



Bulletin Officiel

N° 3594

Vendredi 07 Mai 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUEES DE PRESSE

AMEN BANK 2

LES CEMENTS DE BIZERTE 2

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

SOCIETE FRIGORIFIQUE ET BRASSERIE DE TUNIS -SFBT- 3

ASSEMBLEES GENERALES

LES CEMENTS DE BIZERTE : AGO 4

BANQUE TUNISO-KOWEITIANNE – GROUPE BPCE : AGO 4

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR- : AGO ET AGE 5

SOCIETE MAGASIN GENERAL: AGO ET AGE 6

SOCIETE ESSOUKNA : AGO 7

TUNINVEST-SICAR-: AGO ET AGE 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

- PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

- SICAV BNA

- CAP OBLIG SICAV

- SICAV SECURITY

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

LES CEMENTS DE BIZERTE

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

POULINA GROUP HOLDING -PGH -

ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

ASSURANCES SALIM

ANNEXE V

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

BANQUE NATIONALE AGRICOLE-BNA-

ANNEXE VI

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

SOCIETE ESSOUKNA

AVIS DES SOCIETES *

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

AMEN BANK
SIEGE SOCIAL AVENUE MOHAMED V – TUNIS –

Les initiateurs du contrat de liquidité des actions AMEN BANK et l'intermédiaire en bourse AMEN INVEST informent le public que le contrat est arrivé à échéance le 30-03-2010.

Il est rappelé que le contrat de liquidité de la société AMEN BANK est rentré en vigueur le 31-03-2009. Il était composé de 18 340 actions, et de 826 399,591 dinars de liquidité.

A la date de clôture du contrat, soit le 30-03-2010, ce contrat était composé de 589 titres AMEN BANK Actions Anciennes, 132 titres AMEN BANK Actions Nouvelles Souscrites et de 680 886,993 dinars de liquidité.

Il est à noter que les principaux actionnaires d'AMEN BANK ont mis en œuvre à compter du 05-05-2010 un nouveau contrat afin d'assurer la liquidité des actions AMEN BANK et la régularité de leur cotation. Le dit contrat est composé de 20 589 titres AMEN BANK Actions Anciennes, 132 titres AMEN BANK Actions Nouvelles Souscrites et de 680 886,993 dinars de liquidité.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2010 - AS - 430

LES CIMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

Réalisations des 4 premiers mois de 2010 et de l'état d'avancement du programme des investissements pour l'année

Réalisation des 4 premiers mois :

Le chiffre d'affaires a progressé de (+24%) au terme des 4 premiers mois de 2010 par rapport à 2009. Les ventes locales de la SCB et ses exportations ont augmenté respectivement de (+ 20 %) et de (+ 7%). Les prix à l'export sont en hausse de (+ 7% en moyenne).

Etat d'avancement du programme des investissements:

Projet du coke de pétrole :

Les essais à vide des différentes parties de cet important investissement ont démarré le 5 mai 2010. Le démarrage de l'exploitation industrielle est prévu à fin juin – début juillet 2010.

Projet de mise à niveau II (PMNII) :

Ce projet de modernisation de la cimenterie et de renouvellement de certaines de ses installations concernera essentiellement:

- Le Broyeur des matières crues : Sa mise à niveau augmentera sensiblement sa capacité de production
- Le four II : Le raccourcissement de ce four, la mise en place d'une nouvelle tour préchauffeur, le changement de son refroidisseur et l'installation d'un nouveau filtre de dépoussiérage réduiront sa consommation énergétique spécifique de – 18% environ et augmenteront sensiblement sa production annuelle.

L'appel d'offres a été lancé le 28 février 2010.

Six grands constructeurs mondiaux de cimenterie ont manifesté leur intérêt et ont envoyé des délégations techniques à la SCB. La date limite de réception des offres est prévue pour le 11 juin 2010.

Les autres investissements d'accompagnement

Préparation des dossiers d'appel d'offres et lancement des projets suivants avant fin 2010

- Le projet de renouvellement des équipements de fluidisation des silos
- Le projet d'acquisition et installation d'une nouvelle ligne mixte de palettisation / fardelage de sacs de ciment
- Le projet de renouvellement des installations de chargement/déchargement des bateaux
- Le renouvellement du parc des gros engins de carrière
- L'acquisition de terrains de carrière pour préserver les réserves nécessaires à la continuité de la production sur 50ans.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

2010 - AS - 431

AVIS DES SOCIETES (suite)AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCÉE**Société Frigorifique et Brasserie de Tunis****- SFBT -**

Siège social : Boulevard de la Terre –Centre Urbain Nord- 1080 Tunis-

La Société Frigorifique et Brasserie de Tunis -SFBT- porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 22 avril 2010 a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration du 5 mars 2010 d'augmenter le capital social d'un montant de **10 000 000 de dinars** par incorporation des réserves, **par l'émission de 10 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune, à réaliser **en deux tranches**, pour le porter ainsi **de 56 000 000 dinars à 66 000 000 dinars**.

La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de réaliser immédiatement **la première tranche de 5 000 000 dinars**, par incorporation d'un montant de 4 666 666 dinars à prélever du « Compte Spécial d'Investissement » et de 333 334 dinars à prélever du compte « Réserves pour réinvestissements exonérés », et l'émission de **5 000 000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune à attribuer aux anciens actionnaires et aux cessionnaires de droits d'attribution en bourse à raison de **cinq (5) actions nouvelles gratuites** pour **cinquante six (56) actions anciennes**. Le capital sera ainsi porté de 56 000 000 dinars à **61 000 000 dinars**.

L'assemblée a également donné pouvoir au Président Directeur Général pour effectuer toutes les formalités relatives à la réalisation de la présente augmentation de capital.

En application de cette décision, le Président Directeur Général a fixé la date du **12 mai 2010** pour le détachement du droit d'attribution. Ainsi, les actionnaires pourront exercer à partir de cette date, leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2009**.

Cotation en bourse :

Les actions anciennes seront négociables en bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **12 mai 2010**.

Bénéficiant du paiement des dividendes relatifs à l'exercice 2009, les actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir du **12 mai 2010**, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en bourse à partir du **12 mai 2010**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **12 mai 2010**.

AVIS DES SOCIETES (suite)

الجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : باي صابرا - ص ب 53 - 7018 - بنزرت

إن السادة المساهمين في رأس مال شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 24 جوان 2010 على الساعة الثالثة بعد الزوال بنزل بلاص قمرت وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2009
2. تلاوة تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالسنة المالية 2009
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2009
4. توظيف نتائج سنة 2009
5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
6. تعيين أعضاء جدد بمجلس الإدارة
7. تعيين مراقب حسابات للسنوات 2010-2011-2012
8. تحديد منحة الحضور

2010 - AS - 433

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE

Siège social: 10 bis Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Les Actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **Mardi 25 Mai 2010** à 11 heures au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen du rapport d'activité de la BTK-Groupe BPCE au titre de l'exercice 2009;
2. Examen des états financiers sociaux arrêtés au 31/12/2009;
3. Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux arrêtés au 31/12/2009;
4. Approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2009;
5. Approbation des opérations régies par l'article 29 de la loi 2001-65 relative aux établissements de crédits et par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
6. Ratification de la nomination d'Administrateurs ;
7. Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2009;
8. Affectation des résultats de l'exercice 2009;
9. Fixation des jetons de présence à accorder aux membres du Conseil d'Administration et des indemnités aux Administrateurs membres du comité permanent d'audit interne, au titre de l'exercice 2010;
10. Examen du rapport d'activité du groupe BTK au titre de l'exercice 2009;
11. Examen des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2009;
12. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du groupe BTK au titre de l'exercice clos le 31/12/2009;
13. Approbation du rapport d'activité et des états financiers du groupe BTK au titre de l'exercice clos le 31/12/2009;
14. Approbation du lancement d'emprunts obligataires 2010-2011 ;
15. Pouvoirs.

2010 - AS - 434

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEES GENERALES**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATION****- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda – Mutuelleville -1082-

La Société Immobilière et de Participation - SIMPAR - porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **vendredi 21 mai 2010**, à la Maison de l'Entreprise, avenue Principale -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire, à 10h00 :**

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2009 et présentation des comptes dudit exercice ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice 2009 ;
- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2009 ;
- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2009 ;
- Affectation des bénéfices de l'exercice 2009 ;
- Renouvellement du mandat de quatre administrateurs ;
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un autre ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes ;
- Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2009 ;
- Approbation du rapport d'activité du groupe et des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi n°94-117 tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 août 1999

*** En assemblée générale extraordinaire, à 11h00 :**

- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale extraordinaire relatif à l'augmentation du capital social par incorporation de réserves et la distribution d'actions gratuites.
- Mise à jour des statuts par la modification de l'article 6.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

La Société Magasin Général porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **jeudi 20 mai 2010**, à la maison de l'entreprise, Avenue principale les Berges du Lac- Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire, à 10h00 :**

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2009.
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2009.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2009.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2009.
- Lecture du rapport des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2009 .
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2009.
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion 2009
- Affectation des résultats de la Société Magasin Général relatifs à l'exercice 2009.
- Ratification des opérations effectuées en 2009 rentrant dans le cadre des articles 200 et 47 du code des sociétés commerciales.
- Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2009.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité permanent d'Audit pour l'exercice 2009.
- Reconduction de l'autorisation de rachat et de la revente des actions propres à la société.
- Approbation d'emprunts à moyen terme.
- Renouvellement du mandat d'administrateurs et remplacement d'un administrateur sortant pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Renouvellement du mandat d'un commissaire aux comptes et remplacement du co-commissaire aux comptes pour les exercices 2010, 2011 et 2012 ;
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

*** En assemblée générale extraordinaire, à 11h00 :**

- Modification des statuts de la société conformément au Code des Sociétés Commerciales.
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEES GENERALES

ESSOUKNA

Siège social : 46, rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville -1082 Tunis Mahrajène-

La Société Essoukna porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **lundi 24 mai 2010 à 10H**, à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal -1053- Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2009 et présentation des comptes du dit exercice.
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2009.
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes.
- Approbation du rapport d'activité et des états financiers consolidés au 31/12/2009.
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif aux états financiers consolidés au 31/12/2009.
- Approbation des états financiers de l'exercice 2009 et quitus aux administrateurs.
- Affectation du bénéfice de l'exercice 2009.
- Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration et du comité permanent d'audit.
- Autorisation au conseil d'administration pour le rachat par la société d'une partie de ses actions
- Renouvellement du mandat des administrateurs.

2010 - AS - 438

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La Société Tuninvest Sicar porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et extraordinaire se tiendront le **mercredi 19 mai 2010**, à l'Immeuble Groupe Tunisie Leasing Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray -1082 Tunis Mahrajène - , à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En assemblée générale ordinaire, à 10h00 :**

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2009 ;
- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2009 ;
- Approbation des états financiers de l'exercice 2009 ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation des résultats ;
- Rachat d'actions ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Nomination du commissaire aux comptes ;
- Questions diverses.

*** En assemblée générale extraordinaire, à 11h00 :**

- Réduction du capital social ;
- Modification de l'article 6 des statuts ;
- Délégation de pouvoir

2010 - AS - 417

AVIS

COURBE DES TAUX DU 07 MAI 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,177%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,179%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,211%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,229%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,245%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,265%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,284%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,319%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,342%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,362%		
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011	4,354%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,372%	998,971
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,419%	1 027,172
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,495%		1 012,944
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,548%	1 047,830
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,594%	1 102,300
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,615%	1 134,747
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,669%	1 097,105
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,752
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,859%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,976%	1 104,410
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,199%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,238%		1 017,743
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,735%	1 098,769

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,264	132,275		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,468	11,507		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,190	1,190		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,752	31,755		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,774	43,778		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	156,147	156,488		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	668,612	670,024		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	132,963	133,480		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	124,227	124,576		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,275	113,424		
11	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	104,021	104,249		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
12	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 202,783	1 207,789		
13	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 094,402	2 103,145		
14	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	115,898	117,015		
15	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	115,878	117,275		
16	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 118,263	1 113,516		
17	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	115,870	119,091		
18	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	153,889	155,671		
19	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	13,660	13,971		
20	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 425,517	5 491,036		
21	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 346,576	6 392,446		
22	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,254	2,276		
23	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,796	1,807		
24	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,163	1,177		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
25	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,688	105,698
26	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,076	102,085
27	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,550	102,560
28	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	07/05/09		103,561	104,983	104,994
29	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,130	101,141
30	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/09		107,137	108,391	108,401
31	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	27/04/09		104,221	105,634	105,645
32	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,423	101,433
33	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09		106,171	107,476	107,486
34	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	15/05/09		103,266	104,569	104,580
35	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,710	101,722
36	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	04/05/09		104,623	105,869	105,879
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,651	101,662
38	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,753	103,763
39	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,717	103,726
40	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-		100,000	100,850	100,857
41	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,678	100,687
42	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	29/05/09		104,494	105,922	105,933
43	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	13/05/09		102,662	104,028	104,039
44	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09			102,837	103,982	103,991
45	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09		104,138	105,370	105,380
46	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	25/05/09		103,032	104,395	104,406
47	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	15/04/09		104,557	102,120	102,130
48	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	29/05/09		104,638	105,959	105,968
49	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	22/05/09		102,042	103,549	103,557

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
50	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	21/4/2009	0,390	10,493	10,316	10,317
51	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08			104,934	106,419	106,431
52	FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	5/4/2010	3,441	102,193	99,915	99,924
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
53	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09		102,252	103,530	103,936
SICAV MIXTES								
54	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	75,740	76,092
55	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	29/05/09		136,395	152,038	152,309
56	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	29/05/09		1 355,316	1 499,024	1 500,769
57	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	107,163	107,382
58	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	117,256	117,678
59	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	27/04/09		91,143	101,868	102,242
60	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,801	15,792
61	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	275,631	275,566
62	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	49,465	48,688	48,846
63	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09		1 890,601	2 190,189	2 189,669
64	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,634	77,953
65	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,936	57,992
66	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	22/05/09		101,028	103,482	103,526
67	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	22/05/09		106,984	111,719	111,724
68	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	22/05/09		99,691	108,355	108,453
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
69	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,280	11,531	11,832	11,845
70	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,230	12,327	12,897	12,933
71	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,135	15,797	16,879	16,964
72	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,250	15,561	17,412	17,491
73	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-		10,846	11,755	11,778
74	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	-		103,884	110,862	110,990
75	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	127,269	127,987
76	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09		17,671	19,702	19,727
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
77	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	100,480	100,527
78	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10			100,000	103,112	103,078
79	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	139,464	139,055
80	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		119,707	127,664	129,691
80	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09		116,320	122,918	124,397
81	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-		10,385	10,714	10,751
82	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		115,099	122,441	123,666
83	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09		113,355	116,829	117,744
86	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		159,087	167,667	167,812
87	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		143,828	149,908	150,115
88	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09		129,895	133,985	134,114
88	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	18/05/09		9 142,327	9 647,710	9 654,568
89	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-		134,168	158,369	160,777
90	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-		1 166,664	1 380,901	1 402,189
91	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-		100,000	101,891	102,441
92	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-		100,000	103,151	103,696
93	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-		9 989,736	10 080,198	10 064,804

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2010

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION
DE L'ACTIF ARRÊTE Au 31 mars 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 Mars 2009, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV** pour la période allant du premier janvier au 31 Mars 2010, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 389.886.038 DT et un résultat de la période de 3.673.011 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**, comprenant le bilan au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV** arrêtés au 31 Mars 2010, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations post-conclusion :

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci dessus, nous attirons votre attention sur les observations suivantes :

1. Les liquidités et quasi-liquidités, constituées de disponibilités et de placements à terme en comptes ouverts auprès de la BNA, représentent au 31 Mars 2010 **25,89% de l'actif** de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**, soit 5,89% au delà du seuil de 20% autorisé par l'**article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001** portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
2. Les placements en parts et actions émises par des OPCVM, représentent au 31 Mars 2010 **5,03% de l'actif net** de la société **PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV**, soit 0,03% au delà du seuil de 5% autorisé par l'**article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001** portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 28 Avril 2010
P/Financial Auditing & Consulting
Mohamed Neji HERGLI

BILAN
Arrêté au 31 Mars 2010
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	Au 31 Mars		Au 31 décembre 2009
		2010	2009	
ACTIF				
Portefeuille-titres	4	<u>258 927 178</u>	<u>211 632 634</u>	<u>245 607 528</u>
<input type="checkbox"/> Obligations		130 206 695	86 081 587	119 063 437
<input type="checkbox"/> BTA		78 025 611	78 133 823	78 304 456
<input type="checkbox"/> BTZc		26 484 829	25 103 618	26 135 840
<input type="checkbox"/> FCC		4 639 975	6 269 771	5 062 113
<input type="checkbox"/> OPCVM		19 570 068	16 043 836	17 041 682
Placements monétaires et disponibilités		<u>130 826 861</u>	<u>137 931 884</u>	<u>98 885 065</u>
<input type="checkbox"/> Placements monétaires	5	29 893 753	32 469 839	29 122 225
<input type="checkbox"/> Placements à terme	6	100 932 451	105 457 613	69 762 151
<input type="checkbox"/> Disponibilités	7	657	4 432	689
Créances d'exploitation	8	<u>132 000</u>	<u>139 000</u>	<u>61 895</u>
<input type="checkbox"/> Intérêts à recevoir		32 000	39 000	61 895
<input type="checkbox"/> Titres de créances échus		100 000	100 000	-
TOTAL ACTIF		389 886 038	349 703 518	344 554 488
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	9	444 637	394 146	446 416
Autres créditeurs divers	10	513 169	449 338	201 078
Total passif		957 806	843 484	647 494
ACTIF NET				
Capital	11	<u>369 502 209</u>	<u>329 932 563</u>	<u>329 753 447</u>
Sommes distribuables		<u>19 426 023</u>	<u>18 927 471</u>	<u>14 153 548</u>
<input type="checkbox"/> de la période	12	3 572 922	3 575 201	14 151 687
<input type="checkbox"/> de l'exercice clos		15 850 197	15 350 409	-
<input type="checkbox"/> Report à nouveau		2 904	1 861	1 861
Total actif net		388 928 232	348 860 034	343 906 995
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		389 886 038	349 703 518	344 554 488

ETAT DE RESULTAT
Période close le 31 Mars 2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2010</u>	<u>Période du 01/01 au 31/03/2009</u>	<u>Période du 01/01 au 31/12/2009</u>
Revenus du portefeuille-titres	13	<u>2 856 229</u>	<u>2 615 509</u>	<u>11 299 892</u>
□ Revenus des obligations		1 368 831	1 080 112	4 615 274
□ Revenus des BTNB, BTA et BTZc		1 440 827	1 464 934	5 831 051
□ Revenus des OPCVM & FCC		46 571	70 463	853 567
Revenus des placements monétaires	14	<u>292 433</u>	<u>410 640</u>	<u>1 550 862</u>
Revenus des placements à terme	15	<u>941 359</u>	<u>961 851</u>	<u>4 425 855</u>
Total des revenus de placement		<u>4 090 022</u>	<u>3 988 001</u>	<u>17 276 609</u>
Charges de gestion des placements	16	(444 637)	(394 147)	(1 719 902)
REVENU NET DES PLACEMENTS		<u>3 645 385</u>	<u>3 593 854</u>	<u>15 556 707</u>
Autres charges d'exploitation	17	(122 716)	(107 846)	(484 010)
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>3 522 669</u>	<u>3 486 007</u>	<u>15 072 697</u>
Régularisation du résultat d'exploitation		50 253	89 193	(921 010)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		<u>3 572 922</u>	<u>3 575 201</u>	<u>14 151 687</u>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(50 253)	(89 193)	921 010
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		134 594	147 358	(45 370)
Plus ou moins values réalisées sur titres		15 748	47 263	90 676
RESULTAT DE LA PERIODE		<u>3 673 011</u>	<u>3 680 628</u>	<u>15 118 003</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période close le 31 Mars 2010
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Période du 01/01 au 31/12/2009
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION			
<input type="checkbox"/> Résultat d'exploitation	3 522 669	3 486 007	15 072 697
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	134 594	147 358	(45 370)
<input type="checkbox"/> Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	15 748	47 263	90 676
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	1 699 553	1 801 256	(13 549 152)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL			
Souscriptions			
<input type="checkbox"/> Capital	111 224 500	121 312 200	400 927 200
<input type="checkbox"/> Régularisation des sommes non distribuables	(42 251)	(61 546)	(343 276)
<input type="checkbox"/> Régularisation des sommes distribuables	495 087	606 163	7 589 108
Rachats			
<input type="checkbox"/> Capital	(71 605 900)	(82 596 900)	(362 249 900)
<input type="checkbox"/> Régularisation des sommes non distribuables	22 072	36 537	326 465
<input type="checkbox"/> Régularisation des sommes distribuables	(444 834)	(516 970)	(8 510 119)
VARIATION DE L'ACTIF NET	45 021 238	44 261 369	39 308 330
ACTIF NET			
<input type="checkbox"/> En début de période	343 906 995	304 598 665	304 598 665
<input type="checkbox"/> En fin de période	388 928 232	348 860 034	343 906 995
NOMBRE D' ACTIONS			
<input type="checkbox"/> En début de période	3 299 360	2 912 587	2 912 587
<input type="checkbox"/> En fin de période	3 695 546	3 299 740	3 299 360
VALEUR LIQUIDATIVE			
<input type="checkbox"/> En début de période	104,234	104,580	104,580
<input type="checkbox"/> En fin de période	105,242	105,723	104,234
TAUX DE RENDEMENT	3,92%	4,40%	4,12%

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

Placement Obligataire SICAV est une société d'investissement à capital variable, de distribution obligatoire, régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée à l'initiative de la Banque Nationale Agricole et a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 17 Décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de Placement Obligataire SICAV est assurée par la société BNA Capitaux.

La Banque Nationale Agricole été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, Placement Obligataire SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2010, sont établis conformément au système comptable des entreprises et notamment les normes NC16, NC 17 et NC 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des composantes du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres est composé d'obligations, de titres émis par l'Etat (BTA, BTZc,...), de titres d'OPCVM et de titres de FCC.

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatées au bilan pour le montant net de retenues à la source.

Les intérêts sur les placements en obligations, en titres émis par l'Etat et en titres de FCC ainsi que ceux relatifs aux placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.
- au prix d'acquisition lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE 4 : PORTEFEUILLE-TITRES :

Ce poste totalise au 31 Mars 2010 la somme de 258 927 178 DT contre 211 632 634 DT au 31 Mars 2009 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2010	% actif	% actif
I- OBLIGATIONS		<u>127 005 455</u>	<u>3 201 240</u>	<u>130 206 695</u>	<u>33,48%</u>	<u>33,40%</u>
Tunisie Leasing 2005-1	15 000	300 000	7 140	307 140	0,08%	0,08%
Tunisie Leasing 2006-1	14 000	560 000	10 931	570 931	0,15%	0,15%
Tunisie Leasing 2007	20 000	1 200 000	44 928	1 244 928	0,32%	0,32%
Tunisie Leasing 2007-1	15 000	900 000	12 180	912 180	0,23%	0,23%
Tunisie Leasing 2007-2	15 000	900 000	8 076	908 076	0,23%	0,23%
Tunisie Leasing 2008-1	15 000	1 200 000	47 016	1 247 016	0,32%	0,32%
Tunisie Leasing 2008-2	15 000	1 200 000	21 372	1 221 372	0,31%	0,31%
Tunisie Leasing 2008-3	10 000	800 000	7 296	807 296	0,21%	0,21%
Tunisie Leasing 2009-1	7 500	600 000	2 562	602 562	0,15%	0,15%
Tunisie Leasing 2009-2	9 250	925 000	311	925 311	0,24%	0,24%
Tunisie Leasing Subordonné 2009	15 000	1 500 000	33 804	1 533 804	0,39%	0,39%
AB 2008/15A	10 000	933 330	41 888	975 218	0,25%	0,25%
AB 2008/20A	30 000	2 850 000	137 736	2 987 736	0,77%	0,77%
AB 2009/15A	60 000	6 000 000	122 016	6 122 016	1,57%	1,57%
AFRICA 2003 TR/D	10 000	200 000	6 480	206 480	0,05%	0,05%
AIL 2005 TR/A	10 000	200 000	6 528	206 528	0,05%	0,05%
AIL2007	10 000	600 000	9 496	609 496	0,16%	0,16%

AIL2008	10 000	800 000	20 856	820 856	0,21%	0,21%
AIL2009-1	7 000	560 000	2 951	562 951	0,14%	0,14%
AIL2010-1	15 000	1 500 000	8 458	1 508 458	0,39%	0,39%
AMEN BANK 2001	10 000	300 000	12 184	312 184	0,08%	0,08%
AMEN BANK 2007	20 000	1 400 000	9 936	1 409 936	0,36%	0,36%
ATB 2007/1	50 000	4 600 000	195 000	4 795 000	1,23%	1,23%
ATB SUB 2009	50 000	5 000 000	172 080	5 172 080	1,33%	1,33%
ATL 2006/1	27 000	2 160 000	89 251	2 249 251	0,58%	0,58%
ATL 2007-2	30 000	1 800 000	54 624	1 854 624	0,48%	0,48%
ATL 2008/1	30 000	2 400 000	104 616	2 504 616	0,64%	0,64%
ATL 2008/SUBOR	15 000	1 500 000	51 096	1 551 096	0,40%	0,40%
ATL 2009	30 000	3 000 000	119 712	3 119 712	0,80%	0,80%
ATL 2009/2	19 000	1 900 000	38 897	1 938 897	0,50%	0,50%
ATL 2009/3	30 000	3 000 000	29 304	3 029 304	0,78%	0,78%
BH 2007	70 000	7 000 000	95 592	7 095 592	1,82%	1,82%
BH 2009	50 000	5 000 000	50 040	5 050 040	1,30%	1,30%
BH 2009	10 000	1 000 000	10 008	1 010 008	0,26%	0,26%
BNA SUB 2009	50 000	5 000 000	212 440	5 212 440	1,34%	1,34%
BTE 2004	1 100	44 000	1 477	45 477	0,01%	0,01%
BTE 2009	41 100	4 110 000	93 642	4 203 642	1,08%	1,08%
BTKD/2006	35 000	1 400 000	19 936	1 419 936	0,37%	0,36%
	Nombre	Prix	Intérêts	Valeur au	%	%
	de titres	d'acquisition	courus	31/03/2010	actif	actif
BTK 2009	50 000	5 000 000	18 720	5 018 720	1,29%	1,29%
CIL 2003/1	10 000	200 000	5 000	205 000	0,05%	0,05%
CIL 2005/1	15 000	900 000	23 340	923 340	0,24%	0,24%
CIL 2007/1	15 000	900 000	10 260	910 260	0,23%	0,23%
CIL 2007/2	15 000	900 000	4 872	904 872	0,23%	0,23%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	12 080	1 012 080	0,26%	0,26%
CIL 2008/1	15 000	1 200 000	36 756	1 236 756	0,32%	0,32%
CIL 2009/1	5 000	500 000	15 368	515 368	0,13%	0,13%
CIL 2009/1 TMM+1	5 000	500 000	14 584	514 584	0,13%	0,13%
CIL 2009/2	10 000	1 000 000	21 568	1 021 568	0,26%	0,26%
CIL 2009/3	18 000	1 800 000	12 845	1 812 845	0,47%	0,46%
ELMOURASKANES 2003	6 000	240 000	11 251	251 251	0,06%	0,06%
MEUBLATEX 2008	10 000	1 000 000	25 568	1 025 568	0,26%	0,26%
MOURADI PALACE 2005	3 000	240 000	9 643	249 643	0,06%	0,06%
SELIMACLUB 2002 TR/B	3 000	60 000	2 830	62 830	0,02%	0,02%
SIHM2008	14 000	1 400 000	39 469	1 439 469	0,37%	0,37%
STAR 2004	2 400	2 400 000	132 559	2 532 559	0,65%	0,65%
STB2008-16A/1	7 500	703 125	28 290	731 415	0,19%	0,19%
STB2008-20A/1	20 000	1 900 000	79 792	1 979 792	0,51%	0,51%
STB2008-25A/1	70 000	6 720 000	294 056	7 014 056	1,80%	1,80%
STB2010/1 +0.7%	20 000	2 000 000	1 936	2 001 936	0,51%	0,51%
STB2010/1 5.3%	30 000	3 000 000	3 144	3 003 144	0,77%	0,77%
STB2010/1 5.3%	20 000	2 000 000	2 096	2 002 096	0,51%	0,51%
STM2007	8 000	800 000	21 882	821 882	0,21%	0,21%
UNIFACTOR 2005/1	20 000	400 000	12 080	412 080	0,11%	0,11%
UNIFACTOR 2006/1	10 000	400 000	6 952	406 952	0,10%	0,10%
UNIFACTOR 2008	10 000	600 000	1 536	601 536	0,15%	0,15%
UTL 2004	10 000	400 000	64	400 064	0,10%	0,10%
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1	20 000	2 000 000	43 008	2 043 008	0,53%	0,52%
HANNIBAL LEASE 2009/1 TMM+1,5	20 000	2 000 000	59 424	2 059 424	0,53%	0,53%
UIB 2009 CAT C	100 000	10 000 000	330 800	10 330 800	2,66%	2,65%
CHO 2009	5 000	500 000	7 608	507 608	0,13%	0,13%
II- Titres émis par l'Etat		97 741 207	6 769 234	104 510 441	26,87%	26,81%
BTA		74 713 500	3 312 111	78 025 611	20,06%	20,01%
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	3 000	2 917 500	164 245	3 081 745	0,79%	0,79%
BTA à 6,90% -05/2022 sur 15 ans	12 000	11 796 000	668 920	12 464 921	3,20%	3,20%
BTA à 7,5% -04/2014 sur 10 ans	20 000	20 000 000	1 468 881	21 468 881	5,52%	5,51%
BTA 7% -02/2015 sur 10 ans	24 000	24 000 000	187 791	24 187 791	6,22%	6,20%
BTA à 8,25% -07/2014 sur 12 ans	16 000	16 000 000	822 274	16 822 274	4,33%	4,31%

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2010	% actif	% actif
BTZc		23 027 707	3 457 123	26 484 829	6,81%	6,79%
BTZc Octobre 2018	12 000	6 420 000	437 213	6 857 213	1,76%	1,76%
BTZc 16/10/2010	10 000	5 133 807	1 069 493	6 203 299	1,59%	1,59%
BTZc 16/10/2010	15 000	8 023 500	1 387 970	9 411 470	2,42%	2,41%
BTZc 16/10/2010	6 400	3 450 400	562 447	4 012 847	1,03%	1,03%
III- Titres des FCC		4 617 638	22 337	4 639 975	1,19%	1,19%
FCC1 P1 10/05/2014	3 500	900 428	4 151	904 578	0,23%	0,23%
FCC1 P2 09/08/2014	1 500	1 500 000	7 965	1 507 965	0,39%	0,39%
FCC2 P1 10/05/2014	5 000	2 217 210	10 221	2 227 431	0,57%	0,57%
IV- Titres des OPCVM		19 137 512	432 556	19 570 068	5,03%	5,02%
AL AMANAH	7 760	800 033	1 063	801 096	0,21%	0,21%
FCP SALAMETT CAP	140 000	1 453 626	141 114	1 594 740	0,41%	0,41%
FCP SALAMETT PLUS	65 549	674 125	19 973	694 098	0,18%	0,18%
MILLENIUM SICAV	19 069	2 030 554	11 793	2 042 347	0,53%	0,52%
SANADET	22 089	2 371 172	42 912	2 414 085	0,62%	0,62%
SICAV TRESOR	38 264	4 012 376	19 884	4 032 260	1,04%	1,03%
TUNISO EMIRATIES SICAV	35 895	3 645 190	90 223	3 735 413	0,96%	0,96%
UNIVERS OBLIG	40 335	4 150 436	105 592	4 256 028	1,09%	1,09%
Total		248 501 811	10 425 366	258 927 178	66,57%	66,41%

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste totalise au 31 Mars 2010 la somme de 29 893 753 DT contre 32 469 839 DT au 31 Mars 2009 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2010	% actif net	% actif
I- Billets de trésorerie		20 332 243	314 186	20 646 429	5,31%	5,30%
ALMES	1 000	1 000 000	14 933	1 014 933	0,26%	0,26%
CARTE	1 500	1 500 000	12 600	1 512 600	0,39%	0,39%
CEDRIA	3 000	3 000 000	149 981	3 149 981	0,81%	0,81%
ELECTOSTAR	1 500	1 462 936	1 439	1 464 375	0,38%	0,38%
SIHM	2 100	2 100 000	14 480	2 114 480	0,54%	0,54%
SITS	500	500 000	2 067	502 067	0,13%	0,13%
SNA	1 000	1 000 000	14 933	1 014 933	0,26%	0,26%
TL	40	1 957 662	28 272	1 985 934	0,51%	0,51%
UNIFACTOR	4 080	7 811 645	75 481	7 887 126	2,03%	2,02%
II- Certificats de dépôt		9 000 000	247 323	9 247 323	2,38%	2,37%
BTE	18	9 000 000	247 323	9 247 323	2,38%	2,37%
Total		29 332 243	561 509	29 893 753	7,69%	7,67%

NOTE 6 : PLACEMENTS A TERME :

Ce poste totalise au 31 Mars 2010 la somme de 100 932 451 DT contre 105 457 613 DT au 31 Mars 2009 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2010	% actif net	% actif
I- Titres à court terme		93 854 000	1 332 706	95 186 706	24,47%	24,41%
Compte BNA Placement	93 854	93 854 000	1 332 706	95 186 706	24,47%	24,41%
II- Titres à long terme		5 580 000	165 745	5 745 745	1,48%	1,47%
Compte BNA Placement	5 580	5 580 000	165 745	5 745 745	1,48%	1,47%
Total		99 434 000	1 498 451	100 932 451	25,95%	25,89%

NOTE 7 : DISPONIBILITES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars 2009	31 Décembre 2009
Avoirs en banque	877	4 656	57 687
Encaissements perçus et non encore comptabilisés	(120)	-	(120)
Montant comptabilisés et non encore décaissés	-	-	-
Sommes à régler:	(100)	(224)	(100)
Rachats	-	-	-
Autres	(100)	(224)	(100)
Placements à régler	-	-	-
Sommes à encaisser	-	-	(56 778)
Total	657	4 432	689

NOTE 8 : CREANCES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars 2009	31 Décembre 2009
Intérêts à recevoir	32 000	39 000	61 895
Intérêts échus et non encaissés sur Obligations	32 000	39 000	-
Intérêts échus et non encaissés sur Billets de Trésorerie	-	-	61 895
Titres de créances échus	100 000	100 000	-
Obligations échues et non encore remboursées	100 000	100 000	-
Total	132 000	139 000	61 895

NOTE 9 : OPERATEURS CREDITEURS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars 2009	31 Décembre 2009
Gestionnaire (BNA Capitaux)	277 898	246 342	279 010
Dépositaire (BNA)	166 739	147 805	167 406
Total	444 637	394 146	446 416

NOTE 10 : AUTRES CREDITEURS DIVERS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars 2009	31 Décembre 2009
Administrateurs - Jetons de présence	37 397	23 014	30 000
Commissaire aux comptes	18 300	3 900	13 368
Conseil du marché Financier (CMF)	33 414	29 035	31 492
Rachats	411 348	383 406	108 071
Retenues à la source à payer	-	-	-
Autres	12 710	9 983	18 147
Total	513 169	449 338	201 078

NOTE 11 : CAPITAL :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars	31 Décembre
Capital au début de période			
Montant	329 936 000	291 258 700	291 258 700
Nombre de titres	3 299 360	2 912 587	2 912 587
Nombre d'actionnaires	3 296	2 901	2 901
Souscriptions réalisées			
Montant	111 224 500	121 312 200	400 927 200
Nombre de titres	1 112 245	1 213 122	4 009 272
Rachats effectués			
Montant	(71 605 900)	(82 596 900)	(362 249 900)
Nombre de titres	(716 059)	(825 969)	(3 622 499)
Capital fin de période			
Montant	369 554 600	329 974 000	329 936 000

<input type="checkbox"/> Nombre de titres	3 695 546	3 299 740	3 299 360
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	3 346	3 015	3 296
Sommes non distribuables de la période	130 163	169 612	28 496
1- Résultat non distribuable	150 342	194 621	45 307
<input type="checkbox"/> Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	134 594	147 358	(45 370)
<input type="checkbox"/> Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	15 748	47 263	90 676
2- Régularisation des sommes non distribuables	(20 180)	(25 009)	(16 811)
<input type="checkbox"/> Aux émissions	(42 251)	(61 546)	(343 276)
<input type="checkbox"/> Aux rachats	22 072	36 537	326 465
Sommes non distribuables de(s) exercice(s) clos	(182 553)	(211 049)	(211 049)
Total	369 502 209	329 932 563	329 753 447

NOTE 12 : SOMMES DISTRIBUABLES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	31 Mars 2010	31 Mars 2009	31 Décembre 2009
Résultat d'exploitation	3 522 669	3 486 007	15 072 697
Régularisation lors des souscriptions d'actions	495 087	606 163	7 589 108
Régularisation lors des rachats d'actions	(444 834)	(516 970)	(8 510 119)
Total	3 572 922	3 575 201	14 151 687

NOTE 13 : REVENUS DU PORTEFEUILLE - TITRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	01/01 au 31/12/2009
Revenus des obligations	1 368 831	1 080 112	4 615 274
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	704 690	328 067	285 462
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	664 142	752 045	4 329 812
Revenus des BTNB - BTA & BTZc	1 440 827	1 464 934	5 831 051
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	96 827	(150 278)	1 134 107
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	1 344 000	1 615 212	4 696 944
Revenus des FCC	46 571	70 463	238 184
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	(3 761)	(7 009)	(14 927)
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	50 332	77 472	253 111
Revenus des OPCVM	-	-	615 383
Total	2 856 229	2 615 509	11 299 892

NOTE 14 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du
	01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	01/01 au 31/12/2009
Revenus des billets de trésorerie	191 076	252 940	962 252
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	(153 422)	(37 504)	(44 968)
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	344 498	290 444	1 007 220
Revenus des certificats de dépôt	100 500	157 700	584 226
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	100 500	157 700	(57 944)
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	-	-	642 170
Intérêts des comptes de dépôt	857	-	4 385
Total	292 433	410 640	1 550 862

NOTE 15 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2009
	01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	
Revenus des placements en compte BNA	941 359	961 851	4 425 855
<input type="checkbox"/> Intérêts courus	433 690	(769 012)	(697 418)
<input type="checkbox"/> Intérêts échus	507 669	1 730 863	5 123 273
Total	941 359	961 851	4 425 855

NOTE 16 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2009
	01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	
Rémunération du gestionnaire ^(*)	277 898	246 342	1 074 939
Rémunération du dépositaire ^(**)	166 739	147 805	644 963
Total	444 637	394 147	1 719 902

^(*) La gestion de la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV est confiée à l'établissement gestionnaire "BNA Capitaux". Celui-ci est chargé de la gestion administrative, financière et comptable de la société.

En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire reçoit une rémunération de 0,25% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

^(**) La BNA assure les fonctions de dépositaire pour la société PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV. Elle est chargée à ce titre de :

- Conserver les titres et les fonds de la société ;
- Encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants ;
- Régler le montant des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ses services, le dépositaire reçoit une rémunération de 0,15% l'an, calculée également sur la base de l'actif net quotidien.

NOTE 17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION :

Ce poste se détaille comparativement comme suit :

	Période du		Période du 01/01 au 31/12/2009
	01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	
Jetons de présence	7 397	4 552	41 538
Redevance CMF	94 203	83 506	364 386
Honoraires	4 932	4 932	20 000
Rémunération du directeur général	2 353	2 341	9 414
TCL	10 389	9 045	34 565
Diverses charges d'exploitation	3 442	3 471	14 107
Total	122 716	107 846	484 010

SICAV BNA
ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 mars 2010
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION
DE L'ACTIF ARRÊTE Au 31 mars 2010

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration du 10 mars 2009 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels ci-joints de la SICAV BNA, comprenant le bilan au 31 mars 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la Direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la SICAV BNA au 31 mars 2010, ainsi que des résultats de ses opérations et des variations de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par la SICAV BNA des normes prudentielles prévues par l'article 29 du code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 et du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 dudit code. Nous n'avons pas relevé de dérogations à ces textes.

P/ GENERALE D'EXPERTISE & DE MANAGEMENT

Abderrazak GABSI
Tunis, le 30 avril 2010

BILAN

(Montants exprimés en dinars)		Notes	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
ACTIF	Portefeuille-titres :	3.1	3 488 745	1 785 860	2 710 679
	- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		3 340 030	1 653 320	2 566 610
	- Titres OPCVM		148 715	132 540	144 069
	Placements monétaires et disponibilités :		461 141	811 172	702 246
	- Placements à terme	3.2	460 472	808 423	702 085
	- Disponibilités		669	2 749	161
	Débiteurs divers		398 109	136 511	-
	TOTAL ACTIF		4 347 995	2 733 543	3 412 925
PASSIF	Opérateurs créditeurs	3.3	14 012	8 973	11 883
	Autres créditeurs divers	3.4	15 065	131 964	74 421
	Total passif		29 077	140 937	86 304
ACTIF NET	Capital		4 320 878	2 596 759	3 305 509
	Capital en nominal :	3.5	4 434 200	3 371 800	3 653 100
	- Capital début de période		3 653 100	3 361 100	3 361 100
	- Emission en nominal		5 294 400	2 125 500	9 277 200
	- Rachat en nominal		-4 513 300	-2 114 800	-8 985 200
	Sommes non distribuables :	3.6	-113 322	-775 041	-347 591
	- Des exercices antérieurs		-347 591	-885 172	-885 172
	- De l'exercice en cours		234 269	110 131	537 581
	Sommes distribuables :		-1 960	-4 153	21 112
	- Sommes distribuables de l'exercice en cours	3.7	-27 585	-21 052	21 106
	- Sommes distribuables de l'exercice clos		25 592	16 893	-
	- Report à nouveau		33	6	6
	Actif net		4 318 918	2 592 606	3 326 621
	TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		4 347 995	2 733 543	3 412 925

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT		Période du	Période du	clos le Exercice
(Montants exprimés en dinars)	Notes	01/01 au	01/01 au	31 décembre
		31/03/2010	31/03/2009	2009
Revenus du portefeuille-titres :	4.1	-	-	104 921
- Dividendes		-	-	102 113
- Revenus des titres OPCVM		-	-	2 808
Revenus des placements à terme	4.2	6 415	5 135	19 168
Total des revenus des placements		6 415	5 135	124 089
Charges de gestion des placements	4.3	-14 012	-8 973	-40 892
Revenus nets des placements		-7 597	-3 838	83 197
Autres charges d'exploitation	4.4	-18 162	-16 787	-68 570
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		-25 759	-20 625	14 627
Régularisation du résultat d'exploitation		-1 826	-427	6 479
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PÉRIODE		-27 585	-21 052	21 106
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 826	427	-6 479
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		47 033	-122 021	-156 877
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		284 949	249 640	829 542
Frais de négociation		-14 714	-4 436	-34 555
SOMMES NON DISTRIBUABLES		317 268	123 183	638 110
RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	4.5	291 509	102 558	652 737

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET		Période du	Période du	Exercice clos le 31
(Montants exprimés en dinars)		01/01 au 31/03/2010	01/01 au 31/03/2009	décembre 2009
VARIATION DE L'ACTIF NET	Résultat d'exploitation	-25 759	-20 625	14 627
RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	47 033	-122 021	-156 877
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cessions de titres	284 949	249 640	829 542
	Frais de négociation	-14 714	-4 436	-34 555
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	Distribution de dividendes	-	53	-16 838
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	Souscriptions :			
	- Capital	5 294 400	2 125 500	9 277 200
	- Régularisation des sommes non distribuables	-278 527	-514 108	-1 495 265
	- Régularisation des sommes distribuables	28 770	-427	6 479
	Rachats :			
	- Capital	-4 513 300	-2 114 800	-8 985 200
	- Régularisation des sommes non distribuables	195 528	501 057	1 394 736
	- Régularisation des sommes distribuables	-26 084	-	-
	VARIATION DE L'ACTIF NET	992 296	99 833	833 849
ACTIF NET	En début de période	3 326 621	2 492 773	2 492 773
	En fin de période	4 318 917	2 592 606	3 326 621
NOMBRE D'ACTIONS	En début de période	36 531	33 611	33 611
	En fin de période	44 342	33 718	36 531
VALEUR LIQUIDATIVE	En début de période	91,063	74,165	74,165
	En fin de période	97,400	76,890	91,063
	TAUX DE RENDEMENT	6,96%	3,67%	22,78%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS RELATIFS AU 1^{ER} TRIMESTRE 2010

NOTE N°1 : PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances le 2 août 1993 et a été créée officiellement le 4 novembre 1993.

La SICAV BNA a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV BNA bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts...) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La BNA CAPITAUX, intermédiaire en bourse, assure la gestion du portefeuille de la SICAV BNA ; la Banque Nationale Agricole (BNA) est le dépositaire de ses actifs.

Le siège de la SICAV BNA est au 3^{ème} étage de l'immeuble sis au 27 bis, rue du Liban - 1002 Tunis.

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPÉCIFIQUES

Les états financiers trimestriels de la SICAV BNA, arrêtés au 31 mars 2010, sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises en Tunisie, promulgué par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, et notamment des normes comptables NCT 16, *Présentation des états financiers des OPCVM* et NCT 17, *Traitement du portefeuille-titres et des autres opérations effectuées par les OPCVM*.

Les états financiers comportent :

- le bilan,
- l'état de résultat,
- l'état de variation de l'actif net, et
- les notes aux états financiers.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, à la date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à leur juste valeur pour les titres non admis à la cote. La valeur du marché correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative.

La différence par rapport à la valeur comptable antérieure constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable et aussi comme composante du résultat net de la période.

3. Evaluation des placements monétaires

Ces titres sont évalués à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

4. Cession des placements

La sortie des placements est constatée au coût moyen pondéré. La différence entre la valeur de sortie et le prix de cession hors frais est portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables et apparaît également comme composante du résultat net de la période.

NOTE N°3.1 : PORTEFEUILLE-TITRES

	Nombre de titres	Prix d'acquisition	Valeur au 31/03/2010	Plus ou moins- valeurs potentielles	% de l'actif net	% du capital de l'émetteur
Actions cotées :		3 153 131	3 336 078	182 946	77,243	0,031
- ABNS09	567	27 652	32 319	4 667	0,748	0,000
- ADWYA	30 000	251 574	226 290	-25 284	5,240	0,003
- ATTIJ BANK	7 500	163 029	165 503	2 474	3,832	0,000
- BIAT	1 500	112 500	106 887	-5 613	2,475	0,000
- BNA	21 000	231 465	278 271	46 806	6,443	0,001
- BNAS09	7 000	55 720	88 900	33 180	2,058	0,000
- BT	3 000	262 424	308 790	46 366	7,150	0,000
- BTE (ADP)	6 500	173 797	201 494	27 696	4,665	0,001
- CIMBIZ	13 050	150 075	97 340	-52 735	2,254	0,000
- ESSOUKNA	52 816	316 823	385 029	68 206	8,915	0,018
- MONOPRIX	1 600	379 112	389 688	10 576	9,023	0,001
- POULINA	10 000	74 971	76 460	1 490	1,770	0,000
- SALIM	5 198	77 970	77 970	-	1,805	0,002
- SFBT	15 500	224 600	213 575	-11 026	4,945	0,000
- SOTUMAG	15 000	26 370	23 700	-2 670	0,549	0,002
- STAR	1 550	208 817	258 294	49 477	5,981	0,001
- TL	10 000	280 708	283 070	2 362	6,554	0,001
- TUNISAIR	50 000	135 526	122 500	-13 026	2,836	0,000
OPCVM :		126 487	148 715	22 229	3,443	-
- CONFIANCE FCP	500	50 000	59 957	9 957	1,388	-
- POS	250	26 487	26 308	-179	0,609	-
- PROGRES FCP	500	50 000	62 451	12 451	1,446	-
Droits :		4 348	3 952	- 396	0,091	0,114
- ABDA381/27	2	1	0	-1	0,000	0,000
- SITSDS	5 000	200	50	-150	0,001	0,050
- TJDSO	4 500	45	-	-45	0,000	0,028
- TLSDA10	10 000	4 100	3 900	-200	0,090	0,036
- TRDA1/15	3	2	2	-	0,000	0,000
Total en Dinars		3 283 966	3 488 745	204 779	80,778	0,145

NOTE N°3.2 : PLACEMENTS A TERME

	Nombre	Prix d'acquisition	Intérêts courus	Valeur au 31/03/2010	% de l'actif net
Compte placement BNA / bons de caisse	459	459 000	1 472	460 472	10,66
Total en Dinars		459 000	1 472	460 472	10,66

NOTE N°3.3 : OPÉRATEURS CRÉDITEURS

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
Gestionnaire (BNA Capitaux)	13 721	8 682	11 586
Dépositaire (BNA)	291	291	297
Total en Dinars	14 012	8 973	11 883

NOTE N°3.4 : AUTRES CRÉDITEURS DIVERS

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
Administrateurs - jetons de présence	3 300	3 320	-
Commissaire aux comptes	9 447	10 239	6 982
Conseil du Marché Financier (CMF)	360	210	297
Rachat en bourse	-	115 644	37 662
Autres (personnel...)	1 958	2 550	29 480
Total en Dinars	15 065	131 963	74 421

NOTE N°3.5 : CAPITAL

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
Capital début de période :			
- Montant	3 653 100	3 361 100	3 361 100
- Nombre de titres	36 531	33 611	33 611
- Nombre d'actionnaires	169	181	181
Souscriptions réalisées :			
- Montant	5 294 400	2 125 500	9 277 200
- Nombre de titres	52 944	21 255	92 772
Rachats effectués :			
- Montant	-4 513 300	-2 114 800	-8 985 200
- Nombre de titres	45 133	21 148	89 852
Capital fin de période :			
- Montant	4 434 200	3 371 800	3 653 100
- Nombre de titres	44 342	33 718	36 531
- Nombre d'actionnaires	171	181	169

NOTE N°3.6 : SOMMES NON DISTRIBUABLES

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
Sommes non distribuables des exercices antérieurs :	-347 591	-885 172	-885 172
- Résultat non distribuable exercice clos	-885 172	-941 331	-941 331
- Emission en primes d'émission de la période antérieure	-1 495 265	-1 341 669	-1 341 669
- Rachat en primes d'émission de la période antérieure	1 394 736	1 283 825	1 283 825
- Résultat non distribuable de la période antérieure	638 110	114 003	114 003
Sommes non distribuables de la période en cours :	234 269	110 131	537 581
- Résultat non distribuable de la période en cours	317 268	123 183	638 110
- Emission en primes d'émission de la période en cours	-278 527	-514 109	-1 495 265
- Rachat en primes d'émission de la période en cours	195 528	501 057	1 394 736
Total en Dinars	-113 322	-775 041	-347 591

NOTE N°3.7 : SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE

	31 mars 2010	31 mars 2009	31 décembre 2009
Résultat d'exploitation	-25 759	-20 625	14 627
Régularisation lors des souscriptions et des rachats d'actions	-1 826	-427	6 479
Total en Dinars	-27 585	-21 052	21 106

NOTE N°4.1 : REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Dividendes des actions	-	-	102 113
Revenus des titres OPCVM	-	-	2 808
Total en Dinars	-	-	104 921

NOTE N°4.2 : REVENUS DES PLACEMENTS A TERME

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Revenus du compte placement BNA	6 415	5 135	19 168
Total en Dinars	6 415	5 135	19 168

NOTE N°4.3 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Rémunération du gestionnaire	13 721	8 682	39 712
Rémunération du dépositaire	291	291	1 180
Total en Dinars	14 012	8 973	40 892

NOTE N°4.4 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Primes et indemnités	10 356	9 370	38 000
Jetons de présence	3 336	3 320	13 463
Redevance CMF	980	620	2 837
Honoraires	2 466	1 973	8 000
Autres	1 024	1 504	6 270
Total en Dinars	18 162	16 787	68 570

NOTE N°4.5 : RESULTAT DE LA PERIODE

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Résultat d'exploitation	-25 759	-20 625	14 627
Résultat non distribuable (*)	317 268	123 183	638 110
Total en Dinars	291 509	102 558	652 737

(*) Le résultat non distribuable de la période s'analyse comme suit :

	Période du 01/01 au 31/03/2010	Période du 01/01 au 31/03/2009	Exercice clos le 31 décembre 2009
Variation des plus ou moins-values potentielles	47 033	-122 021	-156 877
Plus ou moins-values réalisées	284 949	249 640	829 542
Frais de négociation	-14 714	-4 436	-34 555
Total en Dinars	317 268	123 183	638 110

CAP OBLIG SICAV
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2010

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé, à la date du 31-03-2010 à raison de 27,24% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2010, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 03 mai 2010

CAP OBLIG SICAV
BILAN ARRETE au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/03/2010</u>	<u>31/03/2009</u>	<u>31/12/2009</u>
<u>ACTIF</u>				
AC1				
-	Portefeuille titres	3.1 18 006 505	21 500 183	18 268 562
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	0	1 473 368	0
	Obligations et valeurs assimilées	17 760 935	19 761 670	18 017 573
	Autres valeurs	245 571	265 145	250 989
AC2				
-	Placements monétaires et disponibilités	6 732 226	8 554 352	3 843 457
	Placements monétaires	3.3 6 531 426	8 500 642	3 809 250
	Disponibilités	200 799	53 710	34 207
	Total Actif	24 738 731	30 054 535	22 112 019
<u>PASSIF</u>				
PA1				
-	Opérateurs créditeurs	18 385	25 822	18 298
PA2				
-	Autres créditeurs divers	4 748	7 237	5 067
	Total Passif	23 133	33 059	23 365
<u>ACTIF NET</u>				
CP1				
-	Capital	3.5 23 502 201	28 528 389	21 218 413
CP2				
-	Sommes distribuables	1 213 397	1 493 087	870 241
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	963 907	1 216 680	113
	Sommes distribuables de l'exercice	249 490	276 407	870 128
	Actif Net	24 715 598	30 021 476	22 088 654
	Total Passif et Actif Net	24 738 731	30 054 535	22 112 019

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2010 au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01-10 au 31-03-10	Période du 01-01-09 au 31-03-09	Exercice close le 31-12-09
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	248 668	277 008	1 086 401
Dividendes		0	0	0
Revenus des obligations et valeurs assimilées		246 192	273 981	1 075 413
Revenus des autres valeurs		2 477	3 027	10 988
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	47 590	156 730	395 525
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		296 259	433 738	1 481 926
CH1 - Charges de gestion des placements	3.6	-51 338	-80 867	-265 688
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		244 920	352 871	1 216 238
CH2 - Autres charges	3.7	-6 541	-10 226	-33 788
RESULTAT D'EXPLOITATION		238 379	342 645	1 182 450
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		11 111	-66 238	-312 321
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		249 490	276 407	870 129
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-11 111	66 238	312 321
Variation des plus ou moins values potentielles sur		0	12 943	-11 472
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	2 470	31 730
RESULTAT NET DE LA PERIODE		238 379	358 058	1 202 708

CAP OBLIG SICAV
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2010 au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01- 10 au 31-03- 10	Période du 01-01- 09 au 31-03- 09	Exercice clos le 31-12-09
AN1- <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations</u>		238 379	358 058	1 202 708
Résultat d'exploitation		238 379	342 645	1 182 449
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		0	12 943	-11 472
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	2 470	31 730
AN2- <u>Distribution de dividendes</u>		0	0	-1 163 118
AN3- <u>Transactions sur le capital</u>		2 388 565	-8 691 620	-16 305
a / Souscriptions		10 481 834	9 799 932	45 831
Capital		10 017 910	9 354 543	44 300
Régularisation des sommes non distribuables		0	1 896	23 058
Régularisation des sommes distribuables		463 924	443 493	1 508 541
b / Rachats		-8 093 269	-18 491	-62 137
Capital		-7 734 122	-17 624	-59 880
Régularisation des sommes non distribuables		0	-4 678	-30 263
Régularisation des sommes distribuables		-359 147	-862 577	-2 227 158
Variation de l'actif net		2 626 944	-8 333 562	-16 266
AN4- <u>Actif net</u>				
Début de période		22 088 654	38 355 038	38 355
Fin de période		24 715 598	30 021 476	22 088
AN5- <u>Nombre d'actions</u>				
Début de période		211 665	367 181	367 181
Fin de période		234 447	284 635	211 665
Valeur liquidative		105,421	105,474	104,357
AN6- Taux de rendement annualisé (%)		4,14%	3,94%	3,99%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-10

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.10 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31.03.10 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3.1- Note sur le portefeuille titres**

Le portefeuille-titres est composé au 31-03-2010 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2010 à 18 006 505 dinars et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées	108 300	17 179 400	17 760 935	71,86%
Emprunts d'Etat	11 000	11 016 900	11 408 396	46,16%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 377 889	33,90%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 030 507	12,26%
Emprunts de sociétés	97 300	6 162 500	6 352 539	25,70%
AIL 2008	7 000	560 000	574 599	2,32%
ATB 2007/1	3 000	262 500	272 285	1,10%
ATL 2006/1	16 000	1 280 000	1 332 890	5,39%
ATL 2008/1	5 000	400 000	417 436	1,69%
CIL 2008/1	9 500	760 000	783 279	3,17%
GL 2003-1	5 000	100 000	104 028	0,42%
SIHM 2008	3000	300 000	308 458	1,25%
STM 2007	5 000	500 000	513 676	2,08%
TUNISIELEASING 2005-1	12 700	254 000	260 045	1,05%
TUNISIE LEASING 2006-1	10 000	400 000	407 808	1,65%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 600	276 000	279 735	1,13%
TUNISIELEASING 2007-2	3 000	180 000	181 615	0,73%
UIB 2009/1	2 500	250 000	258 270	1,04%
UTL 2005-1	10 000	600 000	616 848	2,50%
WIFEK LEASING 2006/1	1 000	40 000	41 567	0,17%
FCC	300	244 344	245 571	0,99%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P1	100	44 344	44 549	0,18%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P2	200	200 000	201 022	0,81%
Total	108 600	17 423 744	18 006 505	72,86%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-01-2010 au 31-03-2010 totalisent 248 668 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2010 au 31-03-2010	Période du 01-01-2009 au 31-03-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des obligations de	80 492	108 281	403 412
Revenus des obligations d'Etat	165 699	165 700	672 001
Revenus des FCC	2 477	3 027	10 988
Total	248 668	277 008	1 086 401

3.3- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-2010 à 6 531 426 DT contre 8 500 642 DT au 31-03-2009 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
Bons de Trésor court terme	0	6 157 788	2 362 130
Placements à terme	6 531 426	2 342 855	1 447 120
Total	6 531 426	8 500 642	3 809 250

Le détail et caractéristiques des placements monétaires à la date du 31-03-2010 est présenté au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03- 2010	% actif net
Placements à terme	6 510	6 510 000	6 531 426	26,43%
Total	6 510	6 510 000	6 531 426	26,43%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 47 590 DT pour la période allant du 01-01-2010 au 31-03-2010 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et les BTC, au titre du premier trimestre 2010.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2010 au 31-03-2010	Période du 01-01-2009 au 31-03-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des placements à terme	32 515	104 690	179 246
Revenus des billets de trésorerie	0	2 990	2 990
Revenus des BTC	15 075	49 050	213 289
Total	47 590	156 730	395 525

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 2 626 944 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	2 283 788
Variation de la part Revenu	343 156
Variation de l'Actif Net	2 626 944

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2010

Montant:	21 218 413
Nombre de titres:	211 665
Nombre d'actionnaires :	483

Souscriptions réalisées

Montant:	10 017 910
Nombre de titres émis:	99 934
Nombre d'actionnaires nouveaux :	75

Rachats effectués

Montant:	-7 734 122
Nombre de titres rachetés:	77 152

<u>Capital au 31-03-2010</u>	Nombre d'actionnaires sortant:	95
	Montant:	23 502 201
	Nombre de titres:	234 447
	Nombre d'actionnaires :	463

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 51 338 DT au cours de de la période allant du 01-01-2010 au 31-03-2010.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

SICAV SECURITY
AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31-03-2010

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-03-2010 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-03-2010 à raison de 21,62% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-03-2010, tels qu'annexés au présent avis.

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURIN

Tunis, le 03 mai 2010

BILAN ARRETE au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
ACTIF				
AC1	Portefeuille titres	983 168	717 992	862 811
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	3.1 478 926	376 753	453 604
	Obligations et valeurs assimilées	3.2 504 243	341 239	409 207
AC2	Placements monétaires et disponibilités	270 730	388 913	356 730
	Placements monétaires	3.4 255 788	362 243	341 967
	Disponibilités	14 942	26 670	14 763
	Total Actif	1 253 899	1 106 905	1 219 541
PASSIF				
PA1	Opérateurs créditeurs	1 208	1 104	1 200
PA2	Autres créditeurs divers	277	263	283
	Total Passif	1 484	1 367	1 483
ACTIF NET				
CP1	Capital	3.6 1 218 790	1 067 423	1 189 102
CP2	Sommes distribuables	33 624	38 115	28 956
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	29 496	33 473	31
	Sommes distribuables de l'exercice	4 128	4 642	28 924
	Actif Net	1 252 414	1 105 538	1 218 057
	Total Passif et Actif Net	1 253 899	1 106 905	1 219 541

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-01-2010 au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-01- au 31-03-	Période du 01-01- au 31-03-	Exercice clos le 31-12-09
PR1 -	Revenus du portefeuille titres	3.3 5 805	4 473	30 848
	Dividendes	0	0	13 365
	Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 805	4 473	17 482
PR2 -	Revenus des placements monétaires	3.5 2 071	3 657	13 186
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	7 875	8 131	44 034
CH1 -	Charges de gestion des placements	3.7 -3 558	-3 183	-13 299
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS	4 317	4 948	30 735
CH2 -	Autres charges	3.8 -322	-304	-1 362
	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 994	4 644	29 372
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation	134	-2	-448
	SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA PERIODE	4 128	4 642	28 924
PR4 -	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-134	2	448
	Variation des plus ou moins values potentielles sur	7 066	19 266	113 252
	Frais de négociation	0	-33	-347
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de	0	7 031	63 688

RESULTAT NET DE LA PERIODE 11 061 30 907 205 965

SICAV SECURITY
ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-01-2010 au 31-03-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

	Période du 01-01-10 au 31-03-10	Période du 01-01-09 au 31-03-09	Exercice clos le le 31-12-09
AN1 - Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	11 061	30 907	205 965
Résultat d'exploitation	3 994	4 645	29 372
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	7 066	19 265	113 252
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	0	7 031	63 688
Frais de négociation de titres	0	-33	-347
AN2 - Distribution de dividendes	0	0	-33 445
AN3 - Transactions sur le capital	23 296	-4 561	-33 656
a / Souscriptions	268 569	876	335 436
Capital	257 307	827	296 372
Régularisation des sommes non distribuables	4 261	19	31 974
Régularisation des sommes distribuables	7 001	30	7 090
b / Rachats	-245 273	-5 437	-369 092
Capital	-235 108	-5 207	-330 058
Régularisation des sommes non distribuables	-3 837	-58	-31 359
Régularisation des sommes distribuables	-6 327	-172	-7 676
Variation de l'actif net	34 357	26 346	138 864
AN4 - Actif net			
Début de période	1 218 057	1 079 193	1 079 193
Fin de période	1 252 414	1 105 539	1 218 057
AN5 - Nombre d'actions			
Début de période	78 313	80 920	80 920
Fin de période	79 775	80 581	78 313
Valeur liquidative	15,699	13,720	15,554
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)	3,79%	11,66%	19,74%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-10

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31.03.2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31.03.10 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché, à la date du 31.03.10 ou à la date antérieure la plus récente.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-03-10 un montant de 478 926 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% de l'actif net
Premier marché	16 407	117 668	305 603	24,40%
Assurance SALIM	1 217	18 255	18 255	1,46%
ADWYA	5 494	12 736	41 441	3,31%
BT	900	21 603	92 637	7,40%
MAGASIN GENERAL	616	21 757	73 541	5,87%
SFBT	4 040	28 877	55 667	4,44%
TPR	4 140	14 439	24 062	1,92%
Second marché	500	15 278	121 778	9,72%
MONOPRIX	500	15 278	121 778	9,72%
Titres OPCVM	489	51 401	51 545	4,12%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	51 545	4,12%
Total	17 396	184 347	478 926	38,24%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-03-10 un montant de 504 243 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% de l'actif net
ATTIJARI Leasing	1000	100000	100 796	8,05%
AIL 2008	1 000	80 000	82 086	6,55%
ATL 2009/3	600	60 000	60 620	4,84%
ATL2006/1	500	40 000	41 653	3,33%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	60 624	4,84%
CIL 2008/1	500	40 000	41 225	3,29%
TL 2007-1	400	24 000	24 325	1,94%
TUNISIE LEASING 2005-1	1 000	20 000	20 476	1,63%
UIB 2009/1	500	50 000	51 654	4,12%
WIFEK Leasing 2006/1	500	20 000	20 784	1,66%
TOTAL	6 600	494 000	504 243	40,26%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 5 805 dinars pour la période allant du 01-01-10 au 31-03-10 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du premier trimestre 2010 sur les obligations de sociétés. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2010 au 31-03-2010	Période du 01-01-2009 au 31-03-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des actions (dividendes)	0	0	13 365
Revenus des obligations et valeurs assimilées	5 805	4 473	17 482
Total	5 805	4 473	30 848

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-03-10 à 255 788 dinars et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-03-2010	% de l'actif net
Placement à terme	255	255 000	255 788	20,42%
Total	255	255 000	255 788	20,42%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 2 071 dinars pour la période allant du 01-01-10 au 31-03-10 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du premier trimestre 2010 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-01-2010 au 31-03-2010	Période du 01-01-2009 au 31-03-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des autres placements	2 071	3 657	13 186
Total	2 071	3 657	13 186

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à 34 357 dinars et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	29 689
Variation de la part Revenu	4 668
Variation de l'Actif Net	34 357

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2010	Montant:	1 189 102
	Nombre de titres:	78 313
	Nombre d'actionnaires :	90
Souscriptions réalisées	Montant:	257 307
	Nombre de titres émis:	16 946
	Nombre d'actionnaires	6
Rachats effectués	Montant:	-235 108
	Nombre de titres rachetés:	15 484
	Nombre d'actionnaires sortant:	4
Capital au 31-03-2010	Montant:	1 211 301(*)
	Nombre de titres:	79 775
	Nombre d'actionnaires :	92

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2010 au 31-03-2010). Ainsi la valeur du capital en fin de période peut être déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 211 301
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	7 066
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0
Frais de négociation	0
Régularisation des sommes non distribuables de la période	423
Capital au 31-03-2010	1 218 790

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-01-10 au 31-03-10 est de 3 558 DT.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**LES CIMENTS DE BIZERTE**

Siège social :Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CIMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Abdeljelil JEMLI JAMLAOUI (CABINET A.JEMLI DE CONSEIL D'AUDIT ET D'ETUDE) et Mr Mohamed Salah AZZABI (SOCIETE FORMATION CONSEIL)

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(Exprimés en dinars)

A C T I F	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		820 136	709 812
Moins : Amortissements		-522 358	-426 196
	3	297 778	283 616
Immobilisations corporelles		142 358 320	132 338 339
Moins : Amortissements		-93 741 989	-92 352 564
	4	48 616 331	39 985 775
Immobilisations financières		2 465 144	1 852 930
Moins : Provisions		-576 605	-600 605
	5	1 888 539	1 252 325
Total des Actifs Immobilisés		50 802 648	41 521 716
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	6	7 401 784	5 555 335
Total des Actifs non courants		58 204 432	47 077 051
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		38 843 732	33 273 787
Moins : Provisions		-3 978 526	-4 085 983
	7	34 865 206	29 187 804
Clients et comptes rattachés		5 713 835	6 204 970
Moins : Provisions		-4 187 778	-4 225 114
	8	1 526 057	1 979 856
Compte de régularisation et autres actifs courants		6 042 708	5 401 493
Moins : Provisions		-34 833	-34 833
	10	94 833 993	8 473 370
Placements et autres actifs financiers	11	7 289 597	9 744 976
Liquidités et équivalents de liquidités			
Total des Actifs courants		144 522 728	54 752 666
Total des Actifs		202 727 160	101 829 717

BILAN AU 31 DECEMBRE 2009

(Exprimés en dinars)

P A S S I F	Notes	31/12/2009	31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>			
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	35 237 833
Réserves	12	100 586 334	6 727 735
Autres capitaux propres	12	789 132	629 132
Résultats reportés	12	16 035 340	11 968 130
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		161 458 096	54 562 830
Résultat de l'exercice		2 335 101	7 533 206
Total des capitaux propres avant affectation		163 793 197	62 096 036
<u>P A S S I F S</u>			
Passifs non courants			
Subvention FODEC		574 476	574 476
Provisions pour impôts		14 621 060	11 429 485
Emprunts bancaires	13		
Total des passifs non courants		15 195 536	12 003961
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	13 770 744	16 987 856
Autres passifs courants	15	5 959 312	8 282 449
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	4 008 373	2 459 415
Total des passifs courants		23 738 429	27 729 720
Total des passifs		38 933 965	39 733 681
Total des capitaux propres et des passifs		202 727 160	101 829 717

ÉTAT DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2009

(Exprimés en dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Revenus	81 589 931	90 455 542
Coût des ventes	-68 264 464	-70 933 546
Marge Brute	13 325 467	19 521 996
Autres produits d'exploitation	11 280 512	7 743 652
Frais de distribution	-5 465 695	-5 386 849
Frais d'administration	-4 106 623	-4 067 151
Autres charges d'exploitation	-13 492 506	-10 330 958
Résultat d'exploitation	1 541 155	7 480 690
Charges financières nettes	-804 965	-794 933
Produits financiers	1 379 762	1 083 777
Autres gains ordinaires	891 649	1 448 771
Résultats des activités ordinaires avant impôts	3 007 601	9 218 305
Impôt sur les bénéfices	-672 500	-1 685 100
Résultat des activités ordinaires après impôts	2 335 101	7 533 205
Eléments extraordinaires	0	0
Gains	0	0
Pertes	0	0
Résultat net de l'exercice	2 335 101	7 533 205
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	00	0
Résultat après modification comptable	2 335 101	7 533 205

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2009

(Exprimés en
dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	95 860 398	103 897 476
Sommes perçues des produits ordinaires	121 451	103 320
Sommes versées aux fournisseurs	-81 933 284	-68 941 573
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux	-11 018 731	-9 885 178
Intérêts payés	-93 838	-13 899
Sommes versées à l'Etat	-1 126 835	-2 055 978
Redevances	-2 103 606	-1 911 480
Impôt sur les sociétés payé	-706 990	-1 685 100
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 001 435	19 507 588
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-10 023 249	-13 628 227
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-7 022 183	-7 310 082
Décaissements provenant de l'aménagement du quai de l'O.M.M.P.	-1 100 000	-880 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-110 324	-137 846
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-1 322 931	-281 913
Encaissements provenant des remboursements des prêts	718 088	531 995
Flux liés aux réserves du fonds social	8 940	-16 977
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-18 851 659	-21 723 050
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements des emprunts	7 000 000	7 000 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-3 118 016	-2 186 441
Encaissements provenant de l'augmentation de capitaux	101 308 790	-
Encaissements provenant des subventions FODEC	160 000	000
Dividendes et autres distributions payées	-2 172 339	-1 758 071
Dividendes et autres distributions reçues	66 411	49 674
Produits financiers des placements	230 644	691 807
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	103 475 490	3 796 969
Incidence des variations des taux de change	189 026	333 682
Variation de la trésorerie	83 811 422	1 915 189
Trésorerie du début d'exercice	17 978 176	16 062 987
Trésorerie à la clôture de l'exercice	101 789 597	17 978 176

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

NOTE 1- SYSTÈME COMPTABLE

Le système comptable de la SCB se présente comme suit :

- La comptabilité est traitée sur ordinateur ;
- La saisie s'effectue directement sur la base des pièces comptables ;
- La gestion commerciale ainsi que la gestion de la paie sont intégrées à l'application comptabilité générale ;
- Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer des journaux auxiliaires, du grand livre, de la balance tiers, de la balance générale.

NOTE 2- NOTES RELATIVES AUX BASES DE MESURE ET AUX PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus significatifs pour la préparation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 se résument comme suit :

2-1 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leurs coûts d'acquisitions, hors taxes déductibles pour les immobilisations acquises et à leurs coûts de production si elles sont produites par la société conformément aux normes N°5 et N°6.

Elles sont amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées et les taux d'amortissement appliqués par la société au titre de la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2009 se détaillent comme suit :

- Logiciels informatiques	33%
- Terrains de gisements	2%
- Bâtiments	5%
- Installations générales & aménagement constructions	10%
- Installations techniques, matériels & outillages	10%
- Matériel de transport	20%
- Installations, agencements & aménagements divers	10%
- Équipement de bureau	10%
- Matériel informatique	15%
- Palettes	100%

2-2 Charges à répartir :

Ce poste reçoit les grosses réparations qui sont évaluées en fin d'année par la cellule comptabilité analytique sur la base des informations fournies par le département bureau de méthodes de la SCB.

Ces dernières sont comptabilisées au compte « charges à répartir » par le crédit du compte « transferts des charges ». Ces charges sont résorbées sur une durée de 2 et 3 ans.

En outre, dans le cadre de la vérification du respect par la SCB, des conventions comptables de base, et notamment le principe de permanence des méthodes comptables nous avons remarqué que votre société a procédé en 2009 au reclassement de certaines pièces de rechange parmi les valeurs immobilisées pour un montant global de **3 737 323 DT** se détaillant comme suit :

- **1 462 127 DT** un lot des articles provenant des stocks des pièces de rechanges arrêtés au 31/12/2008
- **2 275 196** provenant des articles achetés au cours de l'exercice 2009

Ces articles ont fait l'objet d'amortissements aux taux usuels de 15% maximum ce qui a engendré au titre de l'exercice 2009 des amortissements de **112 246 DT** au lieu de **285 809DT** si la société aurait suivi le même système de comptabilisation des exercices précédents.

Ce changement au niveau de comptabilisation a engendré une réduction de charges de **173 563 DT**.

2-3 Stocks:

La valorisation des stocks se fait comme suit :

- Les matières premières, matières consommables, pièces de rechange et les emballages sont valorisés au coût moyen pondéré hors taxes récupérables ;
- Les stocks des produits finis et semi-finis sont valorisés à leurs prix de revient hors taxes récupérables ;
- Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Pour l'exercice 2009, la S.C.B. a constitué une dotation complémentaire aux provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange à faible rotation (Articles n'ayant pas été mouvementés entre 10 et 14 ans : 50%, sachant que les articles non mouvementés depuis 15 ans et plus sont déjà provisionnés en totalité).

2-4 Crédits bancaires:

Les emprunts bancaires sont comptabilisés en principal et les échéances à moins d'un an sont reclassées en dettes à moins d'un an. Les charges d'emprunt sont enregistrées parmi les charges financières de l'exercice au cours duquel elles sont courues, et ce conformément aux dispositions du système comptable des entreprises Tunisien.

ACTIFS**NOTE 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

La valeur nette des immobilisations incorporelles est passée de **283 617 DT** à fin 2008 à **297 778 DT** au 31/12/2009, soit une augmentation de **14 161 DT** qui s'explique comme suit :

- Acquisitions de logiciels	71 529
- Autres Immobilisations Incorporelles	38 795
- Amortissements de l'exercice	<u>-96 163</u>
TOTAL	14 161 DT

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			
	Valeurs Brutes au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Régularisation	Valeurs Brutes au 31/12/2009
Logiciels	655 855	71 529	-	727 385
Immobilisations incorporelles en cours	53 957	38 795	-	92 752
Totaux	709 812	110 324	-	820 136

Nature des Immobilisations	AMORTISSEMENTS				
	Amortiss. au 31/12/2008	Dotations de l'exercice	Régularisation	Amortis. au 31/12/2009	Valeurs Comptables Nettes
Logiciels	4 26 196	96 162		522 358	205 026
Immobilisations incorporelles en cours	0			0	92 752
	426 196	96 162	0	522 358	297 778

NOTE 4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles est passée de **39 985 775 DT** à fin 2008 à **48 616 331 DT** au terme de l'exercice 2009 enregistrant une augmentation de **8 630 556 DT** qui se détaille comme suit :

- Investissements et reclassements de l'exercice	17 192 276 (i)
- Reclassement des travaux en cours en immobilisations corporelles	-4 419 511
- Sorties de l'exercice	-2 752 784 (ii)
- Dotations aux amortissements de l'exercice	- 4 152 771
- Réintégrations amortissements sur cessions et régularisations	2 763 346

(i) Les investissements de l'exercice ainsi que les reclassements des travaux en cours en immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

▪ Terrain de gisements	(a)	2 106
▪ Constructions	(b)	1813 475
▪ Matériels et Outillages	(c)	5 077 103
▪ Matériels de Transport	(d)	984 877
▪ Mobilier et Matériels de Bureau	(e)	124 051
▪ Agencements Aménagements et Installations	(d)	194 762
▪ Emballage Identifiable Récupérable	(g)	148 673
▪ Immobilisations en cours	(h)	<u>8 847 228</u>
TOTAL		17 192 276

a- Terrains de gisements expropriés :

Les investissements de l'exercice se présentent comme suit :

▪ Bornage terrains de carrière, facture STOM n°15	1 750
▪ Droit d'enregistrement du terrain du gisement exproprié	356

b-Constructions

Les investissements de l'exercice se détaillent comme ainsi :

▪ Fournitures et montage de panneaux métalliques, facture n°358- Général Meca	13 629
▪ Reclassement du compte immobilisations en cours	
- Aménagement atelier engins	642 097
- Clôture usine coté mer	96 748
- Hangar en charpente parc Magasin	232 687
- Bétonnage air de stockage coke de pétrole	685 377
- Construction d'un parking et accès carrière	66 848

- Construction de clôture EST de l'usine	70 851
- Autres travaux	5 238

c-Matériels et outillages

Les investissements de l'exercice se détaillent comme ainsi :

▪ Reclassement du compte immobilisations en cours :	
- Système de fluide silos chauds	22 893
- Deux tronçons de virole four 1	222 828
- Surélévation structure métallique transporteur AJ 06	175 381
- Rénovation transporteur A2 J04	41 198
- Rénovation transporteur A2 J05	97 629
- Rénovation transporteur A2 J06	86 642
- Réducteur de vitesse PEKRUN	1 810 627
▪ Production d'immobilisations 2009	2 408 292
▪ Rénovation Doseur d'alimentation four 2	68 018
▪ Achat 2 unités de levage fixe électrique : facture n°38-SAMETAL	19 000
▪ Fourniture et montage pont roulant 10 T	45 000
▪ Fourniture et installation de système de mesure et surveillance émissions de poussières facture n°12-05-06-2009 RKB	16 337
▪ Achat compresseur à air, facture n° 3788- STE	614
▪ Achat 2 réfrigérateurs, facture n°2754- C.L.A.	503
▪ Achat 10 distributeurs de solvant, facture n°52-Scientifix SARL	8 590
▪ Achat 10 éprouvettes à Piston facture n°41-Bio sciences	12 000
▪ Achat 2 Etuves universelle à circulation, facture n°127-Alpha ch	6 200
▪ Achat 2 burettes à piston motorisé, facture n°51-Bio sciences	7 974
▪ Achat tamiseuses alpine complet, facture n°356	11 990
▪ Achat Calcimetre de Dietrich, facture n°290495-TECHNOLABO	840
▪ Achat divers matériel, facture n°22 Tech-plus	4 893
▪ Achat 2 pompes à graisse pneu, facture n°3795-Aqui Moderne	5 017
▪ Achat appareil d'alignement accouplement, facture n°1139-CCD	3 000
▪ Divers achats du matériel et outillage	1 637

d- Matériels de transport

Les acquisitions se détaillent comme suit :

▪ Achat Trax Dumper, facture 1642 PIMA	790 000
▪ Achat camion arroseur-laveur, facture 24 EMITRACK	194 877

e- Mobilier et matériel de bureau

Les acquisitions se détaillent comme suit :

▪ Matériel informatique	94 823
▪ Equipements de bureaux	29 228

f- Agencements, aménagements et installations

Les investissements se détaillent comme suit :

▪ Aménagement étagère pour Hangar	23 960
▪ Aménagement atelier d'ensachage	19 095
▪ Arborisation	17 038
▪ Installations d'éclairage d'incendie	125 994
▪ Autres	8 675

g- Emballages identifiables récupérables

Les investissements se détaillent comme suit :

▪ Achat 2300 palettes auprès de SOTUFAB	148673
---	--------

h- Immobilisations en cours

Les investissements se détaillent comme suit :

▪ Conversion coke de pétrole, Lot génie civile	472 962
▪ Conversion coke de pétrole, Lot Matériel	2 743 003
▪ Aménagement atelier d'entretien d'engin de carrière	113 410
▪ Réducteur de vitesse PEKRUN	90 441
▪ Réseau eaux usées	38 830
▪ Aménagement Hangar, parc magasin	158 916
▪ Construction parking à la carrière	66 848
▪ Conception d'une salle de supervision à distance	743 615
▪ Bétonnage air de stockage de coke de pétrole	694 930
▪ Aménagement parc magasin (Génie civile)	73 771
▪ Aménagement route carrière	396 038
▪ Installation filtres à manches	1 100 998
▪ Construction clôture de l'usine	70 851
▪ Système d'analyse des lignes	85 053
▪ Rénovation transporteur A2 J05	97 629
▪ Rénovation transporteur A2 J06	86 642
▪ Tronçons de viole, four 1	222 828
▪ Surélévation structure transporteur	175 381
▪ Plaques de blindage	453 712
▪ Tubes pour refroidisseur	794 487
▪ Divers AAI	166 883

Les travaux en cours s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **18 574 876 DT** contre **14 147 159 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **4 427 717 DT** qui s'explique comme suit :

- Investissements en 2008 constatés en travaux en cours pour 8 847 228 DT
- Reclassement en immobilisations corporelles pour - 4 419 511 DT

(ii) Les sorties de l'exercice concernent particulièrement la cession de divers matériel de chargement et de manutention, détaillés comme suit :

Cessionnaire	Valeur brute	Valeur de cession
Tlili Mohamed	1 235 837	120 500
Mourad Hanchi	242 596	11 700
SOCOREM	35 000	1 650
Louati Mohamed	7 094	3 600
SOMERE	1 230 182	17 095
Vol mobylette Vespa	2 075	-
Total	2 752 784	154 545

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			
	Valeurs Brutes au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Régularisation	Valeurs Brutes au 31/12/2009
Terrain de gisements expropriés	3 707 844	356		3 708 200
Terrain de gisements	2 000 554	1 750	-510 478	1 491 826
Terrains bâtis	865 499		510 478	1 375 977
Constructions	22 804 823	1 813 475		24 618 298
Matériels et Outillages	68 832 531	5 077 104		73 909 635
Matériels de Transport	13 405 827	984 877	-2 752 784	11 637 920
Mobilier et Matériels de Bureau	2 612 959	124 051		2 737 011
Agencements Aménagements et Installations	3 543 431	194 762		3 738 192
Emballage Identifiable Récupérable	417 713	148 673		566 386
Immobilisations en cours	14 147 159	8 847 228	-4 419 511	18 574 876
Totaux	132 338 339	17 192 276	-7 172 295	142 358 320

Nature des Immobilisations	AMORTISSEMENTS				Comptables Nettes
	Amortiss. au 31/12/2008	Dotations de de l'exercice	Régularisation	Amortis. au au 31/12/2008	
Terrain de gisements expropriés	477 194	185 405		662 599	3 045 600
Terrain de gisements	319 900	29 816	-11 496	338 220	1 153 606
Terrains bâtis	0			0	1 375 977
Constructions	19 339 761	320 163		19 659 923	4 958 374
Matériels et Outillages	54 960 309	2 565 448		57 525 757	16 383 878
Matériels de Transport	11 573 489	689 551	-2 751 850	9 511 189	2 126 731
Mobilier et Matériels de Bureau	2 085 459	121 633		2 207 092	529 919
Agencements Aménagements et Installations	3 178 740	92 083		3 270 823	467 370
Emballage Identifiable Récupérable	417 713	148 673		566 386	0
Immobilisations en cours					18 574 876
Totaux	92 352 564	4 152 771	-2 763 346	93 741 989	48 616 331

NOTE 5- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31/12/2009 à **1 888 539 DT** contre **1 252 325 DT** à la fin de l'exercice précédent soit une augmentation de **636 214 DT** qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2009	2008	VARIATION
<input type="checkbox"/> Titres de participation	1 102 580	1 102 580	-
<input type="checkbox"/> Dépôts et cautionnements	211 306	211 306	-
<input type="checkbox"/> Prêts à plus d'un an sur fonds social	1 149 991	537 030	612 961
<input type="checkbox"/> Effets à recevoir à plus d'un an	1 267	2 014	- 747
Total brut	2 465 144	1 852 930	612 214
<input type="checkbox"/> Provisions pour dépréciation des titres de participation	- 501 145	-525 145	24 000
<input type="checkbox"/> Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	- 75 460	- 75 460	-
Valeur nette	1 888 539	1 252 325	636 214

NOTE 6-AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les charges à répartir s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **7 401 784 DT** contre **5 555 335 DT** à la fin de l'exercice précédent soit une augmentation de **1 846 449 DT** qui s'explique comme suit :

▪ Grosses réparations effectuées en 2009(a)	7 022 183
▪ Résorption de l'exercice des grosses réparations	-5 521 625
▪ Indemnités de licenciement	32 750
▪ Frais d'augmentation du capital	1 006 926
▪ Résorption travaux sur quai 2009	-327 893
▪ Résorption frais d'évaluation et d'augmentation du capital	-365 892

(a) Les grosses réparations s'établissent comme suit :

▪ Coût des pièces de rechange consommées sur stock	6 978 216
▪ Frais de main d'œuvre de la S.C.B.	43 967

Les grosses réparations faites en 2009 concernent essentiellement les broyeurs à ciment et à cru, l'ensachage, les terex, les fours et la carrière.

NOTE 7- STOCKS

Les stocks s'élèvent en valeur nette au 31/12/2009 à **34 865 206 DT** contre **29 187 804 DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de **5 677 402 DT** qui se détaille comme suit :

	2009	2008	Variation
Stock de matières premières	276 948	262 636	14 312
Stock de matières consommables	4 497 933	2 778 888	1 719 045
Stock d'emballages commerciaux	903 572	1 253 330	-349 758
Stock magasin	23 275 704	24 309 525	-1 033 821
Stock négoce à Rades	20 060	20 060	-
Stock de matières semi œuvrées	7 871 745	3 094 120	4 777 625
Stock de produits finis	1 997 770	1 555 228	442 542
TOTAL	38 843 732	33 273 787	5 569 945
Provisions sur stock	-3 978 526	-4 085 983	107 457
VCN	34 865 206	29 187 804	5 677 402

Le détail des provisions sur stock se présente comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Stock magasin	3 958 466	4 065 923	107 457
Stock marchandises	20 060	20 060	-
TOTAL	3 978 526	4 085 983	107 457

NOTE 8 -CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **1 526 057 DT** contre **1 979 856 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une diminution de **453 799 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations		31/12/2009	31/12/2008	Variation
Clients Ordinaires	(a)	65 191	472 085	- 406 894
Clients Douteux	(b)	1 975 104	2 020 951	- 45 847
Clients Chèques Impayés	(d)	1 036 803	1 058 791	-21 988
Clients Effets à Recevoir	(c)	1 970 265	1 111 462	858 803
Clients Effets à Recevoir Impayés	(d)	1 221 608	1 204 278	17 330
Clients Étrangers		-573 539	253 625	-827 164
Crédit commercial Personnel C.B.		20 342	60 952	-40 610
Clients Factures à établir		2 399	21 601	- 19 202
Clients ventes au comptant		-4 982	-5 841	859
Clients Ventes stock négoce		-	12	-12
Actualisation clients étrangers		644	7 054	- 6 410
Total brut		5 713 835	6 204 970	- 491 135
Provisions sur clients		-4 187 778	-4 225 114	37 336
valeur nette		1 526 057	1 979 856	-453 799

(a) Les clients ordinaires se détaillent comme suit :

Clients Ordinaires siège débiteurs	828 211
Clients Ordinaires siège créditeurs	763 020

(b) Les clients douteux se détaillent comme suit :

▪ Clients douteux agences	1 887 038
▪ Clients douteux siège	88 066

(c) Les effets à recevoir se détaillent comme suit :

▪ Effets à recevoir siège	1 970 265
▪ Effet à recevoir agence	-

(d) Les effets et chèques impayés se détaillent comme suit :

▪ Clients effets à recevoir impayés siège	101 587
▪ Clients effets à recevoir impayés agences	1 120 021
▪ Clients chèques impayés siège	252 502
▪ Clients chèques impayés agences	784 301

Les provisions sur créances douteuses se détaillent comme suit au 31/12/2009 :

	Siège	Agences	Total
Provisions clients douteux	88 066	1 886 973	1 975 039
Provisions Effets impayés	61 710	1 120 021	1 181 731
Provisions chèques impayés	252 503	778 505	1 031 008
Totaux	402 279	3 785 499	4 187 778

Les variations des provisions sur créances par rapport à 2008 se détaillent comme suit :

	2009	2008	Variation
Provisions clients douteux	1 975 039	2 020 887	-45 848
Provisions sur effets impayés	1 181 731	1 181 731	-
Provisions sur chèques impayés	1 031 008	1 022 496	8 512
Totaux	4 187 778	4 225 114	-37 336

NOTE 9- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent en valeur nette à la clôture de l'exercice 2009 à **6 007 875 DT** contre **5 366 660 DT** à la fin de l'exercice précédent soit une augmentation de **641 215 DT** qui se détaille comme suit :

	2009	2008	Variation
Personnel & comptes rattachés	274 848	191 640	83 208
État & collectivités publiques (a)	2 658 987	4 407 321	- 1748 334
Débiteurs divers (b)	1 036 337	166 363	869 974
Compte d'attente à régulariser	46 915	49 235	-2 320
Compte de régularisation (c)	2 025 621	586 934	1 438 687
Total	6 042 708	5 401 493	641 215
Provisions	-34 833	-34 833	0
Valeur nette	6 007 875	5 366 660	641 215

(a) Les comptes État et collectivités publiques se détaillent comme suit :

<input type="checkbox"/> Retenues à la source sur articles constatés	70 092
<input type="checkbox"/> Retenues à la source opérées par des tiers	40 145
<input type="checkbox"/> TVA	181 687
<input type="checkbox"/> Acomptes provisionnels	1 373 474
<input type="checkbox"/> T F P	384 764
<input type="checkbox"/> Taxe de douane	213 239
<input type="checkbox"/> Etat subvention à recevoir	395 586
État & collectivités publiques	2 658 987

(b) Les comptes débiteurs divers se détaillent comme suit :

<input type="checkbox"/> Produits à recevoir (intérêt courus et non échus/placement)	944 891
<input type="checkbox"/> SOCOREMU	46 959
<input type="checkbox"/> SNDP	14 312
<input type="checkbox"/> Autres débiteurs divers	30 175
Débiteurs divers	1 036 337

(c) Les comptes de régularisation se détaillent comme suit :

<input type="checkbox"/> Assurance 2010	260 100
<input type="checkbox"/> Achats payés d'avance	1 373 334
<input type="checkbox"/> Mobilisation caution CNBM	379 706
<input type="checkbox"/> Dividendes SODIS-SICAR	12 481
Comptes de régularisation actifs	2 025 621

NOTE 10- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **94 833 993 DT** contre **8 473 370 DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de **86 360 623 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Placements et bons de trésor	94 500 000	8 233 200	86 266 800
Prêts à moins d'un an sur fonds social	333 993	240 170	93 823
Total	94 833 993	8 473 370	86 360 623

NOTE 11- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **7 289 597 DT** contre **9 744 976 DT**, soit une baisse de **2 455 379 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
<input type="checkbox"/> Comptes courants bancaires siège	7 282 923	9 742 747	- 2 459 824
<input type="checkbox"/> Caisses	6674	2 229	4 445
Total	7 289 597	9 744 976	- 2 455 379

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE 12- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION**

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **163 793 197 DT** contre **62 096 036 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **101 697 161 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008	Variation
▪ Capital social	44 047 290	35 237 833	8 809 457
▪ Réserves	100 586 334	6 727 735	93 858 599
▪ Autres capitaux propres	789 132	629 132	160 000
▪ Résultats reportés	16 035 340	11 968 130	4 067 210
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	161 458 096	54 562 830	106 895 266
Résultat de l'exercice	2 335 101	7 533 206	- 5 198 105
Total des capitaux propres avant affectation	163 793 197	62 096 036	101 697 161

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2008.
- La constatation de l'augmentation du capital pour 8 809 457 DT.
- La constatation de la prime d'émission sur augmentation du capital pour 92 499 330 DT.
- Le reclassement de la subvention d'investissement pour 395 586 DT.
- L'encaissement de 20% FODEP pour 160 000 DT.
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social pour 42 797 DT.
- La constatation des dons pour fonds social pour - 35 255 DT.
- Le résultat de l'exercice 2009.

L'assemblée générale ordinaire du 12/05/2009 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2008 comme suit :

▪ Résultat de l'exercice	7 533 206
▪ Réserves légales 5%	- 975 067
▪ Réserves pour fonds social	- 376 660
▪ Résultats reportés 2008	11 968 130
▪ Dividendes à distribuer	- 2 114 270
Résultats reportés au 31/12/2009	16 035 339

NOTE 13- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **15 195 536 DT** contre **12 399 547 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **2 795 989 DT** qui se détaille comme suit :

DÉSIGNATION	2009	2008	Variation
▪ Provision pour impôts	574 476	574 476	0
▪ Subvention FODEC (a)	-	395 586	- 395 586
▪ Emprunts bancaires (b)	14 621 060	11 429 485	3 191 575
Total	15 195 536	12 399 547	2 795 989

(a) La société a procédé au reclassement de la subvention FODEC parmi les capitaux propres.

(b) La variation des emprunts se présente comme suit :

▪ Solde à fin 2008	11 429 485
▪ Emprunts 2009	7 000 000
▪ Reclassement échéances à moins d'un an	- 3 808 425
	14 621 060

NOTE 14- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2009 à **13 770 744 DT** contre **16 987 856 DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une baisse de **3 217 112 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Fournisseurs Ordinaires	10 159 625	12 719 414	- 2 559 789
Fournisseurs Effets à Payer	2 243 161	2 672 310	- 429 149
Fournisseurs Factures non Parvenues	575 287	680 456	- 105 169
Fournisseurs Retenues de Garanties	852 218	968 534	- 116 316
Fournisseurs Avance sur Commande	- 6 015	-6 015	0
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	- 53 532	-46 843	- 6 689
Totaux	13 770 744	16 987 856	- 3 217 112

NOTE 15- AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élevaient à la clôture de l'exercice 2009 à **5 959 312 DT** contre **8 282 449 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une baisse de **2 323 137 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	2009	2008	Variation
Personnel et Comptes Rattachés (a)	3 524 885	3 690 452	- 165 567
État Impôts et Collectivités Publiques (b)	1 355 732	2 340 772	- 985 040
Associés Dividendes à Payer	21 965	17 031	4 934
Créditeurs Divers	813 236	1 945 487	-1 132 251
Comptes d'Attente à Régulariser	138 514	151 934	-13 420
Provisions Courantes pour Immobilisations	104 980	136 773	-31 793
TOTAL	5 959 312	8 282 449	- 2 323 137

(a) La rubrique personnel et comptes rattachés s'élevait à la clôture de l'exercice 2009 à **3 524 885 DT** contre **3 690 452 DT** au terme de l'exercice précédent, soit une baisse de **165 567 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Assurances mutuelles et décès	1 914 491	1 703 913	210 578
Caisse secours du personnel	25 979	25 979	-
Épargne logements	2 075	2 075	-
Fonds d'intéressement	86 763	87 146	-383
Rémunérations diverses	283 554	203 974	79 580
Saisies - Arrêts	9 320	3 368	5 952
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 014 997	1 158 832	-143 835
Prime de productivité	187 655	375 997	-188 342
Rappel sur salaires	-	129 115	-129 115
Autres	51	53	-2
	3 524 885	3 690 452	-165 567

(b) La rubrique Etat & collectivités publiques s'élevait à la clôture de l'exercice 2009 à **1 355 732 DT** contre **2 340 772 DT** au terme de l'exercice précédent soit une diminution de **985 040 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Impôts sur les revenus (I. R.)	281 529	129 720	151 809
Timbres fiscaux	207	169	38
Redevances de l'année	155 702	117 154	38 548
Impôts à liquider	528 141	1 675 853	-1 147 712
Retenues à la source sur paiements à des tiers	364 705	409 081	-44 376
Retenues à la source opérées / des tiers non résidents	10 589	0	10 589
FOPROLOS	14859	8 795	6 064
	1 355 732	2 340 772	- 985 040

NOTE 16- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires s'élevaient au 31/12/2009 à **4 008 373 DT** contre **2 459 415 DT** au 31/12/2008, soit une augmentation de **1 548 958 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2009	2008	Variation
Échéances à moins d'un an sur crédit	3 808 426	2393773	1 414 653
Intérêts courus sur emprunt	199 947	65642	134 305
	4 008 373	2 459 415	1 548 958

ÉTAT DE RÉSULTAT

L'état de résultat dégage au 31/12/2009 un bénéfice net de **2 335 101 DT** contre **7 533 206 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une diminution de **5 198 105 DT**.

I/ Résultat d'exploitation :

La variation du résultat d'exploitation se détaille comme suit :

Désignation		2009	2008	Variation
Revenus	(1)	81 589 931	90 455 542	- 8 865 611
variation des stocks produits finis et produits semi finis		5 220 167	- 1877 631	7 097 798
Autres produits d'exploitation	(2)	11 280 512	7 743 652	3 536 860
TOTAL I		98 090 610	96 321 563	1 769 047
Achats consommés	(3)	62 276 265	55 141 304	7 134 961
Services extérieurs		5 351 380	4 858 559	492 821
Autres services extérieurs		6 687 293	6 387 816	299 477
Charges diverses ordinaires		65 251	66 479	- 1 228
charges de personnel		11 173 684	10 215 247	958 437
Impôts et taxes		436 845	358 736	78 109
Dotations aux amortissements et aux provisions		10 558 737	11 812 731	-1 253 994
TOTAL II		96 549 455	88 840 872	7 708 583

Résultat d'exploitation I-II	1 541 155	7 480 691	- 5 939 536
Charges financières nettes	- 804 965	-794 933	- 10 032
Produits financiers	1 379 762	1 083 777	295 985
Autres gains ordinaires	891 649	1 448 771	- 557 122
TOTAL III	1 466 446	1 737 615	- 271 169
Résultat des activités ordinaires avant impôts	3 007 601	9 218 306	- 6 210 705

L'examen du tableau ci-dessus nous amène à signaler que la diminution du résultat d'exploitation provient essentiellement des éléments suivants :

- (1) Le chiffre d'affaires à l'export, est passé de **36 814 429 DT** en 2008 à **17 839 538 DT** en 2009, soit une baisse de **18 974 891 DT**, ce déficit à été légèrement épongé par les ventes locales qui ont enregistré une hausse de **10 109 280 DT**, en passant de **53 641 113 DT** en 2008 à **63 750 393 DT** en 2009.

Le chiffre d'affaires à l'export représente environ 21.9% du chiffre d'affaires global de 2009 alors que ce même pourcentage était de l'ordre de 40.7% en 2008.

La répartition en valeur du chiffre d'affaires est présentée dans le tableau suivant :

	2009	2008	Variation
<input type="checkbox"/> CA LOCAL	59 407 355	50 137 630	9 269 725
<input type="checkbox"/> CA EXPORT	17 839 538	36 814 429	-18 974 891
<input type="checkbox"/> Transport sur ventes	4 343 038	3 503 483	839 555
Total	81 589 931	90 455 542	- 8 865 611

- (2) Le détail du poste « Autres produits d'exploitation » est le suivant :

	31/12/2009	31/12/2008	variation
Production d'Immobilisations	3 889 300	150 647	3 738 653
Reprise provisions clients négoce	55 528	98 361	-42 833
Reprise provisions effets impayés négoce	-	3 747	-3 747
Reprise provisions stocks clinker et négoce	183 658	99 210	84 448
Reprise amortissements et provisions	67 290	10 364	56 926
Subvention d'exploitation	62 553		62 553
Transfert de Charges (a)	7 022 183	7 381 324	-359 141
Total	11 280 512	7 743 653	3 536 859

(a) : Ce poste est détaillé comme suit

	2009	2008	Variation
Grosses réparations pièces consommées	6 978 216	7 237 838	-259 622
Grosses réparations Main d'œuvre	43 967	72 244	-28 277
Ristournes / T F P	-	71 242	-71 242
Total	7 022 183	7 381 324	-359 141

Les réparations concernent essentiellement les broyeurs à ciment, et à cru, les fours I et II ainsi que la carrière.

(3) La variation des achats consommés et de la marge sur coût matière de l'activité industrielle se présente comme suit :

	2009	2008	Variation
Revenus	81 589 931	90 455 542	- 8 865 611
Var. des stocks de prod. finis et prod. semi finis	5 220 167	-1 877 631	7 097 798
Autres produits d'exploitation	11 280 512	7 743 652	3 536 860
Total (I)	98 090 610	96 321 563	1 769 047
Achats consommés (II)	62 276 265	55 141 304	7 134 961
Marge/coût matière (I-II)	35 814 345	41 180 259	- 5 365 914
Taux de la marge	36.51%	42.75%	

Le tableau ci-dessus montre que les achats consommés ont augmenté plus proportionnellement que les produits entraînant une diminution du taux de la marge sur coût matières. Ceci s'explique par l'effet des augmentations des coûts d'achats consommés et surtout le coût du Fuel et de l'électricité.

II- Autres gains ordinaires :

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	2009	2008	Variation
Ventes ferrailles et autres	574 072	370 260	203 812
Remboursements assurance	4 627	725 867	- 721 240
Profit sur cession d'immobilisation (a)	140 284	-	140 284
Autres gains (b)	172 666	352 644	- 179 978
	891 649	1 448 771	557 122

(a) Il s'agit de produits sur vente du matériel de carrière (engins et chargeurs).

(b) Il s'agit de revenus fonciers et de voix ferrés pour 35 430 DT, les dommages reçus pour 108 270 DT et autres pour 28 966 DT.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

L'état de flux de trésorerie arrêté à la date du 31/12/2009 dégage une variation positive de **83 811 421 DT** qui se détaille comme suit :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	- 1001 435
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 18 851 659
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	103 475 490
Incidence taux de change	189 026

Rapport Général

des Co-commissaires aux comptes

Messieurs les actionnaires,

1- Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Juin 2007, et en application des dispositions du décret 87/529 du 1er Avril 1987 et des articles 258 et suivant du code des sociétés commerciales, nous vous présentons ci-après notre rapport sur les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31/12/2009.

Conformément à la réglementation en vigueur, les états financiers clos au 31/12/2009 sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société. Notre mission consiste à exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité de ces états.

I- ETENDUE DES CONTROLES

2- Nous avons effectué un audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan national et international. L'application de ces standards nous a amené à planifier et à accomplir un audit pour obtenir une assurance raisonnable que vos états financiers ne contiennent pas d'erreurs significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, de preuves de validité des montants et des notes figurant aux états financiers. Il comprend également le contrôle des principes comptables adoptés, des estimations importantes faites par la direction ainsi que l'évaluation globale de la présentation des états financiers.

3- Les états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, qui sont annexés au présent rapport, incluent les régularisations comptables intervenues à la suite de nos travaux de révision.

4- Nous présentons ci-après certaines informations d'ordre général sur les états financiers qui sont soumis à votre attention pour approbation :

4-1- Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte, clos au 31/12/2009, ont été arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises Tunisien qui a été institué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Ils dégagent entre autres :

- Un total brut de bilan de **305 769 250 D** contre **203 555 012 D** pour l'exercice 2008.
- Un total net de bilan de **202 727 160 D** contre **101 829 717 D** pour l'exercice 2008.
- Un bénéfice net de **2 335 101 D** contre un résultat bénéficiaire de **7 533 205 D** pour l'exercice 2008.
- Une trésorerie à la clôture de l'exercice 2009 de (+) **101 789 597 D** contre (+) **17 978 176 D** pour l'exercice 2008 (Etat de flux de trésorerie).

4-2- Le bénéfice net de **2 335 101 D** dégagé au 31/12/2009 résulte des agrégats suivants :

	2009	2008
▪ Produits d'exploitation	92 870 443	98 199 194
▪ Charges (y compris dot/aux amort. Et aux prov.)	-92 134 253	-91 513 437
▪ Produits et gains divers nets	2 271 411	2 532 548
▪ Impôt sur les sociétés	-672 500	-1 685 100
▪ Bénéfice net	2 335 101 D	7 533 205 D

4-3- Le total des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève au 31/12/2009 à **143 178 456 D** contre **133 048 151 D** au 31/12/2008.

4-4- La valeur nette (après déduction des provisions) des Stocks inventoriés au 31/12/2009 s'élève à **34 865 206 D** contre **29 187 804 D** pour l'exercice 2008. La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks constituée au 31 décembre 2009 s'élève à **76 201 D**.

4-5- Le total des valeurs nettes des comptes clients et comptes rattachés (compte tenu de la provision pour dépréciation de ces comptes) s'élève au 31/12/2009 à **1 526 057 D** contre **1 979 856 D** au 31/12/2008.

Ceci étant, et dans le cadre de la vérification du respect par la SCB, des conventions comptables de base, et notamment le principe de permanence des méthodes, nous avons remarqué que votre société, et en vue de se conformer aux dispositions des normes comptables en vigueur, a procédé en 2009 au reclassement de pièces de rechange spécifiques parmi les valeurs immobilisées, alors que pour les exercices précédents, elles étaient classées parmi les valeur d'exploitation (stocks) et comptabilisées lors de leur utilisation dans les comptes « grosses réparation » et amorties sur une période de trois ans. Le montant des pièces de rechange spécifiques reclassées s'élève à **3 737 323 DT** se détaillant comme suit :

- **1 462 127 DT** un lot des articles provenant des stocks des pièces de rechanges arrêtés au 31/12/2008
- **2 275 196** provenant des articles achetés au cours de l'exercice 2009

Ces articles ont fait l'objet d'amortissements aux taux usuels de 15% maximum ce qui a engendré au titre de l'exercice 2009 des amortissements de **112 246 DT** au lieu de **285 809 DT** si la société aurait suivi le même système de comptabilisation des exercices précédents.

Ce changement au niveau de comptabilisation a engendré une réduction de charges de **173 563 DT**.

4-6- Par ailleurs, le cabinet chargé de la mission d'inventaire physique des immobilisations de la SCB a remis au mois de février 2010 un rapport définitif faisant état à la date de 31/12/2008 d'un écart (en moins) entre la comptabilité de la SCB et l'inventaire physique des immobilisations de :

- Valeurs brutes	- 3 509 802 DT
- Amortissements	- 3 404 833 DT
- Valeurs nettes comptables	- 104 969 DT

La provision pour risques et charges déjà constituée en 2008 pour **136 773 DT** à été ramenée à la nouvelle valeur comptable négative soit **104 969 DT**.

Il reste donc à la S.C.B. de :

- Terminer l'inventaire physique au 31/12/2009,
- Justifier les écarts dégagés par l'inventaire physique des immobilisations s'ils sont confirmés et soumettre les résultats définitifs de cet inventaire physique au conseil d'administration pour avis.
- Passer les écritures de redressements y afférentes après approbation du conseil d'administration et information des autorités compétentes.

II- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

5- En conclusion, et compte tenu des diligences que nous avons accomplies, de notre remarque sur les résultats de l'inventaire physique des immobilisations de votre société (paragraphe 4-6 ci-dessus), de la présentation détaillée des comptes, ci-après exposée, et qui fait partie intégrante de notre rapport, et de tout ce qui précède, Nous estimons que les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31/12/2009 sont sincères et réguliers, et qu'ils présentent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de votre société à cette date.

III- AUTRES INFORMATIONS

6- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention que le projet d'extension de la capacité de production de la SCB n'est pas encore entamé à la date de notre dernière intervention au mois d'Avril 2010. Cette situation risque d'affecter la réalisation du business plan préparé et présenté dans le dossier d'introduction en bourse ayant servi de base pour l'augmentation du capital de votre société et qui a été réalisée en mois d'octobre 2009.

IV- VERIFICATIONS SPECIFIQUES

7- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

7-1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2009 avec les états financiers arrêtés au 31/12/2009.

7-2- Nous avons, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen de disposition et des procédures du dispositif de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne que vous a été remise au titre de l'exercice 2009. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-haut.

7-3- Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Ceci nous a permis de constater que les propriétaires de 25 720 actions ne sont pas encore identifiés.

Tunis le 06 Mai 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**CABINET A.JEMLI DE CONSEIL
D'AUDIT ET D'EUDES**

**P/ SOCIETE FORMATION CONSEIL
M.S. AZZABI**

Rapport spécial des Co-commissaires aux comptes

Pour l'exercice clos au 31 /12/2009

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 09 du décret 529-87 du 1^{er} avril 1987 et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter ci-après le rapport spécial des Co-commissaires aux comptes de la S.C.B pour l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société arrêtés au 31/12/2009. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de notre intervention pour auditer les comptes, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations et le cas échéant de leur approbation.

I- Situation des Crédits :

Dans le cadre du financement de son programme de mise à niveau, la société Les Ciments de Bizerte a obtenu des crédits récapitulés comme suit :

1) Un contrat de crédit unique signé en 2005, avec certaines banques de la place, et qui a continué à produire ses effets juridiques et financiers au cours de l'exercice 2009.

Ce contrat qui a été enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandella à Tunis en date du 18/11/2005, a porté sur un montant total de crédit de **17.000.000 DT** réparti entre les banques suivantes :

La STB pour	6 800 000
La BH pour	3 400 000
L'ATB pour	3 400 000
La BS (Attijari Bank) pour	3 400 000
Total	17 000 000

Les crédits ci-dessus indiqués ont été conclus avec les mêmes conditions à savoir :

- Taux d'intérêt moyen du marché monétaire augmenté de 1.5% l'an
- Unité monétaire conventionnelle : le Dinar Tunisien
- Durée de remboursement : 7 ans
- Déblocage : par tranches selon les besoins de la Société
- Garantie de remboursement :

Pour la garantie de remboursement de ces prêts, la S.C.B a **consenti** au profit des banques ci-dessus indiquées une hypothèque immobilière de 1^{er} rang sur un immeuble qu'elle possède à Bizerte et qui est composé :

- D'une parcelle d'une superficie approximative de 2 Ha 78 Ares 40 Ca, objet du contrat de vente en date du 10/04/1974 enregistré à BIZERTE le 29/04/1974 Folio 12 Case 152.

- D'une parcelle d'une superficie approximative de 3 Ha 43 Ares 97 Ca, objet du contrat de vente enregistré à BIZERTE le 19/10/1999 N° de quittance 52731 N° d'enregistrement 99105453.

Ces deux parcelles sont à distraire du Titre foncier N° 131.232.

- D'une parcelle d'une superficie approximative de 3 Ha 61 Ares 08 Ca, objet du contrat de vente enregistré à BIZERTE le 19/10/1999, N° de Quittance 52731, N° d'enregistrement 99105453, à distraire du Titre foncier N° 130.445 refondu sous le N° 17.680 BIZERTE.

2) Un contrat de crédit de cinq million de dinars accordé par la STB et enregistré à la recette des finances de Bizerte en date de 24 Octobre 2009, à un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1.5%, une durée de remboursement de 7 ans, et garanti par une hypothèque en rang utile sur l'immeuble sis à Bizerte et grevant les crédits obtenus en 2005.

3) Un contrat de crédit de deux million de dinars, accordé à votre société par la BNA, enregistré à la recette de finance de Bizerte en date du 1^{er} Juillet 2009 à un taux d'intérêt de 3.75% et une durée de remboursement de 10 ans dont trois années de franchise.

La situation comptable des crédits contractés par la société Les Ciments de Bizerte dans le cadre du financement de son programme de mise à niveau, se présente à la date du 31/12/2009 comme suit :

		Montants débloqués				Montants remboursés		Montants restants à rembourser	
Banques	Parts	2005	2006	2008	2009	2006-2008	2009	2010	Années suivantes
STB	11 800 000	2 000 000	2 000 000	2 800 000	5 000 000	1 333 334	1 066 667	2 180 953	7 219 046
BH	3 400 000	1 000 000	1 000 000	1 400 000		583 334	333 333	566 666	1 916 667
ATB	3 400 000	1 000 000	1 000 000	1 400 000		666 667	441 026	548 718	1 743 589
BS	3 400 000	1 000 000	1 000 000	1 400 000		741 758	404 396	512 088	1 741 758
BNA	2 000 000				2 000 000				2 000 000
Total	24 000 000	5 000 000	5 000 000	7 000 000	7 000 000	3 325 093	2 245 422	3 808 425	14 621 060

II. Rémunération des dirigeants :

- **Président Directeur Général :**

Les éléments de rémunérations du Président Directeur Général de la société Les Ciments de Bizerte sont fixés comme suit :

- Par la loi n° 187 du 31 Juillet 2009 fixant les montants des éléments de salaire octroyés aux chefs d'entreprises à majorité publique.

- Par le décret du 25 Octobre 1991 fixant la catégorie dans laquelle est classée la société Les Ciments de Bizerte, à savoir la catégorie « A ».
- Par la décision du conseil d'Administration du 14 Mai 2001 portant nomination du Mr Amor Nsairi Président Directeur Général de la société Les Ciments de Bizerte.
- Et par la note circulaire du Ministre de l'Industrie et l'Energie et des Petites et Moyennes Entreprises n°13 du 17 Aout 2009 fixant les éléments de rémunérations de salaires des chefs d'Entreprises à majorité publique.

Cette rémunération est composée des éléments suivants :

Salaire Brut annuel : 33 648 D.
Cotisation Sociales & mutuelle : 5 350 D
Bons d'essences et frais de téléphone : 8 336 D

Autres Avantages en natures : Voiture de fonction, une deuxième voiture avec chauffeur, la prise en charge des soins médicaux.
Le chef d'entreprise bénéficie du droit aux congés payés.

• **Membres du conseil d'administration :**

Les membres du conseil d'administration bénéficie pour chacun d'eux de jetons de présence annuel de 3000 D soit 18 000 D par an pour l'ensemble des membres du conseil.

Ceci Etant, le président du conseil d'administration de votre société ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2009, de conventions avec l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration entrant dans le cadre de celles visées par les articles précités.

De même, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions qui rentrent dans le cadre des dispositions des articles ci-dessus indiqués.

Tunis le 06 Mai 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**CABINET A.JEMLI DE CONSEIL
D'AUDIT ET D'ETUDE**

**P / SOCIETE FORMATION CONSEIL
MOHAMED SALAH AZZABI**

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Group Holding -PGH- , publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2010. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes, Ms. Salah MEZIOU et Mohamed FESSI.

*Poulina Group Holding***Bilan Individuel au 31 décembre 2009**

ACTIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008
ACTIFS NON COURANTS			
<i>Immobilisations incorporelles</i>			
Immobilisations incorporelles	1	4 831	0
Moins amortissements		-406	0
		4 425	0
<i>Immobilisations corporelles</i>			
Immobilisations corporelles	1	4 986 961	354 975
Moins amortissements		-250 834	-15 025
		4 736 127	339 950
<i>Immobilisations financières</i>			
Titres de participation	2	232 064 809	172 932 400
Prêts		384 781	0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		237 190 142	173 272 350
Autres actifs non courants		0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		237 190 142	173 272 350
ACTIFS COURANTS			
Clients et comptes rattachés	3	1 685 388	0
Autres actifs courants	4	845 327	948 674
Placements et autres actifs financiers	5	18 710 458	86 450 000
Liquidités et équivalents de liquidités	6	341 822	1 500 700
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		21 582 995	88 899 375
TOTAL DES ACTIFS		258 773 137	262 171 725

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers

Poulina Group Holding**Bilan Individuel au 31 décembre 2009**

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	7	166 670 000	166 670 000
Réserves	7	40 816 690	82 516 500
Autres capitaux propres		0	0
Résultats reportés		36 115	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		207 522 805	249 186 500
Résultat de l'exercice		49 435 496	3 806
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		256 958 301	249 190 306
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	8	160 630	205 498
Autres passifs financiers		0	0
Provisions		0	0
Total des passifs non courants		160 630	205 498
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	9	504 196	384 155
Autres passifs courants	10	763 990	203 786
Concours bancaires et autres passifs financiers	11	386 020	12 187 978
Total des passifs courants		1 654 206	12 775 920
TOTAL DES PASSIFS		1 814 836	12 981 419
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		258 773 137	262 171 725

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers

<i>Poulina Group Holding</i>		Etat de résultat individuel au 31 décembre 2009	
<i>Désignation</i>	Note	31/12/2009	31/12/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	12	57 392 152	0
Autres produits d'exploitation	13	45 875	0
Total des produits d'exploitation		57 438 027	0
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation de stock de produits finis		0	0
Achats d'approvisionnement consommés		0	0
Charges de personnel	14	-4 096 781	-181 688
Dotations aux amortissements et aux provisions	1	-241 318	-15 025
Autres charges d'exploitation	15	-3 398 334	-5 418
Total des charges d'exploitation		-7 736 433	-202 131
RESULTAT D'EXPLOITATION		49 701 594	-202 131
Charges financières	16	-140 810	207 986
Produits des placements		0	0
Autres gains ordinaires	17	22 35	0
Autres pertes ordinaires	18	-5 791	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		49 577 349	5 855
Impôt sur les sociétés		-141 853	-2049
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		49 435 496	3 806

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers

<i>Poulina Group Holding</i>		Etat de flux de trésorerie au 31.12.09	
<i>Désignation</i>	Note	31//12/2009	31//12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		49 435 496	3 806
Ajustements pour :			

* Dotation aux amortissements et aux provisions		241 318	15 025
* Reprises sur provisions		0	0
* Moins value sur cession d'immobilisation		5 788	0
* Plus value sur cession d'immobilisation		-22 210	0
* Variation du BFR		-1 004 773	-360 733
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		48 655 619	-341 902
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements / acquisitions d'immob. corp et incorporelles	1	-4 697 068	-354 975
Encaissements / cession immobilisations corporelles		71 111	0
Financement des dettes en devises		0	0
Encaissements / cession immobilisations financières		0	0
Décassements / acquisition immobilisations financières	2	-59 132 409	-22 932 400
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-63 758 366	-23 287 375
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement / augmentation des capitaux propres		0	99 186 500
Distribution dividendes	7	-41 667 500	0
Encaissement provenant des crédits leasing	8	513 023	354 975
Remboursement des crédits leasing	8	-373 730	-26 625
Encaissement / billets de trésorerie	5	67 750 000	378 500 000
Décaissement / placement courant		-10 000	
Décaissement / prêts		-384 781	
Décaissement / billets de trésorerie	5	-1 000 000	-463 950 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		24 827 012	14 064 850
Variation de la trésorerie	6 & 11	9 724 265	-9 564 427
Trésorerie au début de l'exercice		-9 564 427	0
Trésorerie à la fin de l'exercice		159 838	-9 564 427

Les notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers

POULINA GROUP HOLDING**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS**
EXERCICE 2009**I- PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ :**

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- la promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- la prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations...;
- l'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'engineering financier, comptable, juridique et autres...;
- et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA (à l'exclusion du sous-groupe La Paix : tourisme).

Une augmentation du capital de PGH est réalisée par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de privés tunisiens en 1967, a démarré avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire
- L'industrie métallurgique et du bois
- La céramique
- Le carton
- L'immobilier.

II- PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION :**1- Référentiel comptable :**

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- Hypothèse de continuité d'exploitation.
- Hypothèse de comptabilité d'engagement.
- Convention de l'entité.
- Convention de l'unité monétaire.
- Convention de la périodicité.
- Convention du coût historique.
- Convention de réalisation du revenu.
- Convention de rattachement des charges aux produits.
- Convention de l'objectivité.
- Convention de l'information complète.
- Convention de l'importance relative.
- Convention de prudence.
- Convention de permanence des méthodes.

2- Principes et méthodes comptables :

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants:

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année. L'exercice 2008 est le 1^{er} exercice. Il a commencé à la date de constitution de la société, soit début juillet 2008, et se termine le 31/12/2008.

b- Immobilisations corporelles / contrats de leasing :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles

Elles sont amorties linéairement sur la durée de vie estimée. Les taux appliqués sont les suivants :

	Taux
Logiciel	33 %
Bâtiments et constructions	5%
Installations technique matériel et outillage	20 %
Matériel roulant	20 %
Mobilier	20%
Equipement de bureau	20 %
Matériel Informatique	33 %
Agencements Aménagements & Installations	10 %

c-Revenus :

Les revenus de la société PGH ont été présentés au cours de l'exercice 2008 au niveau des produits de placement (Placement billet de trésorerie), pour un montant de 192 961 DT. En 2009, les revenus de la société PGH sont présentés au niveau du chiffre d'affaires. Il s'agit essentiellement de dividendes de des intérêts de placement et de prestations de services d'assistance facturées aux sociétés de groupe (font l'objet de leur exploitation).

3- Tableau de trésorerie :

Le tableau de trésorerie est préparé selon la méthode autorisée.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme décaissement et encaissement.

L'apport en nature des titres de participation représentant le capital à la constitution (150 000 000 DT), n'est pas considéré comme flux de trésorerie.

4- Evénements survenus après la date de clôture :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité ou la situation financière de la société n'est intervenu entre la clôture de l'exercice et la date de préparation du présent rapport.

III- NOTES EXPLICATIVES :**III- 1 ACTIFS****NOTE 1 / IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les amortissements sont détaillés dans le tableau d'amortissement ci après :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS					AMORTISSEMENT				V.C.N 31/12/2009
	Solde au 31/12/2008	Régu. ou cession	Reclass.	Nouvelles Acquisitions	Cumul au 31/12/2009	Cumulé au 31/12/2008	31/12/2009	Régu et cession	Cumulé au 31/12/2009	
Immobilisations Incorporelles										
Logiciels	-	-	-	4 831	4 831	-	406	-	406	4 424

Total Des Immobilisations Incorporelles	-	-	-	4 831	4 831	-	406	-	406	4 424
Immobilisations Corporelles										
Terrains	-	-	-	1 692 295	1 692 295	-	-	-	-	1 692 295
Constructions	-	-	-	1 087 601	1 087 601	-	14 886	-	14 886	1 072 715
Inst.Tech.matériel et outillage indus	-	-	-	14 874	14 874	-	69	-	69	14 806
Matériel de Transport	354 975	38 158	-	930 837	1 247 654	15 025	180 147	4 357	190 816	1 056 839
Equipement de bureau	-	13 110	-	957 647	944 536	-	45 437	373	45 063	899 473
Immobilisations en cours	-	-	210 281	210 281	-	-	-	-	-	-
Total Des Immobilisations Corporelles	354 975	51 268	210 281	4 893 535	4 986 960	15 025	240 539	4 730	250 834	4 736 127

1-1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 831 DT, il se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
LOGICIEL	4 831	0	4 831
Total Brut	4 831	0	4 831
Amortissements	-406	0	-406
Total Net	4 424	0	4 424

1-2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 4 986 961 DT, contre un solde brut débiteur de 354 975 DT, la variation de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
TERRAINS	1 692 295	0	1 692 295
CONSTRUCTIONS	1 087 601	0	1 087 601
MATERIEL DE TRANSPORT	1 247 654	354 975	892 679
EQUIPEMENT DE BUREAU	413 360	0	413 360
MATERIEL INFORMATIQUE	531 176	0	531 176
INSTAL.GLES.AG.AM.DI	14 874	0	14 874
IMMOBILISATIONS EN COURS	0	0	0
Total Brut	4 986 961	354 975	4 631 986
Amortissements	-250 834	-15 025	-235 809
Total Net	4 736 127	339 950	4 396 178

NOTE 2 / IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde net débiteur de 232 064 809 DT contre un solde net débiteur au 31.12.08 de 172 932 400 DT. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Titres de participation (apport en nature)	150 000 000	150 000 000	0
Titres de participation souscrits en 2008	96 372 400	96 372 400	0
Titres de participation souscrits/acquis en 2009	6 560 809	0	6 560 809
Versement restant à effectuer/ TP souscrits en 2009 & 2008	-20 868 400	-73 440 000	52 571 600
Total	232 064 809	172 932 400	59 132 409

Les acquisitions et les souscriptions de titres de participation de l'exercice sont :

Acquisitions 2009		
Nature du titre	Nombre de Titres	Valeur d'acquisition
ASTER INFORMATIQUE	50 000	500 000
ASTER TRAINING	20 000	200 000
EZZEHIA	60	600
STE EL MAZRAA	1 469	25 610
I.B.P.	15 000	1 500 000
La Générale des Produits Laitiers	200 000	1 000 000
LARIA INTERNATIONAL	1	100
SOKAPO	7 500	750 000
CGB	1 980	184 999
TDS	23 995	2 399 500
TOTAL BRUT ACQUISITIONS		6 560 809

NOTE 3 / CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde brut débiteur de 1 685 388 DT contre un solde nul au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
CLIENTS	1 473 424	0	1 473 424
CLIENTS EFETS A RECEVEVOIR	211 964	0	211 964
Total	1 685 388	0	1 685 388

NOTE 4 / AUTRES ACTIFS COURANTS

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde débiteur de 845 327 DT contre un solde débiteur de 948 674 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Report TVA	0	284 998	-284 998
Retenues à la source	825 564	307 678	517 886
Produits à recevoir	12 228	30 190	-17 962
Charges constatées d'avance	7 082	325 824	-318 742
Personnel avances & arrondissements	453	-16	469
Total	845 327	948 674	-103 347

NOTE 5 / PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde débiteur de 18 710 458 DT contre un solde débiteur de 86 450 000 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Placement Courant	10 458	0	10 458
Placement Billet de trésorerie	18 700 000	86 450 000	-67 750 000
Total	18 710 458	86 450 000	-67 739 542

NOTE 6 / LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde débiteur de 341 821 DT contre un solde débiteur de 1 500 700 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Effets à l'escompte	102 976	0	102 976

Amen Bank	0	1 121 734	-1 121 734
UBCI	28 692	0	28 692
Attijari Bank	0	258 879	-258 879
BNA	55 702	0	55 702
BIAT	108 756	120 087	-11 331
CAISSE	45 695	0	45 695
Total	341 82	1 500 700	-1 158 879

III-2 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

NOTE 7 / CAPITAUX PROPRES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 207 522 806 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Capital social	166 670 000	166 670 000	0
Réserves légales	190	0	190
Autres réserves (prime d'émission)	40 816 500	82 516 500	-41 700 000
Résultat reporté	36 115	0	36 115
Total	207 522 806	249 186 500	-41 663 694
Résultat de l'exercice	49 435 496	3 806	49 431 690
Total	256 958 302	249 190 306	7 767 996

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH est réalisée par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action, dégageant ainsi un flux de trésorerie de 99 186 500 DT.

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Tableau De Variation des Capitaux Propres arrêté au 31 Décembre 2009						
	Capital social	Autres réserves (prime d'émission)	Réserves légales	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Exercice 2008	166 670 000	82 516 500			3 806	249 190 306
Affectation résultat			190		-190	0
Résultat reporté		-32 500		36 115	-3 616	0
Dividendes		-41 667 500				-41 667 500
Résultat 2009					49 435 496	49 435 496
Exercice 2008	166 670 000	40 816 500	190	36 115	49 019 457	256 958 301

NOTE 8 / EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 160 630 DT contre un solde créditeur de 205 498 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Emprunts	160 630	205 498	-44 869
Total	160 630	205 498	-44 869

Le détail des mouvements du crédit leasing se présente comme suit :

Désignation	31/12/2008		ENCAISSEMENT	REMBOURSEMENT	31/12/2009	
	LONG TERME	COURT TERME	2009	2009	LONG TERME	COURT TERME
CREDIT LEASING	205 498	122 851	513 023	-373 730	160 630	307 012

NOTE 9 / FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 504 196 DT contre un solde créditeur de 384 154 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Fournisseurs locaux	373 651	6 900	366 751
Fournisseurs étrangers	10 022	0	10 022
Fournisseurs d'immobilisation	27 200	0	27 200
Fournisseurs effets à payer	93 323	377 255	-283 932
Total	504 196	384 155	120 041

NOTE 10 / AUTRES PASSIFS COURANTS

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 763 990 DT contre un solde créditeur de 203 786 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Assurance groupe	10 324	217	10 107
Etat impôt à liquider	0	2 049	-2 049
CNSS	232 665	1 498	231 167
R.S/personnel	86 898	5 316	81 582
R.S/Tiers	14 246	10 427	3 819
TVA	74 180	0	74 180
Actionnaires dividendes à payer	110 640	0	110 640
Personnels rémunérations dues	8 733	0	8 733
Prêts CNSS	1 721	0	1 721
Autre impôt taxe et versement assimilé	14	0	14
Charges à payer	168 563	20 000	148 563
Autres débiteurs et créditeurs divers	798	0	798
Produits constatés d'avance.	55 209	164 278	-109 069
Total	763 990	203 785	560 205

NOTE 11 / CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde créditeur de 386 020 DT contre un solde créditeur de 12 187 978 DT au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31.12.09	Solde au 31.12.08	VARIATION
Echéances à moins d'un an sur emprunts	307 012	122 851	184 161
Billets de trésorerie	0	1 000 000	-1 000 000
Découverts bancaires	79 008	11 065 127	-10 986 119
Total	386 020	12 187 978	-11 801 958

NOTE 12 / REVENUS

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde de 57 392 152 DT contre un solde nul au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Prestations de Services	9 524 771	0	9 524 771
Dividendes Reçus	47 857 831	0	47 857 831
Locations Diverses	9 550	0	9 550
TOTAL	57 392 152	0	57 392 152

NOTE 13 / AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde de 45 875 DT correspondant à des subventions d'exploitation.

NOTE 14 / CHARGES DE PERSONNEL

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde 4 096 781 DT contre un solde de 181 688 au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Salaires et compléments de salaires	3 585 458	180 697	3 404 761
Charges sociales légales	511 323	991	510 332
TOTAL	4 096 781	181 688	3 915 093

NOTE 15 / AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde 3 398 334 DT contre un solde de 5 418 au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Electricité et fourniture de carburant	292 317	0	292 317
Sous-traitance main d'œuvre	166 782	0	166 782
Sous-traitance technique	0	0	0
Sous-traitance divers	137 433	0	137 433
Location	563 697	0	563 697
Entretien et réparation	212 280	0	212 280
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	812 535	0	812 535
Publicité	115 894	0	115 894
Transport et déplacement	119 411	0	119 411
Missions et réceptions	252 833	0	252 833
Assurance	42 462		42 462
Frais postaux et frais de télécommunication	154 236	0	154 236
Services bancaires et assimilés	437	0	437
Impôts et taxes	232 621	5 418	227 203
Autres impôts et taxes	498	0	498
Charges diverses ordinaires	210 644	0	210 644
Jetons de présence	35 000	0	35 000
Subventions et dons	49 253	0	49 253
TOTAL	3 398 334	5 418	3 392 916

NOTE 16 / CHARGES FINANCIERES NETTES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde 140 810 DT contre un solde de 207 986 au 31.12.08. La variation de cette rubrique se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Charges d'intérêts	143 267	207 986	-64 719
Gain de change	-1 666	0	-1 666
Prod.net/cession valeurs mobilières	-458	0	-458
Autres	-334	0	-334
TOTAL	140 810	207 986	-67 176

NOTE 17 / AUTRES GAINS ORDINAIRES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde 22 354 DT se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Prod.net/cession d'immobilisations	21 751	0	21 751
Autre produits exceptionnels	602	0	602
TOTAL	22 354	0	22 354

NOTE 18 / AUTRES PERTES ORDINAIRES

Au 31.12.09, cette rubrique présente un solde 5 791 DT se détaillant comme suit :

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31.12.09</i>	<i>Solde au 31.12.08</i>	<i>VARIATION</i>
Charges nettes sur cession d'immobilisation	5 791	0	5 791
TOTAL	5 791	0	5 791

NOTE 19 / OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES**1- Opérations d'achats et de ventes inter groupe :**

LES SOCIETES DE GROUPES	ACHATS	VENTES
ASTER	228 844	44 600
ASTER TRAINING	53 840	16 454
PASSAGE	1 340	24 713
EZZEHIA	46 000	3 317
EL MAZARRA	2 967	749 838
DICK	2 301	272 937
EL JENENNE	190	2 923
ELIOS LOCALISATION	315	-
GAN	51 130	1 083 811
INDUSTRIE TECHNIQUE	7 500	-
STE EQUIPEMENT	-	15 848
GIPA	-	680 244
IBP	-	20 613
MAGHREB INDUSTRIE	-	121 275
MED OIL	-	621 271
OASIS	-	39 762
ZAHRET MORNEG	-	80 836
ENNAJEH	-	13 723
YASMINE	-	2 619
SNA	-	892 970
CEDRIA	-	519 566
PPM	-	136 216
PAF	-	285 222
PROINJECT	-	58 900
TECHNOFLEX	-	37 896
ESSANA OUBER	-	25 150
STEO	-	3 223

MBG	-	299 734
CARTHAGO	-	588 921
TRANSPPOOL	-	28 190
SABA	-	49 860
ALMES	-	702 383
SIDI OTHMEN	-	1 005
SAOUEF	-	53 209
T'PAP	-	4 150
CLARIANT	-	18 496
GIPA TRADING	-	81 247
SOKAPO	-	59 847
GPL	-	46 155
SELMA	-	1 157
AVIPACK	-	15 322
UNIPACK	-	297 791
TOTAL	394 427	8 001 393

2- Salaire des dirigeants :

Le salaire brut annuel du Président Directeur Général pris en charge par la société PGH au titre de l'année 2009 s'élève à 562 734 Dinars.

3- Crédits bancaires et garanties données :

Les crédits bancaires, les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit	Nature d'engagement	Banque
POULINA	5 000 000	CAUTION	ATTIJARRI BANQUE
POULINA TRADING	7 650 000	CAUTION	ATTIJARRI BANQUE
AGROBUSINESS	10 000 000	CAUTION	BT

4- Acquisitions et souscriptions des titres de participation :

Les acquisitions et les souscriptions de titres de participation des sociétés du Groupe POULINA sont analysées à la note n°2 ci-dessus.

5- Acquisitions des immobilisations :

Les acquisitions des immobilisations de la société PGH au près de ses filiales sont analysées comme suit :

Cédant	Désignation	Montant
POULINA	TERRAIN	1 536 840
POULINA	CONSTRUCTION	876 335

Messieurs les actionnaires

Poulina Group Holding
GP1 KM 12 EZZAHRA

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2009

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport d'audit légal des états financiers de la société Poulina Group Holding SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société Poulina Group Holding SA arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de société Poulina Group Holding SA, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, tel que modifié par la Loi n° 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société Poulina Group Holding SA à la réglementation en vigueur.

Tunis le 29 Avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

Messieurs les actionnaires

Poulina Group Holding
GP1 KM 12 EZZAHRA

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2009

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 nouveau et 475 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les dits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Crédits bancaires et garanties données :

Les crédits bancaires, les garanties données par la société PGH au profit de ses filiales sont analysés comme suit :

Sociétés Cautionnées	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
POULINA	5 000 000	CAUTION	ATTIJARRI BANQUE
POULINA TRADING	7 650 000	CAUTION	ATTIJARRI BANQUE
AGROBUSINESS	10 000 000	CAUTION	BT

2- Souscription et acquisitions des titres de participation :

Les souscriptions et les acquisitions de titres de participation des sociétés du Groupe POULINA sont présentées à la note n°2 en annexe aux états financiers.

3- Acquisitions des immobilisations :

Les acquisitions des immobilisations de la société PGH au près de ses filiales sont analysés comme suit :

Cédant	Désignation	Montant en DT
POULINA	TERRAIN	1 536 840
POULINA	CONSTRUCTION	876 335

4- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH au Président Directeur Général telle que décidée par le conseil d'administration au titre de l'année 2009 s'élève à 562 734 Dinars.

La rémunération brute annuelle servie par les sociétés du Groupe PGH à un administrateur telle que décidée par les conseils d'administration des sociétés du groupe concernées au titre de l'année 2009 s'élève à 102 836 Dinars.

5- Opérations réalisées avec les sociétés du Groupe PGH :

Les achats et les ventes réalisés par la société PGH avec ses filiales sont présentés dans la note 19 relative aux parties liées.

Par ailleurs, la société a placé auprès de ses filiales, en billets de trésorerie, par l'intermédiaire des banques, l'excédent de sa trésorerie. Au 31 Décembre 2009, les placements en billets de trésorerie s'élèvent à 18 700 000 Dinars.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis le 29 Avril 2010

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Salah MEZIOU

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ASSURANCES SALIM**

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis

La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 12 mai 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit et Conseil) et Mr Ghazi HANTOUS (GSAudit&Advisory).

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité: en Dinars)

Actif du Bilan (Assurances Salim)	31-déc.-09			31-déc.-08
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	200 409,461	176 301,223	24 108,238	66 549,247
AC13 Fonds commercial				
AC14 Acomptes versés				
	200 409,461	176 301,223	24 108,238	66 549,247
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	884 165,998	659 829,477	224 336,521	218 505,325
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	224 785,125	199 404,726	25 380,399	11 802,208
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours				
	1 108 951,123	859 234,203	249 716,920	230 307,533
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	12 174 386,886	606 031,890	11 568 354,996	7 684 463,370
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées	5 455 985,552	692 573,293	4 763 412,259	4 649 226,556
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises	7 500 000,000		7 500 000,000	2 000 000,000
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers	4 250 000,000	220 748,194	4 029 251,806	4 150 000,000
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	11 010 258,348	36 735,460	10 973 522,888	9 477 670,207
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	17 497 593,057	-	17 497 593,057	23 970 412,868
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts	238 180,174		238 180,174	270 457,319
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 000 000,000		5 000 000,000	1 000 000,000
AC336 Autres				
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	14 598,352		14 598,352	9 191,560
	63 141 002,369	1 556 088,837	61 584 913,532	53 211 421,880
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte				
	-	-	-	-
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	3 649 205,401		3 649 205,401	2 518 181,881
AC520 Provision d'assurance vie	500 547,000		500 547,000	-
AC530 Provision pour sinistres (vie)	1 468 032,614		1 468 032,614	1 123 276,000
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	2 484 600,512		2 484 600,512	1 363 378,843
AC540 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
	8 102 385,527	-	8 102 385,527	5 004 836,724
AC 6 CREANCES				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises				
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	10 827 579,738	1 876 826,768	8 950 752,970	10 274 554,064
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	1 007 910,949		1 007 910,949	583 874,106
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	25 979,759		25 979,759	25 756,230
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	719 676,523		719 676,523	918 511,330
AC633 Débiteurs divers				
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	12 581 146,969	1 876 826,768	10 704 320,201	11 802 695,730
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	826 919,085		826 919,085	394 593,740
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	448 831,640		448 831,640	-
AC722 Autres charges a repartir				
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus				
AC732 Estimations de réassurances - acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	920 646,207		920 646,207	1 279 885,231
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	175 074,908		175 074,908	266 807,849
	2 371 471,840	-	2 371 471,840	1 941 286,820
	87 505 367,289	4 468 451,031	83 036 916,258	72 257 097,934

Capitaux propres et passif du bilan (Assurances Salim)	31-déc.-09	31-déc.-08
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000,000	10 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	5 255 501,329	3 724 427,123
CP3 Rachat d'actions propres		
CP4 Autres capitaux propres		
CP5 Résultat reportés	2 705,465	681 229,274
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	15 258 206,794	14 405 656,397
CP6 Résultat de l'exercice	3 368 634,732	2 253 197,531
Total capitaux propres avant affectation	18 626 841,526	16 658 853,928
Passif		
PA1 Atres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers	-	-
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	653 329,312	185 719,923
	653 329,312	185 719,923
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	11 547 814,668	10 171 283,266
PA320 Provision pour assurance vie	15 815 756,000	11 653 828,103
PA330 Provision pour sinistres (vie)	6 682 589,298	5 699 108,100
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	20 246 714,089	17 276 752,828
PA340 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (vie)		
PA341 Provisions pour participations aux bénéfécies et ristournes (non vie)		
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)		90 000,000
PA361 Autres provisions technique (non vie)	694 067,200	1 003 186,231
	54 986 941,255	45 894 158,528
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte	-	-
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	4 782 697,684	2 774 402,390
	4 782 697,684	2 774 402,390
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe		
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances		
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	814 344,715	391 170,302
PA632 Personnel	4 815,569	7 788,078
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	649 168,747	157 053,906
PA634 Crédeurs divers	1 103 503,352	5 928 273,976
PA64 Ressources spéciales		
	2 571 832,383	6 484 286,262
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation Passif		
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	1 415 274,098	259 676,903
PA72 Ecart de conversion		
	1 415 274,098	259 676,903
	83 036 916,258	72 257 097,934

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non Vie

	OPERATIONS BRUTES 31-déc-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-08
PRNV 1 Primes acquises				
PRNV11 Primes émises et acceptées	17 595 333,643	- 4 142 851,079	13 452 482,564	12 241 055,413
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	- 1 376 531,402	1 131 023,520	- 245 507,882	9 355,188
	16 218 802,241	- 3 011 827,559	13 206 974,682	12 250 410,601
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	1 732 378,170		1 732 378,170	2 355 678,171
PRNV2 Autres produits techniques				
			-	-
CHNV1 Charge de sinistres				
CHNV11 Montants payés	- 8 993 753,242	250 544,823	- 8 743 208,419	- 8 412 986,796
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	- 2 969 961,261	1 121 221,669	- 1 848 739,592	- 3 052 264,804
	- 11 963 714,503	1 371 766,492	- 10 591 948,011	- 11 465 251,600
CHNV 2 Variation des autres provisions techniques	- 191 722,969		- 191 722,969	- 502 344,231
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	- 113 487,864		- 113 487,864	- 141 990,391
CHNV 4 Frais d'exploitation				
CHNV41 Frais d'acquisition	- 1 438 176,134		- 1 438 176,134	- 669 896,790
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	448 831,640		448 831,640	
CHNV43 Frais d'administration	- 3 440 936,014		- 3 440 936,014	- 3 219 720,281
CHNV44 commission reçues des réassureurs		1 060 051,304	1 060 051,304	548 649,882
	- 4 430 280,508	1 060 051,304	- 3 370 229,204	- 3 340 967,189
CHNV5 Autres charges techniques				
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation et équilibrage				
RTNV6 SOUS TOTAL				
RESULTAT TECH ASS N VIE	1 251 974,567	- 580 009,763	671 964,804	- 844 464,639

Etat de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance Vie

		OPERATIONS BRUTES 31-déc-09	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-09	OPERATIONS NETTES 31-déc-08
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	15 624 463,352	- 1 433 688,358	14 190 774,994	11 743 620,921
PRV2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	1 199 671,488		1 199 671,488	1 444 224,209
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2a	1 199 671,488	-	1 199 671,488	1 444 224,209
PRV 2 3	Reprise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	-	-	-	-
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>				
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>				
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	- 2 558 748,114	695 893,364	- 1 862 854,750	- 2 381 725,155
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	- 983 481,198	344 756,614	- 638 724,584	- 905 765,842
	sous total 3	- 3 542 229,312	1 040 649,978	- 2 501 579,334	- 3 287 490,997
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>	- 4 161 927,897	500 547,000	- 3 661 380,897	- 2 211 185,103
	sous total4	- 4 161 927,897	500 547,000	- 3 661 380,897	- 2 211 185,103
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	- 5 157 039,451		- 5 157 039,451	- 4 606 979,822
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés			-	-
CHV43	Frais d'administration	- 1 324 594,162		- 1 324 594,162	- 1 115 676,961
CHV44	commission reçues des réassureurs		143 202,867	143 202,867	109 083,161
	sous total5	- 6 481 633,613	143 202,867	- 6 338 430,746	- 5 613 573,622
CH V9	<u>Charges de placements</u>				
CHV 91	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 41 692,631		- 41 692,631	- 39 428,151
CHV 92	Correction de valeur sur placement	- 77 912,192		- 77 912,192	-
CHV 93	Pertes provenant de la réalisation des placements			-	-
	sous total 6	- 119 604,823	-	- 119 604,823	- 39 428,151
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>				
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>				
	RTV SOUS TOTAL	2 518 739,195	250 711,487	2 769 450,682	2 036 167,257

Assurances SALIM

ETAT DE RESULTAT

(EN DINARS)

		31-déc-09	31-déc-08
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	671 964,804	-844 464,639
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 769 450,682	2 036 167,257
PRNT1	Produits des placements		
	PRN T11 revenus des placements	2 545 986,255	3 548 424,476
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	- 68 300,143	-50 764,345
CHNT12	correction de valeur sur placements	- 165 348,073	-42 483,568
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements		
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	- 1 732 378,170	-2 355 678,171
PRNT2	autres produits non techniques		
	Résultat provenant des activités ordinaires	4 021 375,355	2 291 201,010
CHNT4	impôts sur le résultat	- 652 740,623	-38 003,479
	Résultat net de l'exercice	3 368 634,732	2 253 197,531
	Effet des modifications comptables (nets d'impôts)	-	676 469,446
	Résultat net de l'exercice après modification comptable	3 368 634,732	2 929 666,977

TABLEAU DES ENGAGEMENTNS RECUS ET DONNES

Arrêté au 31/12/2009

(Unité : en Dinars)

	31-déc.-09	31-déc.-08
ENGAGEMENTS RECUS		
Cautions reçus des agents généraux	3 500,000	6 000,000
Caution et garantie au titre des appels d'offres	928 045,750	560 528,367
ENGAGEMENTS DONNES		
Aval caution et garantie au titres des appels d'offres	16 962,798	
Titres et actifs acquis avec engagement de revente		
Autres engagements sur titres , actifs ou revenus	7 750,000	42 250,000
Autres engagements données	659 992,641	3 960 361,588
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
Autres valeurs détenues pour compte de tiers		
	1 616 251,189	4 569 139,955

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2009
(Unité : en Dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	-	-
- Encaissement des primes reçues des assurés	34 817 494,807	26 191 362,947
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-11 855 702,789	-11 408 445,106
- Encaissement des primes reçues acceptations		
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	-2 116 000,669	-1 619 381,728
- Encaissement des sinistres pour les cessions	50 563,742	83 088,429
- Commissions versées aux intermédiaires	-2 315 430,795	-3 741 772,746
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-8 937 199,095	-5 592 679,077
- Encaissements liés à la cession des placements financiers		
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-1 876 927,400	-1 455 840,515
- Produits financiers reçus	2 422 553,902	2 216 104,810
- Impôt sur les bénéfices payés	-1 343 452,362	-1 978 355,709
Autres mouvements		
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 845 899,341	2 694 081,305
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	-134 738 923,243	-67 175 882,520
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	127 817 334,451	65 506 668,740
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-6 921 588,792	-1 669 213,780
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions	-42 250,000	
- Dividendes et autres distributions	-1 445 000,000	-1 456 250,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 1 487 250,000	- 1 456 250,000
<u>Variation de trésorerie</u>	437 060,549	- 431 382,475
-		
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	<u>352 452,786</u>	<u>783 835,261</u>
-		
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>789 513,335</u>	<u>352 452,786</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS**Arrêtés au 31/12/2009****1-PRESENTATION DE LA SOCIETE**

Dénomination	: Société d'Assurances "SALIM"
Siège social	: Immeuble EL Jamel – Avenue Mohamed V – 1002 Tunis
Téléphone	: 71 900 900
Fax	: 71 909 318
E-Mail	: ass.salim@planet.tn
Forme juridique	: Société anonyme faisant appel public à l'épargne
Nationalité	: Tunisienne
Date de constitution	: 15/09/1995
Durée	: 99 ans
Capital social	: 10.000.000 de dinars divisés en 2000.000 actions de valeur nominale 5 dinars chacune entièrement libérées.
Exercice social	: du 1er janvier au 31 décembre de chaque année
Régime fiscal	: Droit commun
Registre de commerce	: B 150661997
Matricule fiscal	: 538 937 C/A/M/000
Législation applicable	: loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances
Branches exploitées	Toutes branches
Principaux réassureurs	MAPFRE ODYSSEE RE SCOR HANOVER RE CCR ARIG NASCO REASSURANCE TUNIS RE

Conseil d'Administration:

- M. Mahmoud BEN FARAH: Président du Conseil
- BANQUE DE L'HABITAT
- EPARGNE INVEST SICAR
- SIM SICAR
- MODERN LEASING
- SIFIB
- Mme Haifa LAARIBI
- M.Ahmed TRABELSI
- M. Nejb MARZOUGUI
- M. Adel ZARROUK
- M. Radhouane ZOUARI
- M. Ali Dhrif BOUZIDI

Direction Générale :

- M. Ali HAMMAMI : Directeur Général

Nom et Siège de la société mère qui publie les comptes consolidés :

La Banque de l'Habitat, 21 Avenue Kheireddine Pacha 1002- Tunis

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a connu les faits marquants suivants :

- Croissance du chiffre d'affaires de 20,45% contre 15,94% en 2008 tout en gardant une structure équilibrée du portefeuille ;
- Préparation et dépôt auprès du Ministère de la tutelle de la fiche technique, des conditions générales et particulières du produit « DHAMEN » pour les besoins de l'application de l'arrêté du Ministre des finances du 05 janvier 2009 définissant les bases techniques du calcul des provisions mathématiques conformément aux tables de mortalité tunisiennes;
- Achèvement des travaux de construction du nouveau siège ;
- Introduction de la société à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « ASSURANCES SALIM » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers la Société « ASSURANCES SALIM » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées suivants :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	10 ans	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

Les placements financiers sont distingués entre les placements dans des entreprises liées et participations et les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Les actifs admis en représentation des provisions techniques sont évalués comme suit conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation :

- Placements immobiliers :

Sont évalués au prix d'acquisition pour les acquisitions à titre onéreux, à la juste valeur pour les acquisitions à titre gratuit et au cout de production pour celles produites par l'entreprise.

De ces valeurs, il est déduit les amortissements et provisions pour dépréciation devant être constituées.

Les provisions pour dépréciation représentent la différence négative entre le prix d'acquisition ou la juste valeur ou le cout de production nets des amortissements et la valeur de marché.

Lorsqu'il n'est pas possible de déterminer la valeur de marché, la valeur déterminée sur la base du principe du prix d'acquisition ou du cout de revient est réputée être la valeur de marché.

- **Obligations et titres à revenus fixes :**

Sont évalués à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achat et hors coupon couru à l'achat.

Une provision pour dépréciation à due concurrence est constituée dès lors qu'un risque de recouvrement et/ou des intérêts est constaté sur ces actifs.

- **Titres à revenus variables :**

Sont évalués au prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats.

Une provision pour dépréciation est constituée :

- Pour les titres cotés en bourse : lorsque le cours moyen des transactions en bourse du mois qui précède la date de clôture des comptes est inférieur au cout d'acquisition.
- Pour les titres non cotés en bourse : lorsque la valeur mathématique de l'exercice clôturé est inférieure au cout d'acquisition.
- La valeur des titres à revenu variable est déterminée séparément pour chaque titre. Une plus value dégagée sur un titre ne peut être compensée par une plus value sur un autre titre.

- **Placements en représentations des contrats en unités de compte :**

Doivent être évalués à leur valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché doit être prise en compte dans le résultat.

Les provisions techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision d'assurance Vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets de primes futures (méthodes prospectives), est calculée séparément pour chaque contrat sur la base de tables de mortalité admises en Tunisie (TD 88-90, TD 88-90 à 70 % et TD 60-64).

Pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance/traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

a. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

AC 1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2009 un montant net de 24 108 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette
				31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	Au 31/12/2009
Logiciel	200 409	-	200 409	-133 860	-42 441	-176 301	24 108
Total	200 409	-	200 409	-133 860	-42 441	-176 301	24 108

AC 2- Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2009 un montant net de 249 717 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Valeur Brute 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette
					31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	au 31/12/2009
A.A.I	203 669	1 848		205 518	-152 719	-14 964	-167 683	37 834
M. Transport (*)	245 780	68 485	22 596	291 668	-144 704	-9 138	-153 842	137 826
M. Informatique	364 090	22 890		386 980	-297 611	-40 693	-338 304	48 676
M.M.B	203 066	21 719		224 785	-191 264	-8 141	-199 405	25 380
Total	1 016 606	114 941	22 596	1 108 951	-786 298	-72 936	-859 234	249 717

(*) L'exercice 2009 a enregistré la cession de deux véhicules totalement amortis pour un montant global de 22 596 DT.

AC3 – Placements :

Les placements totalisent au 31/12/2009 un montant net de 61 584 914 DT contre 53 211 422 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 8 373 491 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2009	31/12/2008
Terrains et constructions d'exploitation	11 568 355	7 684 463
Part dans des entreprises liées	4 763 412	4 649 227
Obligations émises par les entreprises liées	7 500 000	2 000 000
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	10 973 523	9 477 670
Obligations et autres titres à revenu fixe	17 497 593	23 970 413
Autres prêts	238 180	270 457
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	5 000 000	1 000 000
Autres placements financiers	4 029 252	4 150 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	14 598	9 192
Total	61 584 914	53 211 422

1- Terrains et constructions

Les terrains et constructions totalisent au 31/12/2009 un montant net de 11 568 355 DT se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Acquisition ou Cession 2009	Valeur Brute au 31/12/2009	Amortissements			Valeur Nette au 31/12/2009
				31/12/2008	2009	31/12/2009	
Terrains Imm K Espace Tunis	424 200	-	424 200	-	-	-	424 200
Imm K Espace Tunis (construction)*	2 422 800	-	2 422 800	484 892	121140	606 032	1 816 768
Terrain Zone Urbaine Nord	1 316 489	-	1 316 489	-	-	-	1 316 489
Immeuble en cours	2 973 239	4 859 084	7 832 323	-	-	-	7 832 323
Avance sur imm en cours	1 032 627	-854 052	178 575	-	-	-	178 575
Total	8 169 355	4 005 032	12 174 387	484 892	121 140	606 032	11 568 355

* l'immeuble « Bloc K » du complexe immobilier « espace Tunis » a été mis en location en faveur de la « BANQUE DE L'HABITAT » à partir, du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

2- Participations dans des entreprises liées

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Mvts de l'exercice		Valeur Brute 31/12/2009	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2009
		Acquisitions	Cessions		31/12/2008	Dotations 31/12/2009	31/12/2009	
BH	1 248 577		347 507	901 070	-		-	901 070
BH Technologie	330 000			330 000	-330 000		-330 000	-
Modern leasing	800 000	400 000		1 200 000	-		-	1 200 000
SIFIB	218 376			218 376	-		-	218 376
SIM SICAR	1 800 160			1 800 160	-180 016	103 943	-76 073	1 724 087
SOPIVEL	320 000			320 000	-	-	-	320 000
STIMEC	194 350	42 250		236 600	-152 100	-84 500	-236 600	-
SGRC	399 880			399 880	-		-	399 880
SMT	49 900			49 900	-49 900		-49 900	-
Total	5 361 243	442 250	347 507	5 455 986	-712 016	19 443	-692 573	4 763 412

3- Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises

Libellé	Valeur Brute	Acquisition	Cession/tombé	Valeur Nette
	31/12/2008	Libération		31/12/2009
Emprunt obligataire BH	2 000 000	-	2 000 000	-
Emprunt obligataire BH 2009/A		7 500 000		7 500 000
<i>Total</i>	<i>2 000 000</i>	<i>7 500 000</i>	<i>2 000 000</i>	<i>7 500 000</i>

La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit à l'emprunt obligataire « BH 2009 » pour un montant de 7 500 000 D pour une durée de 15 ans dont 2 années de franchise et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

4- Actions et autres titres à revenu variable et parts dans des FCP

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Valeur Brute au 31/12/2009		Valeur Brute au 31/12/2009	Provisions			Valeur Nette au 31/12/2009
		Acq. Libération	Cessions/transfert		2008	Dotations au 31/12/2009	au 31/12/2009	
AMEN BANQUE	29 930	5 114	12 263	22 781				22 781
ATB	199 462		178 076	21 386				21 386
BNA	43 235	166 064	195 349	13 950				13 950
ATTIJARI BANK	115 213	18 750	115 213	18 750				18 750
BTEI	124 300	54 400	120 187	58 513				58 513
STB	107 000	228 772	88 318	247 455	-17 000	17 000	-	247 455
ELECTROSTAR	5 402		5 402	-	-2 342	2 342	-	-
SOTUMAG	72 284		29 700	42 584	-8 032	-2 851	-10 883	31 701
STAR	25 500		25 500	-				-
AFRIQUE ASS	32 000			32 000				32 000
ASSURCREDIT	150 000			150 000	-22 905	-1 125	-24 030	125 970
SDA	7 500			7 500	-2 392	570	-1 822	5 678
TUNIS RE	731 280			731 280				731 280
SICAV BHP	637 539			637 539				637 539
SICAV BHO	550 396			550 396			-	550 396
PLACEMENT EN FCP	1 000 000			1 000 000				1 000 000
FCP SECURITE	4 000 000			4 000 000				4 000 000
SOTACIB	1 699 200	153 900		1 853 100			-	1 853 100
OBLIG.SICAV TANIT	100			100				100
UIB		1 800 000	180 000	1 620 000				1 620 000
SOTRAPIL		1 276	1 276	-				-
U T B		2 923		2 923				2 923
Total	9 530 341	2 431 200	951 283	11 010 258	-52 671	15 935	-36 735	10 973 523

5- Obligations et autres titres à revenu fixe

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2008	Souscription+plus value de souscription	Remboursement+cout d'acquisition	Valeur Brute au 31/12/2009	Provisions au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009
- Emp. obligataire OF. DES CEREALES	300 000		100 000	200 000		200 000
- Emprunt obligataire CIL 1	60 000		60 000	-		-
- Emprunt obligataire CIL 2	40 000		20 000	20 000		20 000
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 1	60 000		60 000	-		-
- Emp. oblig. GENERAL LEASING 2	150 000		50 000	100 000		100 000
- Emprunt obligataire EL MOURADI	600 000		300 000	300 000		300 000
- Emprunt obligataire SOTUVER	400 000		400 000	-		-
- Emprunt obligataire STAR	400 000			400 000		400 000
- Emprunt obligataire Immobilière l'avenue	800 000		200 000	600 000		600 000
- Emprunt obligataire Tunisie leasing	200 000		100 000	100 000		100 000
- Emprunt obligataire BTKD	300 000		100 000	200 000		200 000
- Emprunt obligataire EL WIFAK	750 000		250 000	500 000		500 000
- Emprunt obligataire STAR	156 000			156 000		156 000
- Emprunt obligataire ATB	960 000		40 000	920 000		920 000
- Emprunt obligataire ATL	400 000		100 000	300 000		300 000
- Emprunt obligataire AB 15ANS	1 000 000		66 670	933 330		933 330
- Emprunt obligataire AB 20ANS	250 000		12 500	237 500		237 500
- Emprunt obligataire PANOBOIS	500 000			500 000		500 000
- Emprunt STB 2008	1 000 000		62 500	937 500		937 500
S/total I	8 326 000		1 921 670	6 404 330	-	6 404 330
- BTA ECHEANCE MARS 2009	4 498 901		4 498 901	-		-
- BTA ECHEANCE AVRIL 2010	6 548 416		17 949	6 512 517		6 512 517
- BTA ECHEANCE AVRIL 2014	1 528 630		2 550	1 523 530		1 523 530
- BTA ECHEANCE FEV 2015	3 068 466		5 625	3 057 216		3 057 216
S/total II	15 644 413		4 525 025	11 093 263		11 093 263
Total Général	23 970 413	-	6 446 695	17 497 593	-	17 497 593

Il a été procédé à la radiation de l'emprunt obligataire BATAM pour un montant totalement provisionné de 500 000 DT et ce suite à la décision du Conseil d'Administration en date du 21/04/2009.

6 - Autres prêts

A la clôture de l'exercice le total des prêts accordés au personnel totalise un montant de 238 180 DT contre 270 457 DT en 2008.

Le montant des prêts accordés totalise 79 750 DT contre 88 830 DT en 2008, quant aux remboursements, ils totalisent 112 027 DT contre 88 738 DT.

Libellé	Valeur nette au 31/12/2008	Prêts accordés au 31/12/2009	Remboursements au 31/12/2009	Valeur nette au 31/12/2009
- Prêts au personnel (FAS)	270 457	79 750	112 027	238 180
<u>Total</u>	<u>270 457</u>	<u>79 750</u>	<u>112 027</u>	<u>238 180</u>

7- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Libellé	Valeur nette au 31/12/2008	Souscriptions en 2009	Rachats en 2009	Valeur nette au 31/12/2009
Billet de trésorerie	1 000 000	4 600 000	2 600 000	3 000 000
Compte à terme (éch 17/05/2011)	-	2 000 000		2 000 000
<u>Total</u>	<u>1 000 000</u>	<u>6 600 000</u>	<u>2 600 000</u>	<u>5 000 000</u>

8 - Autres placements financiers

Le poste « Autres placements financiers » totalise, au 31/12/2009, un montant total de 4 250 000 DT représentant des fonds à capital risque gérés par la société « SIM-SICAR ».

La provision pour dépréciation des actions de la société CIMENTS DE BIZERTE est de 220 748

9- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Libellé	Valeur Nette 31/12/2008	Libération 31/12/2009	Constitution 31/12/2009	Valeur Nette 31/12/2009
Tunis Ré	9 192	9 192	14 598	14 598
<u>Total</u>	<u>9 192</u>	<u>9 192</u>	<u>14 598</u>	<u>14 598</u>

A- AC 5 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2009 un montant de 8 102 386 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant Net 31/12/2009	Montant Net 31/12/2008	Variation
Provisions pour primes non acquises	3 649 205	2 518 182	1 131 024
Provisions d'assurances vie	500 547	-	500 547
Provisions pour sinistres vie	1 468 033	1 123 276	344 757
Provisions pour sinistres non vie	2 484 601	1 363 379	1 121 222
<i>Total</i>	<i>8 102 386</i>	<i>5 004 837</i>	<i>3 097 549</i>

AC 6 – Créances

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant 31/12/2009	Montant 31/12/2008	Variation
Créances nées d'opérations d'assurances directes	8 950 753	10 274 554	-1 323 801
Créances nées d'opérations de réassurances	1 007 911	583 874	424 037
Personnel	25 980	25 756	224
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	719 677	918 511	-198 835
<i>Total</i>	<i>10 704 320</i>	<i>11 802 696</i>	<i>-1 098 376</i>

(1) Le poste Créances nées d'opérations d'assurances directes se détaille comme suit :

Libellé	Créances courantes au 31/12/2009	Créances contentieuses au 31/12/2009	Provisions Créances au 31/12/2009	Montant Net au 31/12/2009
- créances affaires directes	5 394 741	300 103	1 161 583	4 533 260
- créances agents généraux	1 417 503	761 553	640 255	1 538 802
- créances courtiers d'assurances	1 933 929	136 860	74 989	1 995 801
-Compte courant agents généraux	657 803			657 803
-Compte courant courtiers	225 087			225 087
<i>Total</i>	<i>9 629 063</i>	<i>1 198 516</i>	<i>1 876 827</i>	<i>8 950 753</i>

Les créances nées d'opérations d'assurances directes concernent principalement les relations suivantes :

Relation	Montant
- Créances BH	4 257 457
- Ministère de la jeunesse	638 973
- Créances SNIT	323 287
- BMA	42 008

Il est à noter que pour l'exercice 2009, la société « Assurances SALIM » a constaté une provision sur les créances pour un montant de 1 876 907 DT détaillée comme suit :

Contentieux Primes	940 281
Recouvrement Direct	221 383
Agents Généraux	342 308
Courtiers	74 989
Agent général Beya MOUELHI	257 367
Agent Général Lamine MHANNI	40 579
Total	<u>1 876 907</u>

AC 7 - Autres éléments d'actifs

Le poste « Autres Eléments d'Actifs » totalise, au 31/12/2009, un solde de 2 371 472 DT contre 1 941 287 DT au 31/12/2008 et s'analyse comme suit :

Libellé	Valeur au 31/12/2009	Valeur au 31/12/2008
Comptes Banques et caisse	788 759	352 419
Caisse	754	34
Chèques impayés	37 406	42 141
Charges reportées	448 832	-
Produits à recevoir	920 646	1 279 885
Autres (Consignations)	175 075	266 808
Total	<u>2 371 472</u>	<u>1 941 287</u>

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

CP - Capitaux propres

A la date du 31/12/2009, le capital social s'élève à 10 MDT composé de 2 000 000 actions d'une valeur nominale de 5 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2008	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2009
- Capital social	10 000 000		-	-	10 000 000
- Réserves légales	823 541	146 721	-	-	970 263
- Réserves extraordinaires (1)	2 294 500	1 235 000	-	-	3 529 500
- Fonds social	606 386	149 353	-	-	755 739
- Report à nouveau	4 760	4 760	-	-	2 705
- Effet modification comptable	676 469	-676 469			-
- Résultat de la période	2 253 198	-853 198	-1 400 000	3 368 635	3 368 635
Total	<u>16 658 854</u>	<u>6 167</u>	<u>-1 400 000</u>	<u>3 368 635</u>	<u>18 626 842</u>

(1) Un montant de 877 000 DT est réservé dans l'attente de la vérification du doute sur l'insuffisance de la provision mathématique du produit « DHAMEN » relevée par les services de contrôle du Comité Général des Assurances (cf : Lettre du 10/04/2009).

Résultat de l'exercice

Le résultat brut de l'exercice 2009 est de 4 021 375 DT soit une augmentation par rapport à 2008 de 35,51%.

Le résultat net de l'exercice 2009 est de 3 368 635 DT soit une augmentation par rapport à 2008 de 14,98%.

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation	%
Résultat brut	4 021 375	2 967 670	1 053 705	35,51%
Impôts sur les sociétés	652 741	38 003	614 737	1617,58%
<u>Résultat net</u>	<u>3 368 635</u>	<u>2 929 667</u>	<u>438 968</u>	<u>14,98%</u>

PA 2 - Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges s'élèvent à 653 329 DT et se détaillent comme suit :

- Provisions pour effets retournés impayés 102 493 DT ;
- Provisions pour chèques retournés impayés 37 405 DT ;
- Provisions pour commissions à payer 513 431 DT.

PA 3 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 54 986 941 DT contre 45 894 159 DT en 2008 soit une augmentation de 9 092 783 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

1 - Les provisions pour primes non acquises non vie totalisent 11 547 815 DT contre 10 171 283 DT en 2008 soit une variation de 1 376 531 DT et un taux d'évolution de 13,53%.

La répartition de ces provisions par branche est détaillée comme suit :

Branche	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Engineering	7 371 070	6 732 329	638 742
- Automobile	3 515 356	2 892 692	622 665
- ARD	133 046	76 585	56 461
- Incendie	474 340	437 987	36 353
- Transport	54 003	31 691	22 311
<u>Total</u>	<u>11 547 815</u>	<u>10 171 283</u>	<u>1 376 531</u>

2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) totalisent au 31/12/2009 15 815 756 DT contre 11 653 828 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 4 161 928 DT et un taux d'évolution de 35,71%.

La provision mathématique sur contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers « DHAMEN » est calculée adhésion par adhésion selon les caractéristiques de chacune (âge, durée, taux d'intérêt) et en retenant la somme de toutes les provisions individuelles y compris celle négatives en raison de l'uniformité du tarif appliquée. Cette méthode dégage un montant de 4 010 169 DT selon l'ancienne table TD 88-90 à 70%. En appliquant les dispositions de l'arrêté du Ministre des finances concernant la nouvelle table de mortalité tunisienne TD 99, la provision du produit « DHAMEN » s'élève à 4 461 938 DT.

3 - Les provisions pour sinistres vie au 31/12/2009 sont évaluées à 6 682 589 DT contre 5 699 108 DT en 2008 soit une augmentation de 983 481 DT.

4 - Les provisions pour sinistres non vie totalisent au 31/12/2009 un montant de 20 246 714 DT contre 17 276 753 DT en 2008 soit une augmentation de 2 969 961 DT.

La répartition de ces provisions par branche est détaillée comme suit :

Branche	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
- Engineering	2 411 539	2 005 403	406 136
- Automobile	15 068 828	13 245 677	1 823 151
- ARD	721 147	616 723	104 424
- Incendie	596 792	376 462	220 331
- Transport	-29 098	-114 112	85 014
- Assurance groupe maladie	1 477 505	1 146 600	330 905
Total	20 246 714	17 276 753	2 969 961

5 - Autres provisions techniques (non vie) qui sont constituées de provisions pour risques en cours présentant un montant de 694 067 DT en 2009 contre 502 344 DT en 2008.

PA 5 - Dettes pour dépôt en espèces reçus des cessionnaires

Les dettes pour dépôt de réassurance s'élèvent au 31/12/2009 à 4 782 698 DT contre 2 774 402 DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 1 838 295 DT.

Le détail de ces dettes se présente comme suit :

<i>DESIGNATION</i>	<i>AU 31/12/2009</i>	<i>Au 31/12/2008</i>	<i>Variation</i>
AFRICA RE	209 173	116 611	92 562
ALLIANZ	7 289	3 295	3 994
A R C	229 933	154 644	75 288
ARIG REASSURANCE	111 029	58 537	52 492
BEST REASSURANCE	227 655	123 063	104 592
C.C.R	127 805	95 034	32 771
COLOGNE REASSURANCE (GENERAL)	38 468	9 191	29 277
GRAS SAVOYE	106 310	55 796	50 514
HANNOVER REASSURANCE	409 184	304 503	104 681
IMPERIAL FIRE AND MARINE	7 289	3 295	3 994
INTERLINK	94 993	43 052	51 941
KUWEIT RE	6 557	10 033	-3 477
LABUAN RE	72 110	27 665	44 445
MAPHRE REASSURANCE	288 172	292 343	-4 170
MARE	12 774	15 143	-2 369
MILLI RE	28 102	13 497	14 605
NASCO REASSURANCE	527 684	266 475	261 209
ODYSSEY RE	56 200	3 981	52 219
REVIOS	19 932	25 740	-5 808
SCORE REASSURANCE	553 197	434 463	118 733
SWISS REASSURANCE	14 578	6 590	7 988
TUNIS REASSURANCE	1 632 142	710 322	921 820
XL RE	2 122	1 131	991
<i>TOTAL</i>	<i>4 782 698</i>	<i>2 774 402</i>	<i>2 008 295</i>

PA 6 - Autres dettes

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2009 à 2 571 832 DT contre 6 484 286DT contre au 31/12/2008, soit une diminution de 3 927 321 DT et se détaille comme suit :

Dettes	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008	Variation
Dépôts et cautionnement reçus	814 345	391 170	423 174
Personnel	4 816	7 788	-2 973
Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	649 169	157 054	492 115
Créditeurs divers	1 103 503	5 928 274	-4 824 771
<u>TOTAL</u>	2 571 832	6 484 286	-3 912 454

PA 7 - Autres passifs

Le solde du poste « Autres passifs » s'élève au 31/12/2009 à 1 415 274 DT contre 259 677 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 155 597 DT.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE****PRV1 - Prime acquises**

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 14 190 775 DT contre 11 743 621 DT en 2008 soit une augmentation de 2 447 154 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au	au	
	31/12/2009	31/12/2008	
- Primes émises nettes d'annulations et ristournes	15 634 463	13 002 250	2 632 213
- Primes à annuler	10 000		10 000
- Acceptations	-	5 216	-5 216
Sous-total	15 624 463	13 007 467	2 616 997
- Primes cédées	-1 433 688	-1 263 846	-169 842
Total	14 190 775	11 743 621	2 447 154

PRV2 - Produits des placements

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2009 un montant de 3 745 658 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provision technique vie	x Produits des placements

Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	22 498 345 DT
- Provisions techniques non vie	32 488 596 DT
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	70 245 148 DT
- Produits des placements globaux	3 745 658 DT

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 1 199 671 DT contre 1 444 224 DT pour l'exercice 2008.

CHV1 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 2 501 579 DT contre 3 287 491 DT pour l'exercice 2008, soit une augmentation de 1 142 933 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant	Montant	Variation
	au 31/12/2009	au 31/12/2008	
Sinistres payés	-2 558 748	-2 943 601	384 853
Part des réassureurs dans les sinistres	695 893	561 876	134 018
Variation des provisions pour sinistres	-983 481	-1 167 581	184 100
Part des réassureurs dans la variation des prov. pour sinistres	344 757	261 816	82 941
Total	-2 501 579	-3 287 491	785 912

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge de 4 161 928 DT dont un montant de 500 547 DT est à la charge du réassureur contre 2 211 185 DT pour l'exercice 2008, soit une augmentation de charge de 1 950 743 DT brute de réassurance.

CHV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies à la BH sur des contrats collectifs vie et aux agents généraux et courtiers d'assurances » totalisent un montant de 5 157 039 DT contre 4 606 980 DT en 2008.

Le poste « Frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 5 008 790 DT contre 4 377 881 DT en 2008 soit une augmentation de 630 910 DT et se détaille comme suit :

Frais Généraux	2009	2008
Frais du Personnel	1 875 749	1 581 451
Divers frais d'exploitation	1 089 313	1 039 014
Honoraires commissions et vacations	233 452	79 746
Loyer et charges locatives	184 217	230 272
Dotation aux amortissements	259 113	300 651
Etats impôts et taxes	548 915	461 543
Jetons de présence servis	56 250	56 250
Dotation à la provision pour créances douteuses	70 871	570 376
Dotation à la provision pour congés payés	23 856	23 087
Dotation à la provision pour risques divers	667 055	35 491
Total	5 008 791	4 377 881

La part attribuée au compte de résultat technique vie en 2009 est de 1 324 594 DT contre 1 115 677 DT en 2008, soit une augmentation 208 917 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2009 et 2008 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	32%	68%	34%	66%
- Salaires	26%	74%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	47%	53%

Dans la même rubrique « frais d'exploitation » figurent les commissions reçues des réassureurs en 2009 pour un montant de 143 203 DT contre 109 083 DT en 2008.

CHV9 - Charges des placements

Le compte charges des placements global dégage un montant de 119 605 DT contre 39 428 DT en 2008, soit une augmentation de 80 177 DT.

La charge de gestion des placements pour un montant de 41 693 DT contre 39 428 DT en 2008 provient des intérêts servis sur dépôts aux réassureurs en assurances vie.

Le compte de résultat vie dégage un résultat bénéficiaire en 2009 de 2 769 451 DT contre 2 036 167 DT 2008.

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

PRNV1 - Primes acquises

Les primes acquises de l'assurance non vie s'élève au 31/12/2009 à 13 206 975 DT contre 12 250 411 DT en 2008, soit une augmentation de 956 564 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
- Primes émises	17 592 217	14 401 038	3 191 180
- Acceptations	44 531	95 462	-50 931
- Variation des primes émises non acquises	-1 382 383	-506 008	-876 376
- Variation des primes émises non acquises sur acceptation	5 852	34 500	-28 648
- Primes à annuler	-41 415	75 539	-116 954
Sous-total 1	16 218 802	14 100 531	2 118 271
- Primes cédées	-4 142 851	-2 330 984	-1 811 867
- Part des réassureurs dans la variation des PENA	1 131 024	480 863	650 161
- Participation aux bénéfices sur cession			
Total	13 206 975	12 250 411	956 564

B- PRNT3 - Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux (vie et non vie) de la société totalisent au 31/12/2009 un montant de 3 745 658 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 Arrêté du Ministère des Finances du 26-06-2000) :

$$\frac{\text{Provision technique vie}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions techniques vie et non vie}} \times \text{Produits des placements}$$

Soit :

- Provisions techniques vie	22 498 345 DT
- Provisions techniques non vie	32 488 596 DT
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	70 245 148 DT
- Produits des placements globaux	3 745 658 DT

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 1 732 378 contre 2 355 678 DT au titre de l'exercice 2008.

CHNV1 : Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 10 591 948 DT contre 11 465 252 DT au titre de l'exercice 2008, soit une diminution de 873 304 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Sinistres payés	-8 993 753	-9 213 275	219 522
Part des réassureurs dans les sinistres	250 545	800 288	-549 744
Variation des provisions pour sinistres	-2 969 961	-2 971 719	1 758
Part des réassureurs dans la variation pour sinistres	1 121 222	-80 546	1 201 767
Total	-10 591 948	-11 465 252	873 304

CHNV2 - Variations des autres provisions techniques

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-694 067	-502 344	-191 723
Total	-694 067	-502 344	-191 723

CHNV3 - Participations aux bénéfices et ristournes

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2009 à 113 488 DT contre 141 990 DT en 2008, et se détaille comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2009	Montant au 31/12/2008	Variation
- Participations aux bénéfices servies	-113 488	-141 990	28 502
Total	-113 488	-141 990	28 502

CHNV4 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition « composés essentiellement des commissions servies aux agents généraux et courtiers d'assurances » et qui totalisent un montant de 1 438 176 DT contre 669 897 DT en 2008. La variation du montant des frais d'acquisition reportés est de 448 832 DT.

Le poste « frais d'administration » de la société dégage un montant global (vie et non vie) de 5 008 790 DT.

La part attribuée au compte de résultat technique non vie en 2009 est de 3 440 936 DT contre 3 219 720 DT en 2008, soit une augmentation de 221 216 DT.

A noter que la répartition des frais d'administration non directement affectables au titre des exercices 2009 et 2008 a été effectuée sur la base des clés de répartitions suivantes :

Clés de répartition	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Vie	Non Vie	Vie	Non Vie
- Effectif	32%	68%	34%	66%
- Salaires	26%	74%	18%	82%
- Chiffre d'affaires	47%	53%	47%	53%

Dans la même rubrique « frais d'exploitation » figure la commission reçue des réassureurs en 2009 pour un montant de 1 060 051 DT contre 548 650 DT 2008.

Le compte de résultat non vie dégage un résultat bénéficiaire de 671 965 DT contre un résultat déficitaire de 844 465DT en 2008.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

	2009	2008
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	671 965	-844 465
Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	2 769 451	2 036 167
Produits des placements	2 545 986	3 548 424
charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt	-68 300	-50 764
Correction des valeurs sur placements	-165 348	-42 484
Pertes provenant de la réalisation des placements		
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	-1 732 378	-2 355 678
Autres produits non techniques		
Résultat provenant des activités ordinaires	4 021 375	2 291 201
Impôts sur le résultat	652 741	38 003
Résultat net de l'exercice	3 368 635	2 253 198
Effet des modifications comptables (nets d'impôts)		676 469
<i>Résultat net de l'exercice après modification comptables</i>	<i>3 368 635</i>	<i>2 929 667</i>

C2-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins- Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	12 174 387	11 568 355	11 568 355	606 032
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	15 278 308	14 549 000	14 549 000	729 309
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	550 396	550 396	550 396	
Autre parts d'OPCVM	637 539	637 539	637 539	
Obligations et autres titres à revenu fixe	24 997 593	24 997 593	24 997 593	
Prêts hypothécaires	4 250 000	4 029 252	4 029 252	220 748
Autres prêts et effets assimilés	238 180	238 180	238 180	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	14 598	14 598	14 598	-
Autres dépôts	5 000 000	5 000 000	5 000 000	-
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<i>63 141 002</i>	<i>61 584 913</i>	<i>61 584 913</i>	<i>1 556 089</i>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	<i>55 354 473</i>	<i>55 354 473</i>	<i>55 354 473</i>	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques				

C3-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2007</i>					
Règlements cumulés	8 524 048	8 642 090	5 225 619		
Provisions pour sinistres	8 290 299	13 407 260	9 326 079		
Total charges des sinistres	16 814 347	22 049 350	14 551 698		
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144		
% sinistres / primes acquises	82%	87%	59%		
Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2008</i>					
Règlements cumulés	10 293 644	10 134 564	7 541 745	5 705 997	
Provisions pour sinistres	10 256 118	16 619 461	12 522 340	12 636 356	
Total charges des sinistres	20 549 762	26 754 025	20 064 085	18 342 353	
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998	
% sinistres / primes acquises	100%	105%	81%	68%	

Année d'inventaire	2005	2006	2007	2008	2009
<i>Inventaire 2009</i>					
Règlements cumulés	11 089 915	10 906 149	8 302 427	7 109 730	5 176 984
Provisions pour sinistres	11 396 095	19 795 482	15 533 708	15 443 713	15 513 332
Total charges des sinistres	22 486 010	30 701 631	23 836 135	22 553 443	20 690 316
Primes acquises	20 477 314	25 421 426	24 725 144	27 107 998	31 843 266
% sinistres / primes acquises	110%	121%	96%	83%	65%

C4-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers	267 103		267 103
Revenu des participations	127 607		127 607
Revenu des autres placements	337 382	1 603 476	1 940 858
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)	453 613	956 477	1 410 090
Total des produits de placements	1 185 705	2 559 953	3 745 658
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)		119 605	119 605
Autres frais (ajustement sur valeur)			
Total des charges de placements		119 605	119 605

5-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	DECES	CAPITAL- ISATION	VIE	Total
Primes	15 028 354	552 107	44 002	15 624 463
Charges de prestations	3 365 073	177 156	-	3 542 229
Charges des provisions d'assurance vie	3 924 162	193 454	44 312	4 161 928
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)				
Solde de souscription	7 739 119	181 497	-310	7 920 307
Frais d'acquisition	-5 136 148	-8 934	-11 957	-5 157 039
Frais d'acquisition reportés				
Autres charges de gestion nettes	-1 258 364	-26 492	-39 738	-1 324 594
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-6 394 512	-35 426	-51 695	-6 481 633
Produits nets de placements	54 004	810 049	216 013	1 080 066
Participation aux résultats et intérêts techniques				

Solde financier	54 004	810 049	216 013	1 080 066
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 433 688			-1 433 688
Part des réassureurs dans les charges de prestations	695 893			695 893
Part des réassureurs dans les charges de provisions	845 304			845 304
Part des réassureurs dans la participation aux résultats				-
Commissions reçues des réassureurs	143 203			143 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	250 711	-	-	250 711
<u>Résultat technique</u>	1 649 323	956 120	164 008	2 769 451

C6-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	ARD	INCENDIE	ENG	TRANSPORT	MALADIE	Total
Primes acquises	7 416 844	885 767	1 260 448	1 625 381	396 841	4 633 521	16 218 802
Primes émises	8 039 509	942 228	1 296 801	2 264 123	419 152	4 633 521	17 595 334
Variation des primes non acquises	-622 665	-56 461	-36 353	-638 742	-22 311		-1 376 531
Charges de prestation	-6 801 569	-204 236	-272 875	-663 708	-115 138	-4 097 911	-12 155 437
Prestations et frais payés	-4 786 695	-99 812	-52 545	-257 572	-30 124	-3 767 005	-8 993 753
Charges des provisions pour prestations diverses	-2 014 874	-104 424	-220 331	-406 136	-85 014	-330 905	-3 161 684
Solde de souscription	615 275	681 531	987 573	961 673	281 703	535 610	4 063 365
Frais d'acquisition	-962 562	-81 447	-130 707	-163 854	-81 823	-17 784	-1 438 176
Autres charges de gestion nettes	-1 263 593	-366 341	-213 041	-402 875	-122 513	-623 741	-2 992 104
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-2 226 155	-447 788	-343 748	-566 730	-204 335	-641 525	-4 430 281
Produits nets de placements	1 031 861	44 540	55 852	510 094	12 990	77 041	1 732 378
Participation aux résultats	-27 669		-67 629		-18 190		-113 488
Solde financier	1 004 192	44 540	-11 777	510 094	-5 200	77 041	1 618 890
Part des réassureurs dans les primes acquises	-575 647	-602 585	-465 256	-2 290 899	-208 465		-4 142 851
Part des réassureurs dans les prestations payées	67 382	113 161	35 100	34 901			250 545
Part des réassureurs dans les charges de provisions	799 835	114 064	52 842	1 285 504			2 252 245
Commissions reçues des réassureurs	54 263	147 367	214 949	558 688	84 784		1 060 051
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	345 834	-227 993	-162 365	-411 805	-123 681	-	-580 010
Résultat technique	-260 855	50 291	469 683	493 232	-51 513	-28 873	671 965

Informations complémentaires

Provisions pour primes non acquises clôture	3 515 356	133 046	474 340	7 371 070	54 003	-	11 547 815
Provisions pour primes non acquises ouverture	2 892 692	76 585	437 987	6 732 329	31 691	-	10 171 283
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	14 833 390	721 147	596 792	2 411 539	-29 098	1 477 505	20 011 275
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	13 245 677	616 723	376 462	2 005 403	-114 112	1 146 600	17 276 753
Autres provisions techniques clôture	694 067						694 067
Autres provisions techniques ouverture	502 344						502 344
A déduire :							
Provisions devenues	-	-	-	-	-	-	-

C7-PARTICIPATION BENEFICIAIRES DES ASSURES DANS LA BRANCHE VIE

Libellé	2005	2006	2007	2008	2009
Participation aux résultats					
- Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)	3 009 210	3 901 559	23 927	28 577	34 876
- Variation de la provision pour participation aux bénéfices	1 078	5 000	9 847	4 650	6 299
Participation aux résultats des contrats d'assurances vie					
- Provisions mathématiques moyennes	6 118 423	6 766 236	8 488 513	10 459 138	13 734 792
- Montant minimum de participation	3 010 288	3 906 559	33 774	33 227	41 175
- Montant effectif de la participation bénéficiaire	3 010 288	3 906 559	33 774	33 227	41 175

C8-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	<i>Total</i>
Primes	15 624 463
Charges de prestations	-3 542 229
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-4 161 928
Solde de souscription	7 920 306
Frais d'acquisition	-5 157 039
Autres charges de gestion nettes	-1 324 594
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-6 481 634
Produits nets de placements	1 080 067
Participation aux résultats et intérêts techniques	
Solde financier	1 080 067
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 433 688
Part des réassureurs dans les charges de prestations	1 040 650
Part des réassureurs dans les charges de provisions	500 547
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	143 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	250 711
Résultat technique	2 769 451
Informations complémentaires	
Montant des rachats	86 408
Intérêts techniques bruts de l'exercice	

C9-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquises	16 218 802
Primes émises	17 595 334
Variation des primes non acquises	-1 376 531
Charges de prestation	-12 155 437
Prestations et frais payés	-8 993 753
Charges des provisions pour prestations diverses	-3 161 684
Solde de souscription	4 063 365
Frais d'acquisition	-1 438 176
Autres charges de gestion nettes	-2 992 104
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 430 280
Produits nets de placements	1 732 378
Participation aux résultats	-113 488

Solde financier	1 618 890
Part des réassureurs dans les primes acquises	-4 142 851
Part des réassureurs dans les prestations payées	250 545
Part des réassureurs dans les charges de provisions pour prestations	2 252 245
Commissions reçues des réassureurs	1 060 051
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-580 010
<u>Résultat technique</u>	<u>671 965</u>

Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	11 547 815
Provisions pour primes non acquises ouverture	10 171 283
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	20 246 714
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	17 276 753
Autres provisions techniques clôture	694 067
Autres provisions techniques ouverture	502 344
<u>A déduire :</u>	-
Provisions devenues exigibles	

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE :

1 flux de trésorerie liés à l'exploitation : 8 845 899

1-1 encaissements des primes reçues des assurés : 34 817 495 DT contre 26 191 363 DT en 2008 soit une augmentation de 8 626 132 DT.

Il s'agit des encaissements sur :

- affaires directes pour 24 613 531 DT
- affaires agents généraux pour 5 603 294 DT
- affaires courtiers pour 4 549 017 DT

1-2 sommes versées pour paiement des sinistres : -11 855 703 DT

Il s'agit des décaissements pour paiements des sinistres soit :

- règlements sinistres pour 12 027 804 DT
- règlements rachats capitaux pour 86 408 DT
- encaissements recours sur sinistres 70 780 DT

1-3 décaissements des primes pour les cessions

Il s'agit de sommes versées aux réassureurs pour un montant de 2 116 001 DT

1-4 encaissement des sinistres pour les cessions

Il s'agit de sommes perçues des réassureurs pour un montant de 50 564 DT

1-5 sommes versées aux fournisseurs et au personnel

- sommes versées au personnel s'élèvent à 1 482 812 DT
- sommes versées aux fournisseurs s'élèvent à 7 360 111 DT

1-6 sommes versées pour participation aux bénéfices pour un montant de total de 2 315 431DT

1-7 taxes sur les assurances versées au trésor

- la taxe sur les assurances s'élève à 1 876 927 DT

1-8 produits financiers reçus

Encaissements intérêts, dividendes, jetons de présence, et autres produits financiers pour un montant total de 2 422 554 DT.

2 flux de trésorerie liés aux activités d'investissements : - 6 921 589 DT

- décaissement sur acquisitions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 134 738 923 DT
- encaissements sur cessions des placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation pour 127 817 334 DT

3 flux de trésorerie liés aux activités de financement : -1 487 250 DT

Il s'agit de dividendes et autres distributions pour un montant de 1 445 000 D

4 variation de trésorerie : - 437 061 DT

5 trésorerie de début d'exercice : 352 453 DT

6 trésorerie de fin d'exercice : 789 513 DT

SOCIETE « ASSURANCES SALIM »
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

1 - Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la société « ASSURANCES SALIM » au 31 Décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. A l'exception des points évoqués ci-après, nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **ASSURANCES SALIM** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le

31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société « ASSURANCES SALIM » a constaté la provision mathématique sur le contrat assurance groupe décès en garantie des prêts immobiliers DHAMEN, conclu avec la « Banque de l'Habitat », en se référant à la nouvelle fiche technique déposée le 29 janvier 2010.

La nouvelle fiche utilise une base individuelle contrat par contrat, et en retenant la règle de la mutualisation entre assurés étant donné que le tarif est uniforme quelque soit la tranche d'âge, ainsi que les bases techniques prévus par l'arrêté du 05 janvier 2009.

La société a continué à maintenir parmi les capitaux propres une réserve pour risques généraux antérieurement constituée d'un montant de 877 000 DT et à assurer un suivi régulier du portefeuille DHAMEN et de veiller au maintien de son équilibre.

- La société « ASSURANCES SALIM » a conclu des conventions collectives d'assurance prévoyance-retraite à adhésion individuelle. La provision mathématique relative à ces conventions, soit 1 923 293 Dinars au 31 Décembre 2009 contre 1 505 647 Dinars au terme de l'exercice 2008, a été déterminée sur la base de la fiche d'actuaire du produit prévoyance-retraite moyennant certains aménagements des bases techniques.

2 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2009.

Nous avons aussi, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société « ASSURANCES SALIM » à la réglementation en vigueur.

Il est à signaler, en outre, que les actifs admis en représentation des provisions techniques ne sont pas gérés selon le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30

de l'Arrêté du Ministre des Finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Nous ne sommes, donc, pas en mesure de nous prononcer sur le respect par la société « ASSURANCES SALIM » des conditions de représentation des provisions techniques telles que prévues par l'article 31 de l'Arrêté sus-indiqué.

Nous devons, aussi, noter que la société « ASSURANCES SALIM » détient, à la date du 31 Décembre 2009, une participation de 0,01% du capital de la « Banque de l'Habitat », elle-même détenant 30% du capital de la société « ASSURANCES SALIM », ainsi qu'une participation de 10% dans la société « SIMSICAR » elle-même détenant 9.33% du capital de la société « ASSURANCES SALIM ». Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales, qui stipule qu'une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par actions si celle-ci détient une fraction de son capital supérieure à 10 %.

Tunis le 26 Avril 2010

**La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI**

**GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS**

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009.**

En application des dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

- 1.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit en 2009 à un emprunt obligataire de 7 500 000 Dinars pour une durée de 15 ans dont 2 années de grâce et un taux de rendement égal au TMM+0,8%.

Le montant des produits à recevoir constaté en 2009 s'élève 1 049 dinars.

- 1.2** La « BANQUE DE L'HABITAT », a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	3 943 146
Automobile	104 472
Engineering	21 342
Assurances risques divers	207 439
Assurances Incendie	68 300

2. Personne concernée: « MODERN LEASING »: Actionnaire :

- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a souscrit le 19/09/2009 à un billet de trésorerie de deux million de dinars émis par la société « MODERN LEASING » à échoir dans 360 jours et qui est rémunéré à un taux annuel fixe de 5,5%. Le taux de commission de placement hors taxes effectivement appliqué en faveur de la société « MODERN LEASING » s'élève à 0,01% sur le montant du billet de trésorerie.

Le montant des produits financiers constaté en 2009 s'élève à 83 359 dinars.

- 2.2** La société « MODERN LEASING », a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	55 486
Automobile	11 192
Engineering	437
Assurances risques divers	2 011
Assurances Incendie	26 753

3. Personne concernée « SIFIB-BH » : Actionnaire :

3.1 La société «SIFIB-BH», a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	18 122
Automobile	1477
Assurances Incendie	208

4. Personne concernée: « SIM SICAR » : Actionnaire:

4.1 La société «SIM SICAR», a souscrit au cours de l'exercice 2009, à des polices d'assurance auprès de la société « ASSURANCES SALIM » :

Polices	Montants HT
Assurances groupe	23 728
Automobile	6 755
Assurances Risques Divers	63
Assurances Incendie	959

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Personne concernée: la « BANQUE DE L'HABITAT »: Actionnaire :

1.1 La société « ASSURANCES SALIM » loue à la « BANQUE DE L'HABITAT » l'immeuble K du complexe immobilier « Espace Tunis » à partir du 1^{er} Janvier 2005 pour le local abritant l'agence située au rez de chaussée et du 1^{er} Juillet 2005 pour les autres parties de l'immeuble.

Le produit de la location au titre de l'exercice 2009 s'élève à 267 103 Dinars hors taxes.

1.2 Les agios créditeurs encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » sur les comptes bancaires s'élève à 26 781 Dinars

1.3 Les intérêts encaissés auprès de la « BANQUE DE L'HABITAT » suite à la souscription des certificats de dépôts et les intérêts de l'emprunt obligataire BH/2008 réglé par anticipation s'élèvent à 224 380 dinars.

- 1.4** La commission au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat collectif décès DHAMEN a été fixée à 40% des primes nettes, et ce conformément à la convention de la bancassurance.

Le montant de cette commission s'élève pour l'exercice 2009 à 4 455 412 Dinars.

- 1.5** Les commissions au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT », au taux de 45%, relatives aux contrats « tout risque chantier », « responsabilité civile décennale » et « crédits commerciaux », s'élèvent pour l'exercice 2009 à 36 074 Dinars.
- 1.6** La participation bénéficiaire au profit de la « BANQUE DE L'HABITAT » relative au contrat incendie N°1996101000033 s'élève pour l'exercice 2009 à 67 629 Dinars.

2. Personne concernée: la « SIM SICAR »: Actionnaire :

- 2.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIM SICAR » (filiale du groupe « BANQUE DE L'HABITAT ») cinq conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant global de 4 250 000 Dinars.

La société « SIM SICAR » perçoit, une rémunération annuelle fixe de 1% hors taxes sur ce fonds, une commission de performance de 15% assise sur les dividendes et les plus-values de cession et une commission de placement de 10% sur les intérêts de placements des fonds disponibles.

Les commissions facturées par la société « SIM SICAR » au titre de l'exercice 2009, totalise un montant de 51 039 Dinars TTC.

3. Personne concernée: la « SIFIB-BH »: Actionnaire :

- 3.1** La société « ASSURANCES SALIM » a conclu avec la société « SIFIB-BH » une convention qui porte sur les opérations suivantes :

- Tenir à jour le registre des actionnaires et des transferts relatifs aux actions de la société « ASSURANCES SALIM ».
- Assurer toutes les opérations traditionnelles se rapportant aux valeurs mobilières (souscription, émission et attribution d'action gratuite) pour le compte de la société « ASSURANCES SALIM »
- Préparer la liste nominative des actionnaires pour la tenue des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires.
- Fournir tous les documents et les informations nécessaires aux Commissaires aux Comptes de la société « ASSURANCES SALIM ».

Les services accomplis par la société « SIFIB-BH » au titre de l'exercice 2009, ont été facturés pour un montant de 4 700 Dinars TTC.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

- C1.** Les obligations de la Société « ASSURANCES SALIM » envers ses dirigeants tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

1. La rémunération du Directeur Général :

- Salaire brut annuel (hors charges sociales et fiscales) : 37 443 DT ;
- Les avantages en nature s'élèvent à un montant brut de 7 739 DT et comprennent :
 - o Voiture de fonction ;
 - o Quota mensuel de carburant de 500 litres;
 - o Frais de Téléphone ;

C2. Les obligations et engagements de **la Société « ASSURANCES SALIM »** envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009, se présentent comme suit :

Directeur Général		
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	45 182	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
TOTAL	45 182	-

C3. Les jetons de présence servis par **la Société « ASSURANCES SALIM »** aux membres du conseil d'administration et du comité d'audit s'élève au 31 décembre 2010 à 60 000 dinars bruts.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 26 avril 2010

GSAudit&Advisory
Ghazi HANTOUS

La Générale d'Audit et Conseil
Chiheb GHANMI

بلاغ الشركات

القوائم المالية المجمعة

الشركة السكنى
المقر الاجتماعي : 46، نهج طارق ابن زياد
- ميتوال فيل تونس-

تنشر شركة السكنى قوائمها المالية المجمعة للسنة المحاسبية المختومة في 2009/12/31 التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 24 ماي 2010 .
هذه القوائم مصحوبة بالتقرير العام لمراقب الحسابات السيد محمد الفاسي.

2008/12/31	2009/12/31	إيضاحات Notes	الأصول
			ACTIFS
			ACTIFS NON COURANTS
			الأصول غير الجارية
			Actifs Immobilisés
			الأصول الثابتة
7 348,856	7 348,856		الأصول غير المادية
(6 234,534)	(6 810,846)		الإستهلاكات
1 114,322	538,010		
			الأصول المادية الثابتة
1 114 199,919	1 119 995,143		الإستهلاكات
(639 918,349)	(701 311,316)		
474 281,570	418 683,827		Total immobilisations corporelles
			مجموع الأصول المادية
805 194,435	806 479,017		أصول التقييم بالمعادلة
3 204 573,234	3 420 748,734		الأصول المالية
(228 968,884)	(154 361,309)		تطرح المتخبرات
78 753,843	90 999,116		الأصول المالية الأخرى
3 859 552,628	4 163 865,558		Total immobilisations financières
			مجموع الأصول المالية
4 334 948,520	4 583 087,395		مجموع الأصول غير الجارية
			TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS
			ACTIFS COURANTS
			الأصول الجارية
27 259 704,207	26 239 703,318		المخزونات
(210 809,612)	(285 713,823)		المتخبرات
27 048 894,595	25 953 989,495		
1 412 540,313	1 557 197,925		الحرفاء والحسابات المتصلة بهم
2 890 285,384	1 877 720,446		أصول جارية أخرى
3 136 670,653	2 194 476,029		توضيفات وأصول مالية أخرى
(175 000,000)	(127 820,000)		المتخبرات
2 961 670,653	2 066 656,029		
207 080,854	462 474,565		السيولة أو ما يعادل السيولة
34 520 471,799	31 918 038,460		مجموع الأصول الجارية
			TOTAL DES ACTIFS COURANTS
38 855 420,319	36 501 125,855		مجموع الأصول
			TOTAL DES ACTIFS

2008/12/31	2009/12/31	إيضاحات Notes	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	الأموال الذاتية والخصوم
			CAPITAUX PROPRES	الأموال الذاتية
3 006 250,000	3 006 250,000		Capital social	رأس المال الإجتماعي
11 191 488,298	12 958 704,616		Réserves consolidés	الإحتياطيات المجمعّة
14 197 738,298	15 964 954,616			
2 305 022,094	3 129 747,448		Résultats consolidés	النتائج المجمعّة
16 502 760,392	19 094 702,064			
			مجموع الأموال الذاتية للمجمع قبل التخصيص	
			Total des capitaux propres avant affectation	
486 186,677	448 105,023		Part des minoritaires dans les réserves	حصة الأقلية في الإحتياطيات
34 156,722	43 108,327		Part des minoritaires dans le résultat	حصة الأقلية في النتائج
			P A S S I F S	الخصوم
			Passifs non courants	الخصوم غير الجارية
8 861 281,120	6 761 466,996	أ2.2.1	Emprunts	القروض
270 627,704	386 827,527	ب2.2.1	Provisions	المتخبرات
9 131 908,824	7 148 294,523		Total des passifs non courants	مجموع الخصوم غير الجارية
			Passifs courants	الخصوم الجارية
3 230 200,325	2 664 292,235	ج2.2.1	Fournisseurs, Entrepreneurs et comptes rattachés	المزودون والحسابات المتصلة بهم
3 651 661,455	2 132 195,839	د2.2.1	Autres passifs courants	الخصوم الجارية الأخرى
5 818 545,924	4 970 427,844		Concours bancaires et autres passifs financiers	المساعدات البنكية وغيرها من الخصوم المالية
12 700 407,704	9 766 915,918		Total des passifs courants	مجموع الخصوم الجارية
21 832 316,528	16 915 210,441		مجموع الخصوم	
			TOTAL DES PASSIFS	
38 855 420,319	36 501 125,855		مجموع الأموال الذاتية والخصوم	
			TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	

قائمة النتائج المجمعة لغاية 31 ديسمبر 2009 (بالدينار)

Etat de résultat consolidé au 31 Décembre 2009 (en Dinars) *

المبالغ في Montants au		إيضاحات Notes		
2008/12/31	2009/12/31			
			Produits d'exploitation	إيرادات الإستغلال
17 272 508,473	17 346 738,260	أ1.2	- Revenus	مداخليل
162 951,487	184 319,920	ب1.2	- Produits des participations	إيرادات المساهمات
23 037,000	35 361,907	ج1.2	- Autres produits d'exploitation	إيرادات الإستغلال الأخرى
17 458 496,960	17 566 420,087		Total des produits d'exploitation	مجموع إيرادات الإستغلال
			Charges d'exploitation	أعباء الإستغلال
-254 779,346	1 020 000,889	أ2.2	- Variation des stocks	تغيير المخزونات
2 905 303,000	2 256 095,000	ب2.2	- Achat de terrains à construire	مشتريات الأراضي المعدة للبناء
218 877,070	472 865,350		- Frais sur achat de terrains à construire	مصاريف مشتريات الأراضي المستهلكة
300 428,351	481 126,517	ج2.2	- Achat d'études et des prestations de services	مشتريات الدراسات
8 803 996,801	7 337 462,521	د2.2	- Achat de matériels, équipements et travaux	مشتريات الأشغال
683 992,690	911 356,656	هـ2.2	- Charges du personnel	أعباء الأعوان
70 135,879	61 969,279	و2.2	- Dotations aux amortissements	مخصصات الإستهلاكات
240 349,734	201 403,665	ز2.2	- Dotations aux provisions	مخصصات المدخرات
527 920,447	586 478,093	ن2.2	- Autres charges d'exploitation	أعباء الإستغلال الأخرى
13 496 224,626	13 328 757,970		Total des charges d'exploitation	مجموع أعباء الإستغلال
3 962 272,334	4 237 662,117		Résultat d'exploitation	نتيجة الإستغلال
1 330 519,495	812 677,056	3-2	- Charges financières nettes	أعباء مالية صافية
155 840,466	154 358,265		- Produits des placements	إيرادات التوظيف
2,100	2 478,103		- Autres pertes ordinaires	خسائر عادية أخرى
83 424,059	373 627,169	4-2	- Autres gains ordinaires	إيرادات عادية أخرى
2 871 015,264	3 950 492,392		Résultat des activités ordinaires avant impôts	نتيجة الأنشطة العادية قبل احتساب الضريبة
579 114,000	778 921,200		Impôts sur les bénéfices	الأداءات على المربح
2 291 901,264	3 171 571,192		Résultat des activités ordinaires après impôts	نتيجة الأنشطة العادية بعد احتساب الضريبة
47 277,552	1 284,582		Quote part des sociétés mises en équivalence	قسط النتيجة المتأتي من المعادلة
2 339 178,816	3 172 855,774		Résultat de l'exercice	النتيجة الصافية المجمعة
34 156,722	43 108,327		Part des minoritaires dans le résultat	مناب الأقلية
2 305 022,094	3 129 747,448		Résultat Consolidé	النتيجة المجمعة

هذه القائمة محررة ومقدمة باللغة العربية وترجمت بياناتها للفرنسية

(*)

جدول التدفقات النقدية المجمعة في 31 ديسمبر 2009 (بالدينار)

Flux de Trésorerie consolidé au 31 Décembre 2009 (en Dinars) (*)

(Modèle de référence)

المبلغ إلى		إيضاحات	العنوان
Montant au			
2008/12/31	2009/12/31		
			التدفقات النقدية المتصلة بالإستغلال
			FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION
19 252 112,853	17 283 533,292		Encaissements reçus des clients
-13 778 708,027	-13 267 477,809		Sommes versées aux fournisseurs et au personnel
-1 087 369,769	-806 842,488		Intérêts payés
-626 263,926	-685 905,823	1-3	Impôts sur les bénéfices payés
3 759 771,131	2 523 307,172		Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation
			التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة الإستثمار
			FLUX DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT
-11 810,196	-5 086,024	2-3	Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles
-96 023,713	-255 585,500	4-3	Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières
163 920,932	180 483,252	3-3	Dividendes reçus
56 087,023	-80 188,272		Flux de trésorerie provenant de (affecté à) activités d'investissement
			التدفقات النقدية المتصلة بأنشطة التمويل
			FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT
-757 351,680	-843 858,220		Dividendes et autres distributions
11 704,320	14 949,360	5-3	Dividendes reçus sur actions propres
52 284,484	83 235,879	6-3	Encaissement provenant des produits des placements
-67 036,954	-15 170,272	7-3	Décassements provenant de l'acquisition d'actions propres
6 765 709,000	6 660 000,000	8-3	Encaissement provenant des emprunts
-10 474 674,996	-8 992 990,000	9-3	Remboursement d'emprunts
	1 777 002,327		Encaissement provenant des placements
-90 333,308	-815 681,490		Décassements provenant des placements
-4 559 699,134	-1 834 078,893		Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financem
			تغيير الخزينة
-743 840,980	609 040,007		VARIATION DE TRESORERIE
597 275,538	-146 565,442		Trésorerie au début de l'exercice
-146 565,442	462 474,565		Trésorerie à la clôture de l'exercice

(*) هذا الجدول محرر باللغة العربية وترجمت بياناته إلى الفرنسية

الإيضاحات الخاصة بالقوائم المالية المجمعة
إلى غاية 31 ديسمبر 2009

1 - معلومات عامة:

يتكون مجمع شركة "السكنى" من أربعة شركات تعمل بالبلاد التونسية من خلال مجالات الأنشطة التالية:

- البعث العقاري (عقارية القرنفل).
- رأس مال تنمية (Sip-Sicar).
- المساهمات والإستثمار في الأوراق المالية (زياد).

الشركة الأم هي شركة "السكنى" وهي شركة خفية الإسم تنشط في مجال البعث العقاري، مقرها الإجتماعي كائن ب-46، نهج طارق ابن زياد

ميتوال فيل - تونس.

تاريخ إختتام السنة المحاسبية:

تم إختتام السنة المحاسبية لكافة الشركات في محيط المجمع بتاريخ 31 ديسمبر 2009.

محيط المجمع:

يشتمل محيط التجميع كافة الشركات التي يملك فيها المجمع بطريقة مباشرة أو غير مباشرة حقوق التصويت أو نفوذ يمنحه حق المراقبة.

الشركات المشمولة بالقوائم المالية المجمع كليا:

وهي التي يملك فيها المجمع بطريقة مباشرة أو غير مباشرة نسبة 40% أو أكثر من حقوق التصويت.

الشركات المشمولة بالقوائم المالية المجمع بطريقة التقييم بالمعادلة:

وهي التي يملك فيها المجمع بطريقة مباشرة أو غير مباشرة نسبة 20% أو أكثر من حقوق التصويت.

حصر محيط المجمع:

تم حصر محيط المجمع بشركة واحدة يقع التجميع كليا وشركتين يقع إدماجها بطريقة المعادلة وهي كما يلي:

طريقة التجميع	النسبة المئوية	العدد الجملي لأسهم الشركة	عدد الأسهم	الشركة
كلي	62%	116.028	71.953	شركة "زياد"
طريقة التقييم بالمعادلة	22%	180.000	40.001	عقارية "القرنفل"
طريقة التقييم بالمعادلة	20%	300.000	60.000	SIP-SICAR

2- المبادئ المحاسبية وطرق التقييم :

إن الحسابات الإجتماعية للشركات المدرجة في محيط القوائم المالية لغاية 31 ديسمبر 2009 والتي تم إعدادها وفقا لمبادئ المحاسبة للمؤسسات ومعايير المحاسبة المعمول بها في البلاد التونسية، استعملت كقاعدة لضبط القوائم المالية المجمع. القواعد الأساسية والمنهجية التقييمية للمجمع هي كالتالي:

1.2 - القواعد الأساسية:

وقع إعداد القوائم المالية المجمع وفقا للمعايير المحاسبية التونسية وهي بذلك تكون مطابقة لها.

2.2. الأصول الثابتة الغير مادية :

المصاريف المتعلقة بإقتناء برامج الإعلامية تثبت وتستهلك في مدة ثلاثة سنوات.

3.2 - الأصول الثابتة المادية :

كل الأصول الثابتة المادية تم تسجيلها.

كل الأصول الثابتة المادية تقم بالكلفة التاريخية بعد طرح الإستهلاكات.

الأراضي ليست قابلة للإستهلاك وتعتبر مدة إستعمالها غير محدودة.

الأرباح والخسائر المتأتية من التقويت في أصول ثابتة مادية تحدد حسب قيمتها الحاسبية وتدخّل في تحديد نتيجة السنة المحاسبية.

4.2 - سندات مساهمة:

تحتسب سندات المساهمة بثمن الشراء ويتم تقييمها آخر السنة المحاسبية مع احتساب المدخرات المتعلقة بها إن لزم الأمر وذلك بالرجوع إلى متوسط ثمنها لشهر ديسمبر بالنسبة للسندات المتداولة بالبورصة والقيمة الحاسبية بالنسبة لأسهم الشركات غير المدرجة بالبورصة، مع العلم أنه في حالة ظهور فائض في قيمتها مقارنة مع ثمن الشراء لا يتم إحتساب هذا الفائض.

5.2 - المخزونات:

يتم إحتساب مخزونات شركات البعث العقاري التابعة للمجمع على النحو التالي:

أ) الأراضي الصالحة للبناء:

يقع إحتساب هاته الأراضي بثمن الشراء مع زيادة المصاريف والأعباء المالية المتعلقة بها.

ب) الأشغال في طور الإنجاز:

يتم تقييم هاته الأشغال المتعلقة بمشاريع البعث العقاري بثمن التكلفة في تاريخ ختم الموازنة وبإعتبار الأعباء المالية التي تتحملها الشركة لإنجاز

هاته المشاريع.

ج) الأشغال المنجزة:

يقع إحتساب هاته المخزونات بثمن التكلفة بعد ضبطه بالرجوع إلى المحاسبة والدراسة التحليلية لكلفة المحلات.

6.2 - المذخرات:

تسجل المذخرات عندما يكون للمجمّع التزاما حاليا منجزا عن أحداث منقضية.

يتم سنويا إعتدال مَذخرات للصيانة والإصلاح من طرف شركات البعث العقاري التابعة للمجمّع. وتحدد نسب هاته المذخرات بنسبة تطبق على رقم المعاملات حسب خصوصيات كل مشروع.

كما يتم إحتساب العطل الراجعة للعمال والغير مستهلكة في تاريخ ختم السنة المحاسبية ضمن الخصوم الجارية الأخرى.

7.2 - تدوين الإيرادات:

تحتسب رقم المعاملات بالنسبة لشركات البعث العقاري بإعتدال عقود البيع والتي تم دفع مبالغها بالكامل أو التي سيقع دفع قسط منها من طرف البنوك أو غيرها بعد الإدلاء بموافقتها لتمويل المبيعات.

تحليل أهم أرصدة والحسابات للقوائم المالية المجمعة إلى غاية 31 ديسمبر 2009:

الأصول الثابتة غير المادية والمادية:

المبلغ الصافي 2008	2009			
	المبلغ الصافي	الإستهلاكات	المبلغ الخام	
1.114,322	538,010	6.810,846	7.348,856	الأصول غير المادية
474.281,570	418.683,827	701.311,316	1.119.995,143	الأصول المادية الثابتة

الأصول المالية:

المبلغ الصافي 2008	2009			
	المبلغ الصافي	الإستهلاكات	المبلغ الخام	
3.780.798,785	4.072.866,440	154.361,309	4.227.227,750	الأصول المالية

الأصول المالية الأخرى:

المبالغ		
2008	2009	
78.233,843	90.479,116	قروض للأعوان
520,000	520,000	ودائع وكفالات مدفوعة
78.753,843	90.999,116	

المخزونات:

المبالغ		
2008	2009	
9.466.385,443	10.655.771,147	الأراضي الصالحة للبناء
13.402.320,342	7.645.497,829	الأشغال في طور الإنجاز
3.490.998,422	7.938.434,342	الأشغال المنجزة
27.259.704,207	26.239.703,318	

الحرفاء والحسابات المتعلقة بهم:

المبالغ		
2008	2009	
1.095.323,306	1.132.617,336	الحرفاء
317.217,007	424.580,589	حرفاء - محفظة الكمبيوترات للقبض
1.412.540,313	1.557.197,925	

■ أصول جارية أخرى :

المبالغ		
2008	2009	
2.888.688,004	1.873.827,569	أصول جارية أخرى لشركة "السكنى"
3.015,418	3.892,877	أصول جارية أخرى لشركة "زياد"
-1.418,038	0	تخصم مبالغ الكراء (زياد / السكنى)
2.890.285,384	1.877.720,446	

■ توضيقات وأصول مالية أخرى:

المبالغ		
2008	2009	
2.874.800,000	2.024.000,000	إيداعات خاصة للتصرف فيها لفائدة الغير
24.000,000	24.000,000	إيداعات لدى البنك الوطني الفلاحي-رؤوس أموال «Fonds communs+ progrès»
125.664 ,292	0	إيداعات « Fonds BNA »
112.206,631	146.476,029	إيداعات شركة "زياد" « SICAV-BNA »
3.136.670,653	2.194.476,029	

■ السيولة وما يعادل السيولة :

المبالغ		
2008	2009	
1.996,000	21.586,892	كمبيالات للقبض
21.678,425	239.844,841	صكوك للقبض
182.567,010	200.026,164	البنوك
839,419	1.016,688	خزنية
207.080,854	462.474,565	

■ القروض:

المبالغ		
2008	2009	
8.476.702,161	6.213.906,440	القروض البنكية المتوسطة المدى
384.578 ;959	547.560,556	ودائع الحرفاء
8.861.281,120	6.761.466,996	

■ المدخرات:

تبلغ جملة المدخرات بتاريخ 31 ديسمبر 2009 مبلغ ثلاثمائة وستة وثمانون ألف وثمانمائة وسبعة وعشرون دينارا وخمسمائة وسبعة وعشرون مليما (386.827,527د)

■ مزودون والمقاولون وحسابات مرتبطة بهم:

535.965,930	- مقاولون
389.068,348	- مزودون
1.667.532,428	- مقاولون - حجز بعنوان الضمان

31.358,768	- مزودون - حجز بعنوان الضمان
40.366,761	- المزودون (فاتورات لم تصل) "السكنى وزياد"
2.664.292,235	الجملة

■ الخصوم الجارية الأخرى:

يشمل هذا العنوان العناصر التالية:

6.940,887	- الدولة أعباء للدفع
2.660,200	- الأعوان - جرايات للدفع
230.199,867	- الأعوان - أعباء للدفع
13.470,746	- الدولة والأداءات المقطوعة من المورد
13.139,529	- الأداءات على الدخل المقطوعة من المورد "السكنى وزياد"
56.875,000	- شركاء منح الحضور للدفع
538,450	- شركاء - حصص الأرباح للدفع
36.526,872	- الصندوق الوطني للضمان الإجتماعي
8.076,617	- التقاعد التكميلي
6.320,755	- التأمين الجماعي
54.812,522	- الصناديق الاجتماعية - أعباء للدفع
778.921,200	- الدولة - ضريبة على الأرباح "السكنى وزياد"
4.142,323	- إيرادات مسجلة مسبقا
9.861,799	- التأمين الجماعي للتقاعد
7.500,000	- أعباء أخرى للدفع
1.327.134,500	- حرقاء تسبقات على الشراء
486,602	- دائنين آخرين
-521.202,945	- الدولة دفعات تموينية
99.256,836	- أداءات على القيمة المضافة للدفع
-3.465,921	- الخصم من المورد
2.132.195 ,839	الجملة

RAPPORT GENERAL**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE ESSOUKNA S.A**

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés de la société ESSOUKNA, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils sont joints au présent rapport (pages 3 à 6).

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société ESSOUKNA, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit applicables en Tunisie (Normes Internationales d'Audit). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés présentés aux pages 3 à 6 du présent rapport sont sincères et réguliers et donnent une image fidèle de la situation financière du groupe contrôlé par la société ESSOUKNA au 31 décembre 2009, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux conventions et normes comptables édictées par le système comptable des entreprises.

Tunis le 2010

Union des Experts Comptables

Mohamed FESSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

Siège social : Rue Hédi Noura 1001 Tunis

Le groupe Banque Nationale Agricole publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le **21 mai 2010**. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, M Chérif BEN ZINA (CMC) et M Chiheb GHANMI (GAC).

BILAN CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, au 31 décembre	Notes	2 009	2 008 (*)
ACTIF			
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT		427 595	168 321
Créances sur les établissements bancaires	3	113 537	73 159
Créances sur la clientèle	4	4 288 897	4 467 447
Portefeuille commercial	5	622 559	636 905
Portefeuille d'investissement	6	273 894	281 912
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7	19 067	19 877
Valeurs immobilisées		55 698	49 975
Ecarts d'acquisition (Goodwill)		51	59
Autres actifs	8	213 801	209 864
<i>Total de l'actif</i>		6 015 099	5 907 519
PASSIF			
Banque centrale, CCP		1	8
Dépôts et avoirs des établissements bancaires		15 696	210 964
Dépôts de la clientèle		4 317 470	4 126 698
Emprunts et ressources spéciales		566 035	580 114
Autres passifs	9	224 455	230 494
<i>Total du passif</i>		5 123 657	5 148 278
Intérêts minoritaires		386 151	342 953
CAPITAUX PROPRES			
Capital émis (32 millions d'actions de VN = 5 DT au 31/12/2009)		160 000	100 000
Capital non appelé		(25 000)	-
Actions propres et d'auto-contrôle	10	(2 681)	(6 122)
Réserves consolidées	11	195 778	158 786
Autres capitaux propres consolidés	12	131 165	130 359
Résultat de l'exercice, part du groupe	13	46 029	33 265
<i>Total des capitaux propres, part du groupe</i>		505 291	416 288
<i>Total passif et capitaux propres</i>		6 015 099	5 907 519

(*) Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 1)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
PASSIFS EVENTUELS		
Cautions, avals et autres garanties données	<u>714 665</u>	<u>703 447</u>
a - En faveur d'établissements bancaires	100 641	75 466
b - En faveur de la clientèle	454 024	467 981
c - En faveur de l'Etat	160 000	160 000
Crédits documentaires	<u>324 711</u>	<u>409 103</u>
a - Débiteurs par accréditifs export devises	28 207	46 784
b - Débiteurs par accréditifs import devises	296 504	362 319
Actifs donnés en garantis		
<i>Total des passifs éventuels</i>	<u>1 039 376</u>	<u>1 112 550</u>
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement donnés	<u>268 236</u>	<u>211 571</u>
a - Crédits notifiés et non utilisés	268 236	211 571
Engagements sur titres	<u>8 795</u>	<u>5 530</u>
a - Participations non libérées	5 216	2 820
b - Autres	3 579	2 710
<i>Total des engagements donnés</i>	<u>277 031</u>	<u>217 101</u>
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement reçus	<u>0</u>	<u>114</u>
Garanties reçues	<u>476 327</u>	<u>530 752</u>

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, pour l'exercice clos le 31 décembre	Notes	2 009	2 008 (*)
Intérêts et revenus assimilés		305 855	298 337
Commissions		46 395	45 955
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières		46 859	49 227
Revenus du portefeuille investissement		8 206	7 699
<i>Total des produits d'exploitation bancaire</i>		407 315	401 218
Intérêts encourus et charges assimilés		(148 019)	(169 097)
Commissions encourues		(829)	(829)
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		(679)	(1 825)
<i>Total des charges d'exploitation bancaire</i>		(149 527)	(171 751)
<i>Produit net bancaire</i>		257 788	229 467
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passif		(63 437)	(64 042)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille investissement		3 127	(500)
Autres produits d'exploitation		76 461	59 653
Frais de personnel		(103 274)	(87 673)
Charges générales d'exploitation		(83 621)	(63 722)
Dotations aux provisions et amortissements sur immobilisations		(4 613)	(5 237)
<i>Résultat d'exploitation</i>		82 431	67 946
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	7	(89)	(1 930)
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		(822)	(12)
<i>Résultat avant impôt</i>		81 520	66 004
Impôt sur les bénéfices	14	(16 115)	(13 513)
Intérêts minoritaires		(19 376)	(19 226)
<i>Résultat de l'exercice, part du groupe</i>		46 029	33 265

(*) Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 1)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE DU GROUPE BNA

En milliers de dinars, pour l'exercice clos le 31 décembre	Notes	2 009	2 008 (*)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
1- Produits d'exploitation bancaire encaissés		393 271	382 632
2- Charges d'exploitation bancaire décaissées		(154 659)	(177 285)
3- Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		7 781	18 188
4- Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		123 199	(710 470)
5- Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		195 537	563 958
6- Titres de placement		(23 773)	(49 531)
7- Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(155 252)	(133 983)
8- Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		37 768	109 794
9- Impôt sur les sociétés		(21 336)	(3 125)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</i>		<u>402 534</u>	<u>178</u>
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
1- Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		5 539	7 961
2- Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		3 627	(9 807)
3- Acquisitions / cessions sur immobilisations		(10 014)	(5 164)
4- Plus-values sur titres de participations		7 547	1 957
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement</i>		<u>6 699</u>	<u>(5 052)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
1- Actions propres		3 494	(280)
2- Emission d'actions par la mère		45 000	-
3- Emission d'actions par les filiales		38 969	46 157
4- Emission d'emprunts		45 000	-
5- Remboursement d'emprunts		(21 878)	(21 578)
6- Augmentation / diminution des ressources spéciales		(37 215)	(11 589)
7- Dividendes versés		(18 864)	(18 827)
<i>Flux de trésorerie net provenant des activités de financement</i>		<u>54 506</u>	<u>(6 117)</u>
Effet de la variation du périmètre de consolidation sur les liquidités et les équivalents de liquidités		-	-
Augmentation nette des liquidités et équivalents de liquidités		463 739	(10 992)
Liquidités et équivalents de liquidités à l'ouverture de l'exercice	16	346 317	357 308
Liquidités et équivalents de liquidités à la clôture de l'exercice	16	810 055	346 317

(*) Données retraitées à des fins comparatives (Cf. Note 1)

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les comptes consolidés du groupe BNA, présentés en milliers de Dinars, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie aux établissements de crédit.

ELEMENTS D'APPRECIATION PERMETTANT LA COMPARABILITE

1- En raison de l'influence notable exercée par la BNA sur la société STIA, la participation de la Banque au capital de cette dernière a été traitée, en consolidation, par mise en équivalence.

Suite à la décision de la CAREPP du 25 Novembre 2008 telle qu'entérinée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la STIA réunie le 27 Mars 2009, il a été procédé, au cours de l'exercice 2009, à la cession de la totalité des éléments d'actifs de la société sous forme d'une unité fonctionnelle à des investisseurs privés.

En conséquence, la BNA, a perdu, en substance, le pouvoir de participer aux décisions liées à l'utilisation des éléments d'actifs de la STIA ainsi que l'accès à ceux-ci.

L'exclusion, à partir du 27 Mars 2009, de la STIA du périmètre des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole, consécutive à cette perte de l'influence notable a justifié la comptabilisation de la participation de la BNA dans son entreprise déconsolidée à sa valeur comptable de consolidation à cette date, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

Les titres STIA détenus par la BNA présentent au 27 Mars 2009 une valeur nulle compte tenu de la prise en compte par la consolidante de sa quote-part dans les résultats accumulés déficitaires dégagés par la première lors des exercices antérieurs.

2- Certains postes des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2008 ont été retraités pour tenir compte des reclassements suivants :

Libellé	Ancien poste	Nouveau poste	31 Décembre 2008
Profit/opération d'arbitrage rejets monétique	PR7	PR8/CH9	27
Commissions perçues sur change manuel	PR2	PR3	2 808
Pertes et profits sur cession "travelers checks"	PR2	PR3	(6)
Prêts sur le marché monétaire en devises BCT	AC2	AC1	82 223
Intérêts à percevoir / Prêts sur le MM en devises BCT	AC2	AC1	169

Libellé (suite)	Ancien poste	Nouveau poste	31 Décembre 2008
Intérêts à percevoir /arrêté de comptes sociétés de leasing	AC3A	AC2	5
Intérêts à servir /arrêté de comptes sociétés de leasing	PA3A	PA2	5
Billets de banques étrangers en devises	AC1	PA3B	1 240

REGLES ET PRINCIPES COMPTABLES GENERAUX

REGLES D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES

□ *Référentiel d'élaboration des états financiers consolidés*

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Pour expliquer l'importance des différentes activités au sein du groupe, une information sectorielle est fournie en note 15.

La fiscalité différée est, par ailleurs, traitée conformément à la norme internationale d'information financière IAS 12.

□ *Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles entités opérant dans le secteur financier*

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la Banque Nationale Agricole est consolidé par intégration globale, quelque soit leur secteur d'activité.

Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE SYNTHESE

La présentation des états financiers consolidés du groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus générés par les filiales n'opérant pas dans le secteur des services financiers figurent parmi les éléments de la rubrique « Autres produits d'exploitation ».

Les actifs autres que les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les passifs des filiales opérant dans le secteur non financier ne sont plus distingués en éléments courants et non courants et sont respectivement présentés sous l'intitulé « Autres actifs » et « Autres passifs ».

PERIMETRE, METHODES ET REGLES DE CONSOLIDATION

PERIMETRE

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes individuels de la Banque Nationale Agricole et de toutes les filiales contrôlées par celle-ci. A moins que cela ne soit impraticable, les filiales arrêtant leurs comptes en cours d'année avec un décalage de plus de trois mois établissent une situation intermédiaire au 31 décembre, leurs résultats étant déterminés sur une base de douze mois.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entreprises pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entreprises est reprise sous la rubrique "Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées".

METHODES DE CONSOLIDATION

□ Sociétés consolidées par intégration globale

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale, y compris les entreprises à structure de comptes différente.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financière et opérationnelle de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans l'entreprise consolidée,
- soit de la désignation de la majorité des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance;
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une filiale en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Le contrôle est en outre présumé exister ; dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- ☐ Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- ☐ Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- ☐ Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- ☐ La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

Les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

☐ *Sociétés consolidées par mise en équivalence*

Les entreprises associées sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable résulte du pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans en détenir le contrôle. L'influence notable peut notamment résulter d'une représentation dans les organes de direction ou de surveillance, de la participation aux décisions stratégiques, de l'existence d'opérations interentreprises importantes, de l'échange de personnel de direction, de liens de dépendance technique.

L'influence notable sur les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise est présumée lorsque le groupe dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de cette entreprise.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- ☐ Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves.
- ☐ Constater la quote-part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence".
- ☐ Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la quote-part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

La part du groupe dans une entreprise associée est l'agrégation des participations dans cette entreprise associée détenues par la BNA et ses filiales. Pour cet objectif les participations détenues par les autres entreprises associées du groupe sont ignorées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque consolidante dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagé par quelque moyen que ce soit.

Si l'entreprise mise en équivalence enregistre ultérieurement des bénéfices, la banque consolidante ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

REGLES DE CONSOLIDATION

Coût d'acquisition des titres, écart d'acquisition et écart d'évaluation

Coût d'acquisition des titres

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur par l'acquéreur majoré des coûts considérés comme significatifs directement imputables à l'acquisition, nets de l'économie d'impôts correspondante.

Ecart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Ecart d'évaluation

Les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la valeur d'entrée réestimée dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entreprise acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus. La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise restant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à un amortissement complémentaire de l'écart d'acquisition.

Opérations réciproques

Les comptes réciproques, ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés, sont éliminés lorsqu'ils concernent des entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

□ *Actions émises par la BNA détenues par le groupe*

Les actions émises par la BNA et acquises avec pour objectif de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par le groupe sont portées en réduction des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition ; dans l'hypothèse d'une cession ultérieure de ces titres, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits dans les capitaux propres consolidés.

□ *Intégration globale des OPCVM*

A l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et du hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments suivants :

Frais de négociation

Les frais occasionnés par les opérations d'achat et de vente de titres détenus par les OPCVM sont directement imputés en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres

Les plus ou moins-values sur titres détenus par les OPCVM qui correspondent au solde de la variation au cours de l'exercice des plus ou moins-values potentielles sont directement imputées en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

Variation des plus (ou moins) values réalisées sur titres

Les plus (ou moins) values sur titres correspondant au résultat réalisé sur les opérations de cession de titres effectuées au cours de l'exercice sont directement imputées en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

AUTRES PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

COMPTABILISATION DES PRÊTS ET DES REVENUS Y AFFÉRENTS

☐ **Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont constatés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

☐ **Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle**

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement.

Les intérêts échus et non encore encaissés sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les agios sur les comptes courants débiteurs relatifs à des engagements classés parmi les classes B2, B3, B4 et B5 sont réservés et présentés, lors de l'arrêté, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE-TITRES ET DES REVENUS Y AFFÉRENTS

Le portefeuille-titres consolidé est classé en deux catégories.

Le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

☐ **Portefeuille d'investissement et revenus y afférents**

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- ☐ Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe mais non détenus à des fins de contrôle (titres de participation non consolidés).
- ☐ Les titres à revenu fixe acquis par le groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires)

- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

Titres de participation à caractère durable (non consolidés) :

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le groupe sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

Titres d'investissement

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée par leur détention.

Titres représentant des participations-financement

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr.

A défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées au niveau de l'état de résultat sous l'intitulé « Revenus du portefeuille titres d'investissement ».

□ **Portefeuille titres commercial :**

Le portefeuille titres commercial consolidé se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis dans le cadre de l'activité d'intermédiation de la consolidante (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle (autres que les filiales intégrées globalement) est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentées d'une manière compensée.

Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.

Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote-part attribuable au groupe, en capitaux propres sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

Les titres cotés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

Les plus ou moins values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous l'intitulé « Autres capitaux propres consolidés ».

La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé « Intérêts des minoritaires ».

PROVISIONS POUR RISQUES SUR PRETS ET PARTICIPATIONS NON CONSOLIDEES

□ Provisions pour risques sur prêts :

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis
- B5- Actifs en contentieux

Le taux de provisionnement retenu par la Banque consolidante correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

B2- Actifs incertains	20%
B3- Actifs préoccupants	50%
B4- Actifs compromis	100%
B5- Actifs en contentieux	100%

□ **Provisions sur participations non consolidées :**

A la date d'arrêté, les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés.
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les autres titres.

COMPTABILISATION DES DEPOTS DE LA CLIENTELE ET DES CHARGES Y AFFERENTES

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

VALEURS IMMOBILISEES :

Les immobilisations sont comptabilisées, à la date d'entrée, au coût d'acquisition historique incluant le prix d'achat hors taxes, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs hors taxes déductibles.

Les immobilisations sont amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative.

Les taux d'amortissement appliqués par le groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2-5%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de Bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15-33%
Logiciels informatiques	33%
Agencement, aménagement et installations	10%

IMPOTS SUR LE RESULTAT

□ **Impôts courants**

Les sociétés du groupe BNA sont soumises à l'impôt sur les sociétés selon les règles et les taux en vigueur dans chaque secteur d'activité.

□ **Impôts différés**

Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporelle est identifiée entre valeurs comptables des actifs et passifs figurant au bilan et bases fiscales respectives lorsque ces différences ont une incidence sur les paiements futurs d'impôts. Les impôts différés sont calculés sur la base du taux d'impôt voté ou quasi- voté qui devrait être en vigueur au moment où la différence temporelle s'inversera. Lors d'un changement de taux d'imposition, l'effet correspondant est enregistré au compte de résultat dans la rubrique « Charge fiscale différée ». Les actifs d'impôt différé nets ne sont pris en compte que s'il est probable que la société consolidée a une perspective de récupération sur un horizon déterminé.

Les impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale et ne font l'objet d'aucune actualisation.

Pour l'exercice 2009 et au-delà, les **taux d'imposition effectifs** retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres		
BNA Capitaux	30%	30%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	0%
SIP SICAR	35%	0%
SOIVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	30%	20%
ESSOUKNA	30%	20%
SIVIA	30%	30%
SPI MADINA	30%	30%
LES ŒILLETS	30%	30%
Agriculture		
Société Agricole IFRIKIA	10%	10%
Services Informatiques		
Tunisie Informatique Services	30%	30%
Autres activités		
SOGEST	30%	30%
AGROSERVICES	30%	30%
ZIED SARL	30%	30%

INFORMATION SECTORIELLE

Le groupe est géré essentiellement en quatre pôles d'activités :

- Les services financiers : Ce pôle regroupe les entités qui ont le statut d'établissement de crédit ainsi que les entreprises dont l'activité se situe dans le prolongement direct des activités des établissements de crédit ou relève des services auxiliaires de celles-ci (Intermédiation en bourse, recouvrement de créances, capital-risque, gestion de portefeuille,...)
- La promotion immobilière : Ce pôle regroupe les entités agréées dans le cadre de la loi n° 90-17 du 26 février 1990 pour exercer à titre professionnel des opérations de lotissement, et d'aménagement de terrains destinés principalement à l'habitation ainsi que la construction ou la rénovation d'immeubles collectifs ou semi-collectifs à usage d'habitation, commercial, professionnel ou administratif.
- L'agriculture : Ce pôle regroupe les entités impliquées dans l'utilisation des ressources naturelles disponibles en vue d'augmenter la production agricole.
- Les services informatiques : Ce pôle regroupe les entités spécialisées dans la maintenance et la commercialisation des équipements et des logiciels informatiques

L'information sectorielle est uniquement déclinée par secteur d'activité faute d'identification de secteurs géographiques engagés dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposés à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques.

Les résultats sectoriels sont présentés en tenant compte de l'effet des transactions internes au Groupe tandis que les actifs et passifs sectoriels sont présentés après élimination de l'effet des transactions internes au groupe.

NOTE 2 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 21 entités au 31 décembre 2009 :

- **18** filiales traitées par intégration globale ;
- **3** entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Les modifications apportées au périmètre de consolidation retenu au 31 décembre 2009 par rapport au périmètre en vigueur pour l'arrêté du 31 décembre 2008 sont les suivantes :

Société	Entrée	Sortie	Nature	Observations
STIA	-	X	Entreprise associée	Perte de l'influence notable consécutive à la cession de la totalité des éléments d'actifs sous forme d'une unité fonctionnelle.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt
Etablissements de crédit			
Banque Nationale Agricole	IG	100,00%	98,53%
Services financiers			
BNA Capitaux	IG	100,00%	97,98%
SOFINREC	IG	100,00%	96,40%
SIACR INVEST	IG	49,13%	41,58%
SIP SICAR	IG	100,00%	35,59%
SOIVM SICAF	IG	100,00%	74,30%
SICAF Participations	IG	100,00%	98,53%
SICAV BNA	IG	22,38%	19,87%
Placement Obligataire SICAV	IG	0,08%	0,05%
TUNIS-RE	ME	25,08%	22,39%
SODINO	ME	22,98%	22,64%
Promotion immobilière			
SIMPAR	IG	42,08%	33,48%
ESSOUKNA	IG	70,56%	23,73%
SIVIA	IG	99,99%	42,11%
SPI MADINA	IG	99,99%	40,94%
LES ŒILLETS	IG	100,00%	52,56%
Agriculture			
Société Agricole IFRIKIA	IG	100,00%	38,16%
Services Informatiques			
Tunisie Informatique Services	IG	68,00%	43,79%
Autres activités			
SOGEST	IG	94,74%	44,73%
AGROSERVICES	IG	29,85%	29,41%
ZIED SARL	IG	100,00%	30,75%
GENERALE DES VENTES	ME	50,00%	49,26%

IG: Intégration globale

ME: Mise en équivalence

NOTE 3 – CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES

Le détail de cette rubrique se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
A-Créances sur les établissements bancaires	<u>110 595</u>	<u>73 154</u>
Comptes à vue	5 087	5 421
Prêts sur le marché monétaire dinars	105 170	39 752
Prêts sur le marché monétaire devises	-	27 092
Intérêts à percevoir	338	889
B-Créances sur les établissements financiers	<u>2 942</u>	<u>5</u>
Comptes à vue	2 908	-
Intérêts à recevoir	34	5
Total	113 537	73 159

NOTE 4 – CREANCES SUR LA CLIENTELE

La composition et l'évolution de l'encours net des Créances sur la clientèle au 31 décembre 2009 se détaillent comparativement comme suit :

En milliers de dinars	Encours brut	Créances rattachées	Produits perçus d'avance	Provisions	Agios réservés	Encours net
Engagements agricoles	<u>632 010</u>	<u>299 464</u>	<u>(1 697)</u>	-	<u>(293 635)</u>	<u>636 142</u>
Comptes débiteurs	18 072	-	-	-	-	18 072
Autres concours à la clientèle	330 803	44 066	(1 697)	-	(39 278)	333 894
Crédits sur ressources spéciales	283 135	255 398	-	-	(254 357)	284 176
Engagements commerciaux et industriels	<u>3 960 478</u>	<u>73 778</u>	<u>(10 585)</u>	-	<u>(96 439)</u>	<u>3 927 232</u>
Comptes débiteurs	492 149	17 577	-	-	(32 339)	477 388
Autres concours à la clientèle	3 264 903	44 332	(10 585)	-	(54 070)	3 244 580
Crédits sur ressources spéciales	203 425	11 869	-	-	(10 030)	205 264
Comptes courants associés	<u>680</u>	-	-	-	-	<u>680</u>
Créances / fonds propres prises en charge par l'état	<u>27 445</u>	-	-	-	-	<u>27 445</u>
Coût amorti des créances bancaires détenues par des SRC	-	-	-	-	-	<u>45 482</u>
Provisions	-	-	-	<u>(348 084)</u>	-	<u>(348 084)</u>
Total au 31 Décembre 2009	4 620 613	373 242	(12 282)	(348 084)	(390 074)	4 288 897
Total au 31 Décembre 2008						4 467 447

NOTE 5 – PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Le détail de cette rubrique se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009			2 008	
	Valeur brute	Créances et dettes rattachées	Provisions	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres à revenu variable					
Actions cotées	7 934	-	(410)	7 524	7 167
Actions non cotés	-	-	-	-	-
Parts OPCVM	51 672	-	-	51 672	46 035
<i>Total des titres à revenu variable</i>	<u>59 607</u>	-	<u>(410)</u>	<u>59 196</u>	<u>53 202</u>
Titres à revenu fixe					
Effets publics & valeurs assimilées	417 365	1 382	-	418 747	463 188
Obligations	112 848	2 922	-	115 770	85 741
Billets de trésorerie	28 360	486	-	28 846	34 773
<i>Total des titres à revenu fixe</i>	<u>558 573</u>	<u>4 790</u>	-	<u>563 363</u>	<u>583 702</u>
Total	618 180	4 790	(410)	622 559	636 905

NOTE 6 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille-titres d'investissement est passée de 281.912 KDT au 31/12/2008 à 273.894 KDT au 31/12/2009. Cette évolution se détaille comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009				2 008	
	Valeur brute	Créances rattachées	Provisions	Intérêts réservés	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Titres d'investissement	24 909	194	-	-	<u>25 103</u>	<u>24 049</u>
Participations-financement (Titres en rétrocession)	48 466	454	(15 221)	(207)	33 492	32 850
Parts dans les entreprises liées non consolidées	10 799	-	(6 919)	-	3 880	3 880
Titres de participation	54 745	54	(7 705)	-	47 094	45 933
Créances prises en charge par l'Etat	164 262	63	-	-	<u>164 325</u>	<u>175 200</u>
Total	303 181	765	(29 846)	(207)	273 894	281 912

NOTE 7 – PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN EQUIVALENCE

La valeur d'équivalence des titres émis par des entreprises associées, s'élève à 19.067 KDT au 31/12/2009 contre 19.877 KDT au 31/12/2008. Le détail de ce poste se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009				2 008	
	Quote-part dans les capitaux achetés	Goodwill	Quote-part dans les réserves	Quote part dans les résultats	Valeur quivalence	Valeur d'équivalence
	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)+(2)+(3)+(4)	
TUNIS-RE	10 302	-	2 810	1 099	14 210	13 833
GENERALE DES VENTES	2 000	-	(328)	(1 029)	642	1 672
SODINO	3 260	380	732	(158)	4 214	4 372
Total	15 562	380	3 214	(89)	19 067	19 877

NOTE 8 – AUTRES ACTIFS

Le détail de cette rubrique se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Comptes d'attente & de régularisation	38 132	39 383
Actifs d'impôts exigibles	4 319	3 449
Actifs d'impôts différés	20 936	18 061
Stocks des activités de transformation	107 359	104 483
Autres	43 055	44 488
Total	213 801	209 864

NOTE 9 – AUTRES PASSIFS

Le détail de cette rubrique se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Provisions pour passifs et charges	11 226	8 226
Comptes d'attente & de régularisation	134 123	144 164
Passifs d'impôts exigibles	2 927	2 526
Passifs d'impôts différés	16 546	12 829
Autres	59 633	62 749
Total	224 455	230 494

NOTE 10 – ACTIONS PROPRES ET D'AUTOCONTROLE

Figurent sous cet intitulé, la contrepartie versée par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatés directement en capitaux propres sous l'intitulé « Actions propres et d'autocontrôle ».

Cette rubrique totalisant au 31/12/2009 2.681 KDT contre 6.122 KDT au 31/12/2008 se décompose comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Actions propres détenues par la BNA	3	3 678
Actions d'auto-contrôle détenues par les filiales	6 560	6 400
± Value sur actions propres et d'auto-contrôle	(49)	53
Dividendes sur actions propres et d'auto-contrôle	(321)	(385)
Part des minoritaires	(3 512)	(3 625)
Total	2 681	6 122

NOTE 11 – RESERVES CONSOLIDEES

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par la Banque consolidante dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle ou de l'influence notable jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31/12/2009 à 195.778 KDT contre 158.786 KDT au 31/12/2008. Leur détail peut être présenté comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
A- Contribution de la BNA (mère consolidante)	<u>168 228</u>	<u>135 894</u>
B- Contribution des filiales	<u>27 550</u>	<u>22 892</u>
Contribution positive	28 921	24 364
Contribution négative	(1 371)	(1 472)
Total	195 778	158 786

NOTE 12 – AUTRES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Cette rubrique, totalisant au 31/12/2009 131.165 KDT contre 130.359 KDT au 31/12/2008, se décompose comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Dotations Etat BNA (133 mDT)	133 000	133 000
Plus ou moins valeurs potentielles sur titres détenus par des OPCVM	(457)	(143)
Plus ou moins valeurs réalisées sur titres détenus par des OPCVM	1 117	271
Frais de négociation des OPCVM	(15)	(1)
Part des minoritaires	(2 480)	(2 767)
Total	131 165	130 359

NOTE 13 – RESULTAT DE L'EXERCICE, PART DU GROUPE

L'exercice clos le 31/12/2009 s'est soldé par un résultat consolidé positif de 46.029 KDT contre un résultat de même nature de 33.265 KDT au 31/12/2008. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
A- Contribution de la BNA (mère consolidante)	<u>40 892</u>	<u>27 949</u>
B- Contribution des filiales	<u>5 136</u>	<u>5 315</u>
Contribution positive	5 848	5 460
Contribution négative	(712)	(145)
Total	46 029	33 265

NOTE 14 – IMPOT SUR LE RESULTAT

Le détail de cette rubrique se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Charge fiscale courante (impôts exigibles)	15 902	14 436
Charge fiscale différée	4 175	3 834
Produits d'impôts différés	(3 962)	(4 757)
Total de la charge d'impôt	16 115	13 513

NOTE 15 – INFORMATION SECTORIELLE

L'information sectorielle sur les pôles d'activités retenus se présente comme suit pour les exercices clos le 31/12/2009 et le 31/12/2008 :

GROUPE BNA

	Services financiers		Promotion immobilière		Agriculture		Services informatiques		Autres activités		Eliminations entre secteurs		Consolidé	
	2 009	2 008	2 009	2 008	2 009	2 008	2 009	2 008	2 009	2 008	2 009	2 008	2 009	2 008
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES														
Produits externes														
<i>Produits concourant à la formation du PNB</i>	407 076	399 592	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Produits ne concourant pas à la formation du PNB</i>	-	-	63 518	64 641	-	-	896	785	2 653	2 532				
Produits provenant de transactions avec d'autres secteurs	6 007	6 470	253	353	-	1	586	400	1 049	968	(7 895)	(8 190)		
Total	413 083	406 061	63 771	64 993	0	1	1 482	1 185	3 702	3 500	(7 895)	(8 190)	474 143	467 549
2. RESULTAT														
Résultat sectoriel	<u>75 565</u>	<u>60 209</u>	<u>14 396</u>	<u>17 083</u>	<u>(37)</u>	<u>(40)</u>	<u>(693)</u>	<u>(1 948)</u>	<u>221</u>	<u>161</u>	<u>(7 634)</u>	<u>(7 692)</u>	81 817	67 773
Charges non affectées													(31)	(354)
Résultat opérationnel													81 786	67 420
Charges financières des secteurs non financiers													(33)	(156)
Produits des placements des secteurs non financiers													313	595
Part du résultat net dans les entreprises associées	(312)	(2 238)	223	308	-	-	-	-	-	-			(89)	(1 930)
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires													(457)	74
Impôt sur le résultat													(16 115)	(13 513)
Résultat net de l'exercice													65 405	52 491
AUTRES INFORMATIONS														
Actifs sectoriels	5 848 055	5 746 322	109 718	106 788	9	-	348	423	2 395	2 655			5 960 524	5 856 189
Participation dans des entreprises associées mises en équivalence	16 177	17 064	2 890	2 813	-	-	-	-	-	-			19 067	19 877
Passifs sectoriels	5 081 131	5 114 208	16 510	12 885	64	60	545	636	1 144	1 215			5 099 395	5 129 004
Dotations aux amortissements	4 211	4 823	277	345	-	-	-	-	83	69			4 571	5 237

NOTE 16 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés s'élèvent au 31/12/2009 à 810.055 KDT contre 346.317 KDT au 31/12/2008 soit une variation nette positive de 463.739 KDT expliquée dans l'état des flux de trésorerie consolidé.

Le détail des composantes des liquidités et équivalents de liquidités se présente comparativement comme suit :

En milliers de dinars, au 31 décembre	2 009	2 008
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	60 326	85 921
Banques et organismes spécialisés	(1 180)	(24 015)
Placements/ Emprunts sur Marché Monétaire	429 350	(76 510)
Bons de trésor	302 199	339 970
Billets de trésorerie	19 360	20 950
<i>Total</i>	810 055	346 317

Détermination des réserves consolidées du groupe "BNA"*en DT*

	% d'intérêts		Exercice 2009 (2)		Exercice 2008 (1)		Variation nette
	2009	2008	Contribution positive	Contribution négative	Contribution positive	Contribution négative	(2)-(1)
Contribution de la société mère (BNA)	98,53%	97,99%	168 227 672	-	135 894 311	-	32 333 361
Contribution des filiales			28 920 952	(1 370 777)	24 364 152	(1 472 466)	4 658 489
SOIVM SICAF	74,30%	73,97%	843 448	-	863 086	-	(19 637)
SICAV BNA	19,87%	21,48%	43 354	-	28 941	-	14 413
BNA Capitaux	97,98%	97,45%	3 017 204	-	2 352 167	-	665 037
Placement Obligataire SICAV	0,05%	0,06%	-	(111)	-	(114)	3
SICAR Invest	41,58%	41,37%	710 271	-	620 354	-	89 917
SIP SICAR	35,59%	35,58%	21 101	-	71 123	-	(50 022)
SOFINREC	96,40%	95,87%	12 863 241	-	11 447 486	-	1 415 755
SICAF Participations	98,53%	97,99%	348 061	-	94 320	-	253 742
SIMPAR	33,48%	33,52%	4 642 813	-	3 995 406	-	647 407
ESSOUKNA	23,73%	23,75%	2 812 361	-	2 256 463	-	555 898
SIVIA	42,11%	42,05%	2 519 947	-	1 615 082	-	904 864
SPI EL MEDINA	40,94%	40,90%	-	(109 122)	-	(229 173)	120 051
SOGEST	44,73%	44,65%	744 432	-	670 162	-	74 270
LES CEILLETS	52,56%	52,40%	-	(440 982)	-	(613 985)	173 002
TIS	43,79%	43,62%	-	(300 424)	-	(106 143)	(194 281)
ZIED SARL	30,75%	32,45%	41 191	-	32 949	-	8 242
AGROSERVICES	29,41%	29,25%	313 529	-	316 613	-	(3 084)
IFRIKIA	38,16%	38,13%	-	(520 139)	-	(523 051)	2 912
Total Général			197 148 624	(1 370 777)	160 258 463	(1 472 466)	36 991 849
Réserves consolidées				195 777 847		158 785 997	

Tableau de passage des résultats individuels de la mère et des filiales au résultat consolidé

	<i>BNA</i>	<i>SOFINEREC</i>	<i>BNA Capitaux</i>	<i>SIP</i>	<i>SOIVM</i>	<i>SICAR</i>
R prise du résultat figurant dans les états financiers individuels	40 298 750	660 315	2 099 836	(247 929)	1 015 237	220 819
Elimination des dividendes sur titres consolidés	(1 288 465)	-	(1 163)	-	(19 592)	(20 400)
Elimination des reprises sur provisions pour dépréciation des titres consolidés	(100 050)	-	(8 046)	-	(175 257)	(295 705)
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des titres consolidés	3 401 260	-	-	-	-	-
Elimination du résultat de cession des créances	(162 335)	-	-	-	-	-
Reconstitution, à base consolidée, des produits générés par les créances cédées	-	765 385	-	-	-	-
Ajustement des produits et charges non constatés réciproquement	-	-	(19 286)	-	-	-
Amortissement des écarts d'acquisition positifs	(3 389)	-	-	-	-	-
Amortissement des écarts d'évaluation positifs	-	-	-	-	-	-
Elimination marge sur cession interne d'immobilisations	-	-	-	-	-	-
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des créances intra-groupe	-	-	-	-	-	28 532
Correction des amortissements sur immobilisations vendues par sociétés du groupe	44 696	7 791	5 505	1 286	-	7 214
Retraitement des immobilisations réévaluées légalement en 1992	309 926	-	-	-	-	-
Correction des charges et produits sur fonds gérés	(120 043)	-	-	-	-	-
Elimination des provisions pour IDR, à des fins d'homogénéisation	-	2 419	-	-	-	6 897
Correction des titres de placement sur sociétés consolidées	1 129	-	9 850	-	-	8 493
Elimination des charges financières incorporées au coût des actifs qualifiants	-	-	-	-	-	-
Gains sur titres consolidés	52 685	-	4	-	-	-
Reclassement du résultat de cession sur titres d'autocontrôle	-	-	(4 072)	-	(40 828)	53 193
Réestimation des capitaux propres d'ouverture des entreprises associées	(297 292)	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises associées bénéficiaires	1 146 379	-	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises associées déficitaires	(1 187 290)	-	-	-	-	-
Incidence positive de la fiscalité différée	97 620	2 777 840	15 412	-	-	-
Incidence négative de la fiscalité différée	(691 336)	(2 995 906)	(158 216)	-	-	-
Résultat retraité base de partage dans les états financiers consolidés	41 502 246	1 217 844	1 939 824	(246 642)	779 560	9 044
% d'intérêt du groupe en 2009	98,53%	96,40%	97,98%	35,59%	74,30%	41,58%
Partage des résultats en fonction des pourcentages d'intérêt	40 892 407	1 173 943	1 900 628	(87 787)	579 228	3 760
Partage particulier des résultats des filiales déficitaires	-	-	-	-	-	-
Résultat consolidé au 31 décembre 2009						

	<i>T.I.S</i>	<i>SICAV BNA</i>	<i>POS</i>	<i>SIVIA</i>	<i>SIMPAR</i>	<i>MADINA</i>
<i>Reprise du résultat figurant dans les états financiers individuels</i>	<i>(129 393)</i>	<i>21 104</i>	<i>14 151 687</i>	<i>873 852</i>	<i>3 655 749</i>	<i>119 224</i>
Elimination des dividendes sur titres consolidés	(3 418)	(10 000)	-	(204 805)	(926 741)	(24 161)
Elimination des reprises sur provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	-	-	(193 821)	(81 652)	(76 013)
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	-	-	-	-	-
Elimination du résultat de cession des créances	-	-	-	-	-	-
Reconstitution, à base consolidée, des produits générés par les créances cédées	-	-	-	-	-	-
Ajustement des produits et charges non constatés réciproquement	-	-	-	(6 218)	(39 656)	(26 059)
Amortissement des écarts d'acquisition positifs	-	-	-	(2 349)	-	(1 478)
Amortissement des écarts d'évaluation positifs	-	-	-	(146)	-	(94)
Elimination marge sur cession interne d'immobilisations	(48 275)	-	-	(212 958)	-	-
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des créances intra-groupe	488	-	-	-	-	-
Correction des amortissements sur immobilisations vendues par sociétés du groupe	-	-	-	430	302	-
Retraitement des immobilisations réévaluées légalement en 1992	-	-	-	-	-	-
Correction des charges et produits sur fonds gérés	-	-	-	-	-	-
Elimination des provisions pour IDR, à des fins d'homogénéisation	-	-	-	21 596	-	-
Correction des titres de placement sur sociétés consolidées	-	-	-	3 072	(62)	(1)
Elimination des charges financières incorporées au coût des actifs qualifiants	-	-	-	380 775	4 364	(1 060 453)
Gains sur titres consolidés	2	-	-	1 121	6 839	574
Reclassement du résultat de cession sur titres d'autocontrôle	-	-	-	-	(48 644)	-
Réestimation des capitaux propres d'ouverture des entreprises associées	-	-	-	(4 311)	(63 664)	(4 311)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées bénéficiaires	-	-	-	15 732	245 491	15 732
Quote-part dans les résultats des entreprises associées déficitaires	-	-	-	-	-	-
Incidence positive de la fiscalité différée	571	-	-	64 321	44 147	344 057
Incidence négative de la fiscalité différée	(146)	-	-	(191 864)	(15 422)	-
<i>Résultat retraité base de partage dans les états financiers consolidés</i>	<i>(180 172)</i>	<i>11 104</i>	<i>14 151 687</i>	<i>544 427</i>	<i>2 781 051</i>	<i>(712 984)</i>
<i>% d'intérêt du groupe en 2009</i>	<i>43,79%</i>	<i>19,87%</i>	<i>0,05%</i>	<i>42,11%</i>	<i>33,48%</i>	<i>40,94%</i>
<i>Partage des résultats en fonction des pourcentages d'intérêt</i>	<i>-</i>	<i>2 206</i>	<i>6 927</i>	<i>229 233</i>	<i>931 053</i>	<i>-</i>
<i>Partage particulier des résultats des filiales déficitaires</i>	<i>(180 172)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(443 113)</i>
<i>Résultat consolidé au 31 décembre 2009</i>						

	<i>LES ŒILLETS</i>	<i>ESSOUKNA</i>	<i>SOGEST</i>	<i>IFRIKIA</i>	<i>AGRO- SERVICES</i>	<i>ZIED</i>
<i>Reprise du résultat figurant dans les états financiers individuels</i>	228 911	3 104 174	204 379	13 559	73 414	113 361
Elimination des dividendes sur titres consolidés	-	(116 115)	(114 013)	-	-	(114 824)
Elimination des reprises sur provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	(73 970)	(6 346)	-	-	-
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	-	-	-	-	-
Elimination du résultat de cession des créances	-	-	-	-	-	-
Reconstitution, à base consolidée, des produits générés par les créances cédées	-	-	-	-	-	-
Ajustement des produits et charges non constatés réciproquement	-	(53 728)	(1 775)	-	-	-
Amortissement des écarts d'acquisition positifs	-	-	(1 188)	-	-	-
Amortissement des écarts d'évaluation positifs	-	-	(77)	-	-	-
Elimination marge sur cession interne d'immobilisations	-	-	-	-	-	-
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des créances intra-groupe	-	-	-	-	-	-
Correction des amortissements sur immobilisations vendues par sociétés du groupe	-	788	3 303	-	12	-
Retraitement des immobilisations réévaluées légalement en 1992	-	-	-	-	-	-
Correction des charges et produits sur fonds gérés	-	-	-	-	-	-
Elimination des provisions pour IDR, à des fins d'homogénéisation	-	-	-	-	-	-
Correction des titres de placement sur sociétés consolidées	-	161	(198)	-	-	(440)
Elimination des charges financières incorporées au coût des actifs qualifiants	291 914	81 968	-	-	-	-
Gains sur titres consolidés	-	840	39	-	-	-
Reclassement du résultat de cession sur titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-
Réévaluation des capitaux propres d'ouverture des entreprises associées	-	(4 311)	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises associées bénéficiaires	-	15 732	-	-	-	-
Quote-part dans les résultats des entreprises associées déficitaires	-	-	-	-	-	-
Incidence positive de la fiscalité différée	-	61 856	692	-	-	499
Incidence négative de la fiscalité différée	(87 574)	(31 891)	(2 370)	-	(4)	(367)
<i>Résultat retraité base de partage dans les états financiers consolidés</i>	433 250	2 985 504	82 447	13 559	73 422	(1 771)
<i>% d'intérêt du groupe en 2009</i>	52,56%	23,73%	44,73%	38,16%	29,41%	30,75%
<i>Partage des résultats en fonction des pourcentages d'intérêt</i>	227 704	708 355	36 877	5 173	21 595	(545)
<i>Partage particulier des résultats des filiales déficitaires</i>	-	-	-	-	-	-
<i>Résultat consolidé au 31 décembre 2009</i>						

	<i>SICAF</i> <i>Participation</i>	<i>Résultat</i> <i>Consolidé</i>
<i>Reprise du résultat figurant dans les états financiers individuels</i>	<i>21 547</i>	
Elimination des dividendes sur titres consolidés	-	
Elimination des reprises sur provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des titres consolidés	-	
Elimination du résultat de cession des créances	-	
Reconstitution, à base consolidée, des produits générés par les créances cédées	-	
Ajustement des produits et charges non constatés réciproquement	-	
Amortissement des écarts d'acquisition positifs	-	
Amortissement des écarts d'évaluation positifs	-	
Elimination marge sur cession interne d'immobilisations	-	
Elimination des dotations aux provisions pour dépréciation des créances intra-groupe	-	
Correction des amortissements sur immobilisations vendues par sociétés du groupe	23	
Retraitement des immobilisations réévaluées légalement en 1992	-	
Correction des charges et produits sur fonds gérés	-	
Elimination des provisions pour IDR, à des fins d'homogénéisation	-	
Correction des titres de placement sur sociétés consolidées	102	
Elimination des charges financières incorporées au coût des actifs qualifiants	-	
Gains sur titres consolidés	-	
Reclassement du résultat de cession sur titres d'autocontrôle	-	
Réestimation des capitaux propres d'ouverture des entreprises associées	-	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées bénéficiaires	-	
Quote-part dans les résultats des entreprises associées déficitaires	-	
Incidence positive de la fiscalité différée	-	
Incidence négative de la fiscalité différée	(44)	
<i>Résultat retraité base de partage dans les états financiers consolidés</i>	<i>21 628</i>	
<i>% d'intérêt du groupe en 2009</i>	<i>98,53%</i>	
<i>Partage des résultats en fonction des pourcentages d'intérêt</i>	<i>21 310</i>	<i>46 652 068</i>
<i>Partage particulier des résultats des filiales déficitaires</i>	<i>-</i>	<i>(623 285)</i>
<i>Résultat consolidé au 31 décembre 2009</i>		<i>46 028 784</i>

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU
GROUPE**

« BANQUE NATIONALE AGRICOLE »

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

En exécution de la mission d'audit des états financiers consolidés du Groupe « BANQUE NATIONALE AGRICOLE », nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Les états financiers consolidés ci-joints, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2009, font apparaître un total bilan net de 6 015 099 Mille Dinars, des capitaux propres du Groupe de 505 291 Mille Dinars y compris un résultat de l'exercice s'élevant à 46 029 Mille Dinars.

I - Opinion des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés

Nous avons audité les états financiers consolidés ci-joints du Groupe « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan, l'état des flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives pour l'exercice couvrant la période allant du 1er Janvier 2009 au 31 Décembre 2009.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Sur la base des diligences accomplies et à notre avis, les états financiers consolidés du Groupe « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière, ainsi que les résultats des opérations et les flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II - Vérifications spécifiques

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la Loi, conformément aux normes d'audit applicables en Tunisie.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice, pouvant contredire les états financiers consolidés du Groupe « BANQUE NATIONALE AGRICOLE » arrêtés au 31 Décembre 2009.

Dans le cadre de notre audit et en application de l'article 3 (Nouveau) de la Loi n° 94-117, portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par les textes subséquents, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers de la société mère. Il nous a été permis, à travers cet examen, de déceler certaines insuffisances au niveau du système d'information et de contrôle interne de la banque.

Tunis, le 26 Avril 2010

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ CMC – DFK International
International**

Chérif BEN ZINA

P/ GAC – CPA

Chiheb GHANMI

2010 AS 429